

TRAGÉDIES DE L'AIR: 29 MORTS

KARACHI, Pakistan, 13 — (PA) — Les 21 passagers et les 4 membres d'équipage, à bord d'un avion de transport du Pakistan, ont perdu la vie, hier soir, quand l'appareil s'écrasa au sol à 45 milles au nord de Karachi.

La liste des victimes de cette nouvelle tragédie de l'aviation n'a pas encore été confirmée, mais on rapporte que deux généraux de l'Armée du Pakistan se trouvaient au nombre des passagers. Il s'agirait du major-général Sher Khan et du major-général Iftikhar.

L'avion, un bi-moteur DC-3, piqua du nez en plein désert. Les débris de l'appareil furent d'abord aperçus par des équipes aériennes de recherches, de bonne heure ce matin, et des équipes de sauvetage se sont immédiatement mises en route pour la scène du désastre.

WASHINGTON, 13. (P.A.)—Aux Etats-Unis, un aérobus des Capital Airlines s'est abattu, hier soir dans la rivière Potomac, avec 23 personnes à bord. Des embarcations de sauvetage ont rescapé 19 des 23

voyageurs, mais les 4 autres ont péri.

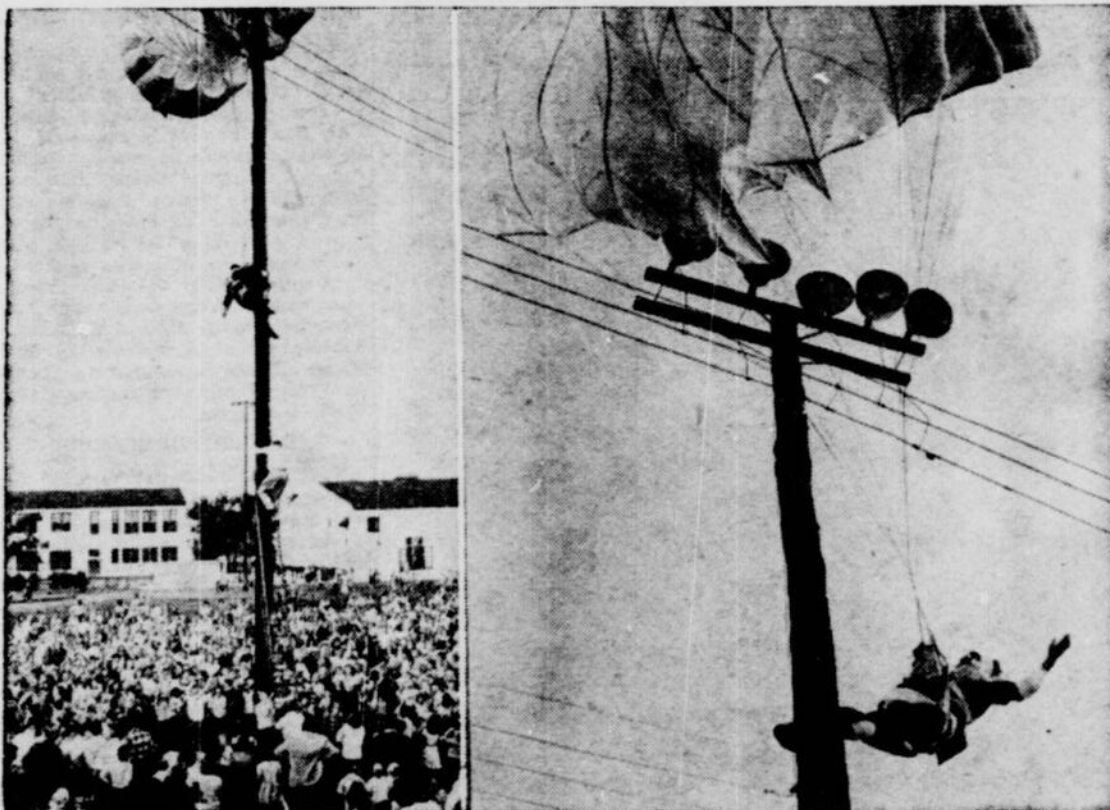
Les morts sont Mme William Chertow, de Brooklyn, N.-Y.; M. Neville Lassiter, un employé du gouvernement qui habitait Arlington, Virginie; le pilote et le copilote, MM. W.-J. Davis et Lloyd-L. Porter, tous deux d'Alexander.

L'avion se rendait à l'aéroport national de Washington, en provenance de Memphis, via Norfolk. Incapable d'atterrir dans un épais

brouillard, il a survolé les environs de l'aéroport pendant une heure, puis il est tombé dans la rivière sur un banc de boue.

Sa chute s'est produite exactement de l'autre côté de la rivière Potomac, face à l'aérodrome national. Le brouillard était dense, même au niveau du sol. Après avoir tenté vainement d'atterrir, l'aérobus perdit tout contact avec l'aéroport. On ne put réussir à le repérer par radar.

LE PERE NOEL N'AVAIT PAS PREVU CELA



Des milliers de petits enfants, à Fort Lauderdale, Floride, qui s'étaient rendus à l'aéroport pour l'arrivée du Père Noël par les airs ont éprouvé une surprise qu'ils n'oublieront pas de sitôt. Le parachute du bonhomme Noël, à droite, au

plus grand ébahissement des bambins, s'enroula autour des fils électriques à 45 pieds de terre. Robert Niles, 22 ans, le Père Noël, parachutiste à cette occasion, ne fut pas blessé mais dut être secouru, à gauche, par les employés de la

compagnie d'électricité. Niles est un parachutiste renommé qui a sauté, en parachute, du pont de George Washington, haut de 225 pieds, à New-York.

CHAUFFEUR DE TAXI D'ORMSTOWN ASSASSINÉ ?

*Deux jeunes gens recherchés
par 100 policiers. — Vol à
main armée à la banque*

(par Claude LaVERGNE)

Plus de cent policiers provinciaux effectuent d'actives recherches dans la région d'Ormstown, aujourd'hui, à la suite de ce que la police dit être un meurtre. En effet, le lieutenant-détective Marcel Patenaude, chef de l'escouade spéciale, nous déclarait qu'un vol à main armée avait été perpétré, hier midi, dans une banque de cette municipalité et qu'à la suite de ce vol un taxi aurait été trouvé maculé de sang. Depuis dimanche soir le chauffeur de ce taxi n'avait pas été revu et on est maintenant convaincu qu'il a été assassiné bien qu'on n'ait pas encore trouvé son cadavre.

On a en effet trouvé, hier, à la suite d'un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne de Commerce d'Ormstown, la casquette d'un chauffeur de taxi, une marre de sang dans l'automobile cachée dans une grange et une chemise également maculée de sang.

Selon les renseignements que nous avons réussi à obtenir jusqu'à ce matin, M. Lucien Brunette, âgé de 24 ans, (dont l'automobile a été trouvée par son frère Léo dans une grange sise sur une route déserte à quelques milles de la municipalité d'Ormstown) n'aurait pas été revu depuis dimanche soir alors qu'il répondait à un appel pour cette petite ville sise à quelque 60 milles au sud de Montréal près de la frontière des Etats-Unis.

Les officiers provinciaux effectuent des recherches depuis hier midi dans toute la région dans l'espoir de retracer deux jeunes gens pour fins d'interrogatoire. Il s'agit de Kenneth Bevin, 18 ans et de Germain Patenaude, 18 ans, également.

Ces deux jeunes gens qui sont employés d'une ferme d'Ormstown sont également disparus depuis plusieurs heures. Depuis, dans la chambre de l'un d'eux, la police dit avoir découvert une chemise bleue maculée de sang. Cette découverte qui poussa la police à rechercher les deux jeunes gens a été faite dans la demeure de M. Elmer Patenaude, père de Germain.

VOL A MAIN ARMÉE

La police veut non seulement questionner les jeunes gens en rapport avec la disparition du chauffeur de taxi, mais de plus sur le vol à main armée perpétré hier midi à la succursale de la Banque Canadienne de Commerce d'Ormstown.

A 12 h. 30, hier midi, deux jeunes gens âgés d'environ 20 ans, faisaient irruption dans la banque et forcèrent le caissier, M. Raymond Laroche, à leur remettre la somme de \$800 qui se trouvait dans la caisse. Les jeunes bandits étaient armés de revolvers de fort calibre.

Deux autres personnes se trouvaient dans la banque au moment du vol. Il s'agit de M. Roy Urquhart, assistant-gérant, et Mlle Lucille Beaudin, également employée de l'établissement.

Les bandits sortirent ensuite en courant pour se rendre à un poste de taxi à quelques pas de la banque, pour sauter dans la voiture de M. William "Bill" Hooker et pour disparaître à toute vitesse. Questionné par la police à son retour à Ormstown quelques heures plus tard M. Hooker a déclaré aux officiers provinciaux avoir été forcé, à la pointe du revolver, à conduire les bandits à toute vitesse jusqu'à l'entrée de la ville de Montréal, soit au pont Mercier.

Toutefois, rendu à cet endroit, les jeunes gens changèrent d'idée et le firent retourner sur ses pas jusqu'à quelques milles d'Ormstown où ils disparurent dans la forêt.

Quant au chauffeur de taxi Brunette disparu depuis dimanche soir et dont l'automobile a été découverte maculée de sang, son épouse a déclaré qu'il reçut un appel vers dix heures dimanche soir pour se rendre à un restaurant situé près de l'hôtel Château à Huntingdon. Il avait à ce moment une somme d'environ \$100 sur lui. On ne l'a pas revu depuis.

Comme Mme Brunette voyait que
(Suite à la page 5)

SENATES READING ROOM
15285 31 D 49
OTTAWA, ONT.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

U. Joyal réélu président des chauffeurs d'autobus

M. Ubald Joyal vient d'être réélu président de l'Association des chauffeurs d'autobus, affiliée à l'Association ouvrière canadienne. Les autres membres du nouveau conseil d'administration sont: M. Emile Touchette, élu vice-président; Jean-Louis Danis, élu secrétaire, Benoit Giguère, trésorier, réélu; Paul Latraverse et Emile Lefebvre, directeurs.

NOMINATION

M. René Rocque, qui vient d'être nommé directeur adjoint de l'organisation pour la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Il dirigera l'équipe d'organismes de ce mouvement syndical dans la métropole et établira d'accord avec les organismes intéressés, les plans d'organisation susceptibles de mieux venir en aide à la classe ouvrière.



M. Rocque

LE DIFFEREND DE LA HOLTITE RUBBER

Les employés de la Holtite Rubber Co., de Drummondville, sont maintenant en grève depuis cinq semaines pour protester contre le refus patronal d'appliquer une sentence arbitrale unanime leur accordant une augmentation de salaires de 10 cents l'heure, rétroactive au 22 avril dernier, deux semaines de vacances après cinq ans, une prime de nuit de 5 cents l'heure, ainsi que six jours de fête chômés et payés.

Les parties se sont rencontrées devant le Service de conciliation du ministère du travail, mais sans résultat. Les ouvriers ont déclaré ne pouvoir accepter les contre-propositions de la compagnie qui se résument à une offre de 5 cents d'augmentation sans rétroactivité. La compagnie plaide l'incapacité de payer. L'union ne veut admettre ce motif soutenant que depuis sa fondation, cette compagnie a progressé sans cesse et que ses investissements sont passés de \$100,000 à près d'un million en quelques années.

GREVE GENERALE

Un porte-parole de l'union, M. Bruno Beaudoin, de Drummondville, a déclaré que la grève était légale et nécessaire par la plus stricte morale sociale.

SANS PROTECTION

"Depuis hier, les employés de garages de Montréal, au nombre de 5,000 ne bénéficient plus d'aucune protection légale en matière de conditions de travail et de salaires", a déclaré M. S. T. Payne, agent d'affaires de l'association canadienne des travailleurs de l'auto-

PRONOSTICS

Des courants d'air plus sec et plus froid couvrent toute la province, à l'exception du sud. Le mercure est descendu d'environ 15 degrés dans toutes les régions mais le thermomètre restera au-dessus de la normale, aujourd'hui. Le temps sera généralement nuageux au cours de la journée, mais s'éclaircira aux dernières heures.

Régions de Montréal, de l'Ouest, de Québec, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de la Mauricie, du lac St-Jean et de la baie Comeau: Nuageux et doux. Eclaircie tard cet après-midi. Maxima, aujourd'hui, à Montréal, Ottawa, Québec et Sherbrooke, 34° à Ste-Agathe, La Tuque et Rivière-du-Loup, 32°; à Chicoutimi, 25°.



mobile, affiliée au Congrès des travailleurs catholiques du Canada.

Cette association poursuivait depuis plusieurs mois des pourparlers avec les différentes associations patronales, signataires de la convention collective en vigueur depuis 19 ans.

L'abolition du comité paritaire pourrait avoir des répercussions ennuyeuses pour les automobilistes, les employés et propriétaires de garage, à Montréal.

Les employés de la Ford refusent une pension de \$55.

WINDSOR, Ont., 13. (CP) — La Ford Motor Company of Canada Ltd. a offert, à ses 11,000 employés une pension, financée par elle, de \$55 par mois, dont les versements commencent à l'âge de 65 ans, après 30 ans de service.

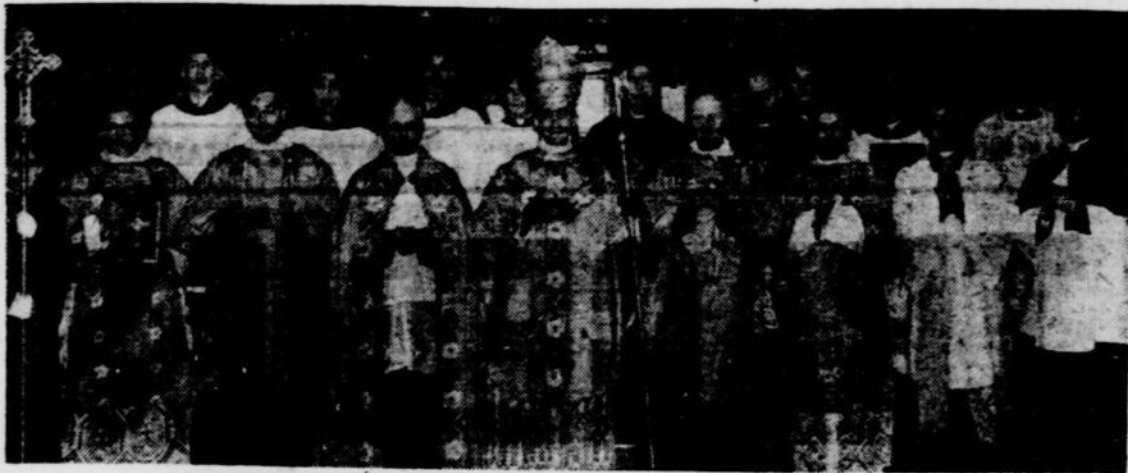
Les employés, membres des Ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.), ont refusé cette offre réclamant \$100 par mois, soit le montant de la pension obtenue l'automne dernier par l'union des ouvriers de l'auto à la compagnie-sœur de Détroit. Ils veulent aussi obtenir certaines assurances santé et assurances sociales, toutes financées par la compagnie.

La compagnie prétend que le financement du fonds relatif aux seuls services passés lui coûtera \$18 millions pour une période de 20 ans et que le coût du financement du fonds relatif aux services présents et futurs s'élèvera à \$1,000,000 annuellement.

Wallace H. Clark, directeur des relations industrielles de la compagnie, dit que si l'on compare l'offre de la compagnie canadienne avec le régime qui prévaut à Détroit, l'offre est plus avantageuse; car aux Etats-Unis, dit-il, la pension versée est constituée partiellement des fonds du plan de sécurité sociale du gouvernement, plan qui n'existe pas ici.

Quant aux chefs de l'union, ils ont déclaré ceci à la suite de l'offre de l'employeur: "Si les ouvriers de la Ford aux Etats-Unis ont droit à des pensions mensuelles de \$100, les ouvriers canadiens de la Ford ne sont pas disposés à accepter moins".

Le 32e anniversaire de la bénédiction de la crypte à l'Oratoire



Une messe pontificale chantée par Son Exc. Mgr Percival Caza, évêque auxiliaire de Valleyfield, a marqué le 32e anniversaire de la bénédiction de la crypte de l'Oratoire St-Joseph du Mt-Royal. C'est en effet en décembre 1917 que Son Exc. Mgr Paul Bruchésal, alors archevêque de Montréal, présidait à la bénédiction de ce sanctuaire maintenant connu dans le monde entier. Cette photo prise avant la

messe laisse voir en première rangée, de g. à d.: Les RR. PP. Benjamin Labbé, C.S.C., diacre d'office; Joseph Legault, C.S.C., diacre d'honneur; Jules Poitras, Provincial des PP. Ste-Croix pour la province canadienne, prêtre-assistant; Son Exc. Mgr Percival Caza, prêtre-célébrant; les RR. PP. Laurent Lapalme, C.S.C., supérieur du collège St-Laurent, diacre d'honneur; Denis Simard, C.S.C., sous-diacre et le

dernier à droite, le R. P. Léandro Fréchet, C.S.C., maître de cérémonie. Dans la deuxième rangée, on aperçoit le T. R. P. Albert Cousineau, Général de la congrégation Ste-Croix ainsi que le R. P. Emile Deguire, C.S.C., recteur de l'Oratoire. Le sermon de circonstance fut fait par le R. P. André Legault, C.S.C., professeur d'Écriture Sainte au Scolasticat Ste-Croix de Ste-Genève.

Lachine achète un chasse-neige

Le conseil municipal de Lachine vient d'approuver l'achat d'un troisième chasse-neige, au montant de \$6,350 afin d'améliorer son service de voirie pour les mois d'hiver.

Lachine possède déjà deux de ces appareils de marque Sicard. Le troisième, plus petit et moins dispendieux, est de marque Cyclone. Il a dix-sept pieds de long par six pieds de large. Il pèse trois tonnes et peut lancer la neige à cent pieds de distance.

Dans ce même service, le Conseil a renouvelé le contrat de M. Joseph Fillion qui s'occupe du débaillement de certaines rues en hiver.

Descente dans une maison de pari

Une descente a été effectuée hier par les agents de l'escouade de la moralité municipale, dans une présumée maison de pari située à 914 rue St-Laurent. Les policiers, sous les ordres du lieutenant Roméo Jarry et du sergent Paul Racette, se sont rendus sur les lieux à 3 h. 45 et ont appréhendé six personnes, dont le présumé tenancier, John Connors.

Murs démantelés, ruines fumantes, restes du sinistre de St-Robert



(Photo La "Patrie" par J. Sénécal) A la consternation générale des paroissiens de Saint-Robert, dans le comté de Richelieu, un terrible incendie détruisait de fond en comble leur église. Deux murs

démantelés, des ruines fumantes, un amoncellement de briques sur la terrasse, causé par l'effondrement du clocher de 135 pieds de hauteur, voilà tout ce qui reste du sinistre. Le curé, M. l'abbé Joseph-Evangéliste Larocque, et

les marguilliers, MM. Joseph Royer, Jean-Baptiste Tellier et Albert Thérault, songent maintenant à rebâtir leur temple, même si les assurances ne couvrent qu'en partie les dégâts.

Le Père Noël donne des cadeaux à 4,500 enfants aux Bruck Mills

Belle parade de Noël à Cowansville

COWANSVILLE, 13 — (De notre envoyé spécial, Jacques Trépanier) — Fidèle à son rendez-vous annuel, le Père Noël est venu à Cowansville, samedi dernier, et a distribué de beaux cadeaux à plus de 4,500 enfants qui l'ont vu parader dans les principales rues de la ville pour ensuite être l'objet d'une réception à l'usine Bruck Mills, Ltd.

Chaque année, depuis 1940, grâce à une initiative inaugurée par feu M. Isaac I. Bruck, fondateur et ancien président des Bruck Mills, Ltd., le Père Noël a été généreux et a donné des cadeaux à tous les enfants de Cowansville et de la région qui se présentaient à lui. On n'en compte pas moins de 4,500 lors de la réception de samedi dernier, alors que le Père Noël, installé sur son trône entouré de cadeaux dans la salle des impressions des tissus de la compagnie, fut à la tâche de trois heures jusqu'après cinq heures de l'après-midi.

L'ESPRIT DES FÊTES

A l'occasion de cet événement que les successeurs et fils de M. Bruck,

Gérald et Robert, ont voulu perpétuer. Les rues dans lesquelles la parade défile sont décorées d'arbres de Noël et de lumières multicolores que l'on allume le soir. L'esprit des fêtes commence donc à régner à Cowansville avec cette parade qui obtient chaque année un beau succès.

Trois chars allégoriques, précédés de l'Harmonie de Cowansville, et entourés de marcheurs costumés en personnages du monde des fées, en cow-boys, en bouffons, tous portant des ballons gonflés au gaz qu'ils laissent de temps à autre monter dans le ciel, formaient le défilé.

BIENVENUE AU PERE NOEL

Avant d'entrer dans l'enceinte de l'usine, le Père Noël se vit souhaiter la bienvenue par le président de la compagnie, M. Gerald Bruck. Puis Son Honneur le maire M. L. B. Braut, y alla de son boniment... car, qui ne prendrait plaisir à souhaiter la bienvenue dans sa ville au Père Noël. Et puis, ce fut au tour des députés du comté... car, après tout, ces messieurs se dérangent souvent pour des choses moins importantes. Ainsi donc, MM. J.-H. Gosselin, député fédéral de Brémis-Missisquoi, et Jean-Jacques Bertrand, député provincial de Missisquoi, dirent quelques mots au Père Noël et à la foule.

LA DISTRIBUTION

Tout le cérémonial terminé, les portes s'ouvrirent et le Père Noël, accompagné de la Reine des Fées et de sa troupe, entra dans l'enceinte de l'usine. Pour retenir le flot des enfants qui se précipitaient dans l'atelier malgré un bon service d'ordre, la Reine des Fées distribuait des fruits et des bonbons, pendant que, de son côté, le Père Noël était occupé à donner des poupées, jouets mécaniques, boîtes de surprise, etc. Personne n'en manqua, pas même les adultes — il y en a qui croient encore au Père Noël — car la compagnie avait une réserve de cinq mille cadeaux de toutes sortes.

L'organisation de toute la fête avait été confiée à M. et Mme Aimé Snyder, qui ont charge de l'affaire depuis ses débuts, en 1940. Le Père Noël était personnifié par M. Gaétan Lévesque et la Reine des Fées, par Mile Thérèse Snyder.

LA CIRCULATION

"Le tramway d'abord et l'automobile ensuite"

(M. R. N. Watt)

Il y a, disait, hier, M. R.-N. Watt, président de la Compagnie des Tramways de Montréal, à une réunion du Canadian Railway Club, plusieurs différences fondamentales entre le problème du transport des voyageurs par les chemins de fer et le même problème en ce qui concerne le transport urbain.

M. Watt, dont la causerie portait sur le transport en commun dans les villes, énuméra plusieurs de ces différences, dans les domaines financier, technique, physique et administratif. Par exemple, dit-il, le transport urbain se fait dans des rues étroites, établies avant l'ère de l'automobile, et doit faire face à la congestion causée par la circulation des piétons et des autres véhicules, tandis que les chemins de fer ont, règle générale, l'usage exclusif de leurs voies ferrées. Les compagnies de transport urbain doivent également tenir compte de la possibilité de nombreux délais causés par des accidents qui se produisent sur leur itinéraire mais sans que leurs véhicules soient toujours directement engagés dans ces accidents.

A propos du problème de la (Suite de la page 5)

Pillage d'un coffre-fort

Des cambrioleurs ont, hier, forcé le coffre-fort de la maison A. Bélanger Limitée, 1149, est, rue Mt-Royal, et s'y sont emparés d'une somme de \$750 en billets de banque et de \$300 en chèques.

Les autorités de la compagnie disent ignorer comment les voleurs sont entrés dans l'établissement. Toutes les portes et fenêtres étaient fermées et rien n'indique que quelqu'un ait pénétré par effraction. Le coffre-fort fut forcé avec des marteaux et une pince-monseigneur.

Ouvrier blessé à mort aux usines de la Locomotive Works Ltd

Deux hommes ont été victimes d'accidents mortels au cours de la journée d'hier. L'un a succombé à l'hôpital après avoir été blessé à son travail, l'autre a aussi succombé à l'hôpital des suites de blessures reçues lorsque heurté par un camion.

La première victime fut M. Ro-saire Lapierre, 39 ans, citoyen de Lambstown (comté de Frontenac), un employé de Locomotive Works Limited, rue Notre-Dame est. Cet ouvrier, selon les policiers enquêteurs, aurait été écrasé sous une lourde pièce d'acier qu'il était à manipuler avec des compagnons de travail. Transporté d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, il y succombait, vers 5 h. 30 p.m., à une fracture du crâne. Le corps fut sub-séquemment transporté à la morgue, pour fins d'enquête du coroner.

Dans le second cas, il s'agit de M. Ernest Bouchard, 33 ans, 2147, rue Châteauguay qui, alors qu'il traversait la chaussée, en face du no 2194, rue Centre, fut renversé par un camion conduit par M. Roger Gauthier, de la paroisse Saint-Joseph (comté de Drummond). La victime mourut quelques instants plus tard à l'hôpital Général (division ouest), où on l'avait transportée après l'accident. Le corps fut aussi transporté à la morgue pour enquête du coroner.

Mme Du Pont, décédée

WILMINGTON, Del., 13, (P.A.). — Mme Bessie Du Pont, première épouse de feu Alfred-I. Du Pont est décédée hier à l'âge de 85 ans, en sa demeure de Greenville. Mme Du Pont était un écrivain de re-

3 arrestations pour vol à main armée

Trois individus, soupçonnés d'avoir participé à plusieurs récents attentats à main armée ont été appréhendés par les membres de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté municipale sous les ordres du sergent-détective Léopold Guérin.

Les prévenus, Frank Walsh, 23 ans, William Smith, 18 ans et René Marquis, 23 ans, comparaissent aujourd'hui en correctionnelle. La triple arrestation fut effectuée par les sergents-détectives Adrien Poulin, Pat Melançon, Jacques Fortin et René Mongeau.

Les accusations suivantes seront logées contre eux: Frank Walsh et W. Smith seront tout d'abord accusés du vol à main armée perpétré le 3 décembre dernier dans un magasin de lingerie de la rue Milton. Lors de ce vol Mlle Gabrielle Beau-bien, commis du magasin, était seule.

Walsh et René Marquis seront aussi accusés d'une tentative de vol à main armée au restaurant Thomas Boutin, 1465 rue St-Elizabeth, le 9 décembre dernier. Walsh sera en outre accusé d'avoir perpétré un vol à main armée contre un chauffeur de taxi, M. Taft Terris, 4481 avenue Laval, 5 décembre dernier. Une somme de \$140 fut alors volée.

Autre chauffeur de taxi victime d'un hold-up

Un autre chauffeur de taxi, M. John Dwyer, domicilié à 7029, rue Outremont, s'est fait soulever d'une somme de \$15, peu avant minuit, hier soir, par deux malfaiteurs qui hélèrent sa voiture, à l'angle des rues Mont-Royal et Cartier, pour se faire conduire vers l'est rue Mont-Royal. M. Dwyer venait à peine de démarrer et son véhicule n'avait pas franchi une centaine de pieds dans la direction indiquée, lorsque l'un de ses passagers lui braqua dans le dos un revolver, lui enjoignant de stopper, de lui remettre son argent (soit les quinze dollars mentionnés), puis lui ordonna de quitter sa voiture, ordre auquel il crut bon d'obtempérer. Le second bandit s'installa alors au volant du taxi qui continua de filer à toute vitesse, toujours vers l'est, rue Mt-Royal. La victime fit rapport à la police qui continue ses recherches, afin de mettre le grappin sur les bandits et retrouver la voiture volée.

nom, ayant publié plusieurs volumes sur la célèbre famille à laquelle elle appartenait. Elle épousa Alfred-I. Du Pont en 1887.

Opposés à l'internationalisation de Jérusalem



Un fort groupe de citoyens de Jérusalem ont prêté en masse serment d'allégeance sur la tombe de Theodor Herzl, fondateur du sionisme, récemment, après

qu'ils ont paradé dans les rues de la ville pour protester contre le projet d'internationalisation de Jérusalem. Ci-dessus, des écoliers

en route vers la tombe de Herzl. On sait que les Nations Unies ont adopté, vendredi soir dernier, malgré des divergences d'opinions, le projet à l'étude.

Des propriétaires attendront avant d'envoyer les formules

Un moyen de dégeler les loyers

(par JACQUES TREPANIER)

S'ils s'en tiennent aux recommandations qui furent faites au congrès régional de l'Union des Ligues de propriétaires de la province de Québec, qui avait lieu, hier soir, à l'hôtel de ville de Longueuil, bon nombre de propriétaires attendront quelque temps avant d'envoyer les formules de renouvellement de baux avec augmentations de loyers, alors que d'autres, non seulement n'envoieront pas les formules, mais essayeront préalablement de s'entendre avec leurs locataires.

Ce congrès régional, convoqué dans le but d'élire un administrateur pour le district de Montréal, groupait les délégués des ligues de proprios de Montréal, Châteauguay - Bassin, Lachine, Longueuil, Longueuil (paroisse), Montréal-Sud, N.D.G., Plage Laval, Saint-Lambert, Saint-Jean et Verdun. L'administrateur élu fut M. Georges Lajoie, de la Ligue des propriétaires de Verdun, qui fut proposé par M. A.-D. Quintin, président de la Ligue des propriétaires de Montréal, et secondé par M. Bergeron, de la Ligue de Jacques-Cartier.

LA MEILLEURE SOLUTION

Le président de l'Union des Ligues de proprios du Québec, M. J.-H. Laframboise, a demandé aux propriétaires d'essayer de conclure des arrangements avec leurs locataires. "Passez avec eux des baux de deux ans et plus et dégelez vos loyers," leur a-t-il recommandé. M. Laframboise a dit qu'il croit que les propriétaires peuvent, en dégelant ainsi automatiquement leurs loyers, atteindre plus vite leur but.

M. Laframboise a demandé aux propriétaires de garder autant que possible les locataires qui payent bien leurs loyers en en venant à une entente avec eux et en signant des baux plus longs que ceux qu'ils devront signer s'ils le font en vertu de la récente ordonnance. "Je crois que les propriétaires pourront s'entendre avec leurs locataires dans une proportion de 60%", a dit M. Laframboise. "C'est une façon de dégeler vos loyers et c'est la meilleure façon de solutionner votre problème".

ATTENDRE AU 19

Me Hector Lalonde, aviseur légal de la Ligue des proprios de Montréal, a, de son côté, suggéré aux proprios d'attendre quelques jours avant d'envoyer leurs formules. Il leur a demandé de ne pas se presser car quelque chose pourrait bien se produire après le 15, date à laquelle l'ordonnance entre en

vigueur. "Attendez au moins jusqu'à lundi, le 19, avant de faire quoi que ce soit".

Me Lalonde a encouragé les propriétaires à s'unir davantage, disant qu'ils étaient en minorité dans la province, mais que si chacune des ligues était plus vigoureuse, l'union jouirait d'une plus grande influence encore.

M. Quintin a aussi prononcé une courte allocution demandant aux

propriétaires de demeurer calmes, mais prêts à la lutte qu'il faudra peut-être encore mener lorsque la Cour Suprême aura rendu son jugement sur la constitutionnalité du contrôle des loyers.

L'assemblée était présidée par M. Jules Wermentinger, vice-président de l'Union. Le maire Paul Pratt, de Longueuil, qui a assisté à une partie de la réunion, a souhaité la bienvenue aux délégués.

Les paroissiens de Saint-Robert songent à reconstruire leur église

ST-ROBERT, comté de Richelieu, 13 — (De notre envoyé spécial, René Bonin) — Les paroissiens de St-Robert, à quelque dix milles de Sorel, dans le comté de Richelieu, consternés, n'ont plus pour église que deux murs démantelés, un amoncellement de briques et des ruines fumantes. Sous la conduite de leur curé, M. l'abbé Joseph-Evangéliste Larocque, ils songent maintenant aux réparations.

Le sinistre avait éclaté samedi soir dernier vers les 10 h. Un jeune homme de 17 ans, Laurent Lemoine, domicilié en face de l'église, sur la route qui mène à Saint-Aimé, aperçut le premier les flammes. Il courut avertir le sacristain, M. Joseph Rivard, mais il était déjà trop tard.

Le clocher s'est effondré vers 2 h. du matin, malgré les efforts des pompiers de Sorel et de Pierreville, aidés de nombreux volontaires. Les cloches disparurent, on ne sait dans quel état, sous l'amoncellement des briques. De l'intérieur du temple, rien n'a été épargné. Les Saintes Espèces et les vases sacrés, enfermés dans des coffres-forts, tout y a passé. Les assurances ne couvrent qu'en partie les dommages.

Lors de la visite des représentants de la "Patrie", hier après-midi, les marguilliers de la paroisse, MM. Joseph Royer, Jean-Baptiste Tellier et Albert Thérault discutèrent avec leur curé de la possibilité de reconstruction, le plus tôt possible. Le temple se relèvera bientôt de ses ruines, plus beau encore.

UN PEU D'HISTOIRE

L'église détruite s'édifiait en 1876. On l'avait restaurée en 1934. M. Vadeboncoeur, de Saint-Hya-

cinthe, avait conduit ces travaux de refection. M. l'abbé Dumontier avait été le curé-fondateur de la paroisse, chargé de cette tâche par l'évêque de Saint-Hyacinthe, Son Exc. Mgr Louis-Zéphirin Moreau. Il y a une trentaine d'années, on procédait à la consécration de l'église.

Le temple, avec toit en pointe, s'élevait à une hauteur d'une cinquantaine de pieds. Le clocher poussait sa tour à quelque 135 pieds d'élévation. L'église mesurait environ 160 pieds de longueur par 75 de largeur. Son Chemin de Croix était de haut relief. Les bancs de la nef étaient neufs.

PRESBYTERE ET COUVENT EPARGNES

Cependant, on a réussi à épargner du sinistre le presbytère et le couvent des Révérendes Soeurs de Saint-Joseph, les deux édifices adjacents à l'église. Pour sauver le couvent, il fallut enfoncer le chemin couvert, qui le reliait au temple en feu.

Le curé actuel de la paroisse est originaire de Saint-Ephrem d'Upton. Vicaire autrefois à Saint-Denis, à Farnham, à Sorel, curé à Dunham pendant onze ans, il administre maintenant la paroisse de Saint-Robert depuis cinq années.

La patrie, notre héritage

Choix de cadeaux pour les fêtes

"Bien que Noël et le Nouvel An approchent rapidement, j'espère que vous êtes comme moi et qu'en dépit de sages conseils qui vous ont été prodigués, vous n'avez pas encore terminé l'achat de vos cadeaux. Notre mutuelle imprévoyance me permettra de vous faire une suggestion qui me tient particulièrement à cœur". C'est par ces mots que M. Paul Guin, conseiller technique du Conseil exécutif de la province de Québec, a commencé sa causerie dans laquelle il a étudié, sous un autre aspect, la question de l'artisanat dont il avait parlé précédemment à propos de la décoration de notre hôtellerie.

L'histoire nous enseigne que l'âge d'or de l'artisanat au Canada français fut le XVIII^e siècle et le début du XIX^e. C'était l'époque où l'église, le clergé était le grand patron des arts: sculpteurs sur bois, orfèvres, tisseurs et dentellières travaillaient constamment à la décoration et à l'ornementation de nos temples. C'était l'époque aussi où nos habitants, isolés dans leurs villages et même dans leurs maisons par suite des difficultés de communications, étaient forcés d'imaginer et d'exécuter eux-mêmes les divers objets dont ils avaient besoin pour leur vie courante. Nos ancêtres avaient un goût très sûr. Ils avaient aussi le respect de l'ouvrage bien fait, de la "belle ouvrage" comme on disait. Ces qualités jointes à leur extraordinaire habileté manuelle, en faisaient souvent de grands artistes et toujours de remarquables artisans.

Mais hélas, les moyens de communications modernes et les méthodes de production changèrent tout cela. Vers la fin du XIX^e siècle, le clergé et les notables de la province voyagèrent beaucoup en Italie et, fort impressionnés par les églises italiennes, revinrent avec des idées nouvelles pour la décoration de leurs propres temples. Ils importèrent statues de plâtres, vases sacrés et vêtements sacerdotaux au point que le plus grand marché fut bientôt fermé à nos sculpteurs sur bois, orfèvres et dentellières. Et à partir de ce moment, ayant perdu la clientèle de l'église, nos artistes d'art religieux disparurent l'un après l'autre. Par ailleurs vers la même époque, le bon goût de l'artisan rural fut corrompu par l'arrivée de la machine. Les catalogues de toute sorte inondèrent le Canada français et en peu de temps les vieilles et lentes méthodes de production d'autrefois furent délaissées. Les meubles et vêtements manufacturés en série submergèrent la province. La décadence de notre artisanat était consommée dans tous les domaines.

Telle était la situation lorsque s'esquissa, il y a une vingtaine d'an-

nées, la campagne en faveur de la renaissance de nos arts domestiques. Grâce à Dieu, cette prédication, cette croisade ont donné de magnifiques résultats. Nous avons aujourd'hui une nouvelle génération d'artistes et d'artisans qui sont les dignes successeurs des maîtres d'autrefois. Ces artistes et artisans ont reçu à date un encouragement moral et financier vraiment prometteur. Il est cependant un débouché qui pourrait être développé davantage avec la collaboration du grand public, celui des cadeaux de mariage, d'anniversaires et puisque nous en sommes rendus à l'époque des fêtes, cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Autrefois, il n'était pas facile de choisir nos cadeaux parmi les produits de notre artisanat. Il n'existait pas de bureau ou d'office de renseignements pour nous orienter. Il n'y avait pas non plus de boutiques ou d'ateliers qui se spécialisaient dans ce genre de commerce. Cet état de choses n'existe plus. Deux organismes ont comblé cette lacune: L'Office Provincial de l'Artisanat et de la petite Industrie et l'Association Professionnelle des Artisans de la province de Québec, dont le numéro de téléphone est PL 5061, Montréal et dont le secrétariat conjoint relève de Madame Genest. Par ailleurs, on trouve à Québec, à Montréal et dans plusieurs villes de la province, des boutiques, des ateliers, des magasins qui nous offrent un choix extrêmement varié et à des prix très raisonnables des produits de notre artisanat. Pourquoi ne pas acheter nos cadeaux de tout genre, livres pour enfants et cartes de souhaits? Pourquoi ne pas rendre à nos artisans et à nous-mêmes le service qui s'impose, service qui nous fera honneur parce qu'il constitue un geste de patriotisme constructif? La réponse nous appartient. Espérons qu'elle sera favorable et qu'elle constituera pour nos artisans et pour la province un magnifique cadeau de Noël et du Nouvel An.

L'appel de Julius Richardson

Les déficiences d'un hôpital en font une véritable menace

Un plaidoyer pour le remplacement du présent édifice de l'hôpital Julius Richardson a été fait, hier soir, par M. Walter P. Zeller, vice-président du bureau de direction de cette institution de convalescence pour enfants, à l'occasion du lancement de la campagne de souscription pour recueillir les \$720,000 nécessaires à la construction d'un nouvel immeuble.

Cette construction est devenue absolument nécessaire a déclaré M. Zeller, l'hôpital actuel ne présentant plus les conditions de sécurité nécessaires aux enfants qui y sont hospitalisés. La bâtisse n'est pas à l'épreuve du feu, et de plus, n'est pas sanitaire. Le sous-sol est inondé à intervalles presque réguliers, le seul égout est constitué d'un réservoir séptique et l'on doit s'approvisionner d'eau à un puits.

Si l'on tient compte de ces trois dernières déficiences seulement, on peut sans crainte dire qu'elles constituent une véritable menace pour le bien-être et la santé des enfants.

D'un autre côté, l'hôpital est trop éloigné de la métropole. Médecins et parents des petits patients s'accordent à dire qu'il est difficile de visiter régulièrement les enfants qui sont hospitalisés à Châteauguay, l'hôpital ne possédant aucun système de transport propre et devant utiliser les services de taxis en cas d'urgence.

Finalement, dit M. Zeller, l'excellent travail accompli par Julius Richardson au cours des 32 dernières années aurait pu être multiplié et intensifié si le personnel avait eu à sa disposition l'équipement moderne requis pour le traitement des jeunes convalescents.

Ingénieurs éminents membres honoraires de l'Engin. Institute

Quatre ingénieurs éminents du Canada, des Etats-Unis et de Grande-Bretagne ont été élus membres honoraires de l'Engineering Institute of Canada lors d'une récente assemblée du conseil. Ce sont: M. John-B. Challis, vice-président et administrateur de la division du génie de la Shawinigan Water & Power Co. Ltd., de Montréal; M. William-M. Gilbreth, conseiller en génie civil, de Montclair, N.-J.; sir Frank Whittle, de Grande-Bretagne, l'inventeur de l'engin à réaction, et M. Clarence-R. Young, ancien doyen de la faculté des Sciences appliquées et du Génie à l'Université de Toronto.

On a annoncé également que MM. James-A. McCrery, M.E.I.C., président de la Shawinigan Engineering Co. Ltd., de Montréal, et M. Geoffrey-A. Gaherty, M.E.I.C., président et directeur de la Montreal Engineering Co., de Montréal, sont les récipiendaires de la médaille Julian-C. Smith pour réalisations importantes dans le développement industriel du Canada.

34 immeubles vendus au shérif

Cette année, seulement trente-quatre immeubles, dont trois lots construits, ont été vendus par le shérif à Montréal.

C'est là ce qu'a révélé, hier soir, M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances, dans une causerie portant sur les contributions foncières.

M. Roberge a rappelé qu'il est tenu, chaque année, de signifier des avis de vente pour taxes par le shérif relativement aux immeubles sur lesquels il est dû, en tout ou en partie, au moins deux années d'arriérés de contributions foncières, ou une seule année de contributions foncières depuis au-delà d'un an ou encore sur lesquels des répartitions spéciales sont impayées en tout ou en partie.

Il a ajouté que, à la fin de septembre, la liste des immeubles à être vendus a été remise au shérif qui l'a fait publier dans la Gazette officielle et dans deux quotidiens.

Incidentement, de dire M. Roberge, cette publication est très onéreuse pour le contribuable et le personnel du service des finances fait tout en son pouvoir pour lui éviter ces frais de publication en tentant de communiquer avec les retardataires.

Les mêmes démarches sont répétées quelques jours avant la vente fixée au premier décembre.

Grâce à ces démarches, continua-t-il, lors de la vente, sur 9,290 immeubles qui ont fait l'objet d'avis officiels de vente, seulement 139 durant être publiés, et finalement 34 immeubles furent vendus.

Pas d'enquête fédérale sur les spiritueux

OTTAWA, 13, (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral ne formera pas de commission royale pour faire enquête dans le domaine des spiritueux, apprend-on de sources bien renseignées.

Lorsque la fédération canadienne de la tempérance est venue voir le premier ministre la semaine dernière lui demandant d'instituer une commission royale, on lui aurait suggéré de faire ses suggestions aux gouvernements provinciaux.

M. St-Laurent aurait rappelé à la Fédération que bien que le fédéral ait le contrôle sur la production des liqueurs alcooliques, la juridiction sur la distribution et la vente relève exclusivement des autorités provinciales.

Le fédéral n'instituerait une commission royale pour faire enquête sur tous les angles du problème des spiritueux qu'à la demande des provinces, aurait dit M. St-Laurent.

Réduction dans le prix des denrées agricoles en 1950

OTTAWA, 13 — (D.N.C.) — Une réduction dans les prix des denrées agricoles, une production un peu plus élevée en 1950 et des approvisionnements abondants par suite de marchés extérieurs moins favorables: telles sont les idées maitresses que la conférence agricole fédérale-provinciale continuera à étudier, aujourd'hui et demain.

La conférence s'est ouverte hier alors que plus de cent délégués et les ministres de l'Agriculture des dix provinces étaient présents. Dans son discours d'ouverture, le ministre fédéral Gardiner a dit que depuis l'inauguration de ces conférences, en 1939, il ne s'était jamais présenté autant de problèmes immédiats.

"Les fermiers canadiens, a-t-il dit, ont des raisons d'être soucieux en face de l'avenir. Cette crainte provient de deux facteurs. En premier lieu, le fermier canadien ne peut compter sur un marché libre au Royaume-Uni et, en second lieu, si les Etats-Unis déclarent certaines denrées comme étant des denrées de surplus en vertu du plan Marshall, cela entraînera des conséquences non seulement sur le marché anglais mais sur les autres marchés. Des décisions ont été prises qui semblent indiquer que ces craintes ont été exagérées". M. Gardiner ajoute que des ententes entre le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni pourront établir la confiance et maintenir la prospérité des fermiers canadiens.

La journée d'hier a été employée à l'étude de la situation et des perspectives pour les produits de la ferme.

TABLEAU GENERAL

Les caractéristiques générales de l'année 1950 portent sur une production augmentée, des approvisionnements plus considérables par suite de la diminution des exportations et une baisse dans les prix.

On prévoit que la demande, bien que soumise aux variations du revenu national, se maintiendra bonne sur le marché domestique au cours de l'an prochain. A son mieux toutefois, la consommation au pays ne pourra absorber les excédents de vives occasionnés par une diminution de nos envois à l'étranger.

L'année 1950 verra une baisse de nos exportations dans tous les domaines et il est à prévoir que l'agriculture se ressentira plus durement de cette diminution de nos ventes à l'étranger, tout particulièrement au Royaume-Uni et dans les pays à devise sterling où l'échange de devises est difficile.

LA PROCHAINE SESSION À LA FIN DE JANVIER

OTTAWA, 13 — (D.N.C.) — La deuxième session du vingt et unième parlement aura lieu selon toute probabilité à la fin de janvier prochain, a-t-on appris, hier, de bonnes sources.

On avait d'abord fixé à la fin de février la date de la deuxième session du parlement fédéral actuel, mais on apprenait hier qu'elle débutera le dernier jeudi du premier mois de la nouvelle année, soit le 26 janvier.

Il appert que la session commencera immédiatement après la conférence fédérale-provinciale qui se tiendra le 10 prochain. Cette nouvelle date de la prochaine session a été choisie en considération des deux faits suivants: à cause de la lourde besogne que devront assumer les représentants du peuple à la prochaine session, et aussi parce qu'on désire terminer le travail sessionnel avant juillet ou juin prochains.

Ainsi l'intervalle entre la première session du parlement actuel qui s'est terminée samedi dernier et la deuxième session du même parlement est considérablement raccourci. Si on enlève de cet intervalle le temps que durera la conférence fédérale-provinciale, on voit qu'il restera très peu de temps au gouvernement pour préparer le travail sessionnel de la prochaine session de janvier.

On s'accorde à dire dans les milieux politiques d'Ottawa que la session de janvier durera au moins cinq mois, étant donné la lourde législation gouvernementale que

Au Canada, le marché domestique se verra privé de certains avantages qui ont prévalu l'an dernier, notamment le remboursement d'une portion des impôts prélevés sur les revenus pendant la guerre et la remise d'un montant de \$205 millions sur des récoltes antérieures de céréales. Cette remise n'aura pas en 1950 l'importance qu'elle eut en 1949 sur les revenus de la ferme. Les revenus dérivés du travail, des placements, des petites entreprises et des services professionnels devraient toutefois se maintenir stables.

On prévoit que le prix des articles nécessaires à la production de la ferme baissera lentement avec l'augmentation des approvisionnements, mais la baisse dans le prix de ces articles est habituellement plus lente que la baisse dans le prix des produits agricoles.

LES EXPORTATIONS

Dans le domaine international, il est à peu près impossible de faire des pronostics sans savoir ce qui se produira aux Etats-Unis. En supposant que les récoltes de ce pays soient normales en 1950, il faut prévoir un rajustement vers la baisse des prix de soutien de l'accumulation de stocks de produits alimentaires. Une baisse des prix agricoles aux Etats-Unis n'entraînera pas nécessairement une baisse correspondante au Canada par suite de la dévaluation de 10 pour cent de notre dollar qui met notre pays en meilleure posture que les Etats-Unis sur les marchés internationaux. Par contre, le Canada aura à subir une concurrence serrée de la part des pays qui ont procédé à une dévaluation plus radicale.

Les montants affectés au plan Marshall, au 30 juin 1950, sont de \$3,626 millions, soit inférieurs de \$1,329 millions à ceux de sa première année d'application. Le gouvernement américain a manifesté son intention de cesser tout secours d'urgence en 1950. Bien que ces montants soient employés à l'achat d'une grande variété d'articles, ils ont une influence considérable sur les échanges de vivres dans le monde.

Le programme de la Défense Nationale que l'on a mis de côté durant la session qui vient de se terminer; un budget tout à fait nouveau; le discours du Trône qui permettra à la plupart des 262 députés de faire leur premier discours en Chambre; les nouveaux amendements à la loi sur les combines sont autant de mesures qui laissent prévoir une longue session.

Toutefois, il est possible que la deuxième session du présent parlement soit la seule au cours de la nouvelle année, à moins qu'il se produise des événements extraordinaires. La session qui suivra celle de janvier prochain s'ouvrira probablement l'année suivante à une date semblable. Ainsi on rétablira l'ordre en ayant une session avec le début de chaque année nouvelle.

Le gouvernement aurait décidé d'avoir la prochaine session à la fin de janvier, quelques minutes seulement avant la prorogation, samedi.

La plupart des députés ont déjà quitté la capitale pour se rendre dans leurs familles, quoique quelques-uns soient demeurés dans la capitale pour mettre une dernière main à leurs affaires avant de rentrer dans leurs familles pour la période des fêtes.

Opposition à une entente sur l'énergie atomique

WASHINGTON, 13 — (PA) — Le sénateur Edwin C. Johnson, démocrate du Colorado, s'est opposé, aujourd'hui, à tout nouvel échange d'informations sur la bombe atomique avec la Grande-Bretagne. Johnson, qui fait partie du comité sénatorial en matière atomique, a déclaré à un journaliste qu'il s'opposait aux échanges d'informations proposés avec la Grande-Bretagne ou tout autre pays.

C'est Johnson qui avait annoncé, le mois dernier que les Etats-Unis possédaient des bombes atomiques six fois plus puissantes que celles utilisées contre le Japon durant la guerre, et que son pays travaillait à une arme 1,000 fois plus puissante. Par suite de l'attitude de Johnson à une entente proposée sur l'énergie atomique avec la Grande-Bretagne et le Canada, il est à prévoir que ce projet rencontrera de l'opposition au comité atomique.

L'OPINION MAJORITAIRE

Malgré l'opposition de Johnson et d'un certain groupe, il semble que l'opinion majoritaire est en faveur d'une plus grande coopération avec les Anglais et les Canadiens. Tout indique, par exemple, que le président du comité, Brian McMahon, appuiera un projet d'entente avec la Grande-Bretagne et le Canada. Toutefois, pour que le comité approuve ce projet, l'appui du Sénateur Arthur Vandenberg, qui exerce une grande influence sur les membres du parti républicain, est nécessaire.

LE TRAMWAY...

(Suite de la page 3)

congestion de la circulation dans les villes. M. Watt ré-affirme qu'il est aujourd'hui plus grave que jamais. "Je crois, dit-il, que l'on a fait une erreur fondamentale, dans la recherche d'une solution, en voulant donner à la masse des citadins les moyens de se rendre de leur domicile à leur travail, et vice versa, en automobile. Si l'on maintient cette erreur, il faudra reconstruire complètement les quartiers du centre de nos villes et, en tentant de faire cela, il se pourrait fort bien que nous chargions les contribuables d'un fardeau qu'ils seraient incapables de porter".

M. Watt a dit à ce propos que l'usager du transport en commun se voit imposer des taxes que le propriétaire d'une automobile n'est pas obligé de payer. "Les voyageurs des tramways, dit-il, semblent oublier que toutes les taxes imposées à la compagnie de transport

en commun ne peuvent provenir, en définitive, que du produit du passage qu'eux-mêmes sont appelés à payer". Le président de la Compagnie des Tramways ajoute que l'usager des tramways est appelé à payer comme tout le monde les taxes ordinaires imposées par la municipalité et, en plus, certaines taxes déguisées, du fait qu'il est un habitué du transport en commun. Ces charges additionnelles prennent diverses formes; ce sont, par exemple le pourcentage des recettes brutes de la compagnie absorbé par le loyer annuel payé à la ville; par le pavage et l'entretien de cette partie de la chaussée où circulent les tramways; par le coût de l'enlèvement de la neige; par le transport gratuit fourni à certains groupes d'employés municipaux tels que les agents de police et les pompiers, etc. "J'estime, dit M. Watt, que tout cela a constitué dans le passé un fardeau dont on a chargé injustement l'usager du transport en commun."

STATIONNEMENT

Il a signalé un point qui illustre la différence entre le traitement qui est fait à l'automobiliste et celui que doit subir l'usager du tramway; c'est le privilège du stationnement accordé au premier. Le propriétaire d'une automobile estime qu'il a le droit d'utiliser gratuitement les rues pour parquer sa voiture durant la journée; pourtant les véhicules dont se servent les usagers du tramway ne stationnent pas dans les rues. Durant les heures d'affluence, matin et soir, il faut plusieurs véhicules supplémentaires pour transporter les gens à leur travail et les en ramener, mais dans l'intervalle, ces véhicules sont stationnés dans les remises de la compagnie. Or, dit M. Watt, l'usager des tramways, en payant son billet, contribue au paiement des taxes municipales ordinaires qui grèvent ces remises, tandis que l'usager de l'automobile jouit du stationnement gratuit.

"A son avis, conclut M. Watt, le temps est venu d'abolir ou de modifier ces taxes spéciales, imposées aux usagers du transport en commun à une époque où l'automobile n'existait guère, afin que les voya-

Nomination



M. CECIL CARRICK, à l'emploi de la Commission hydro-électrique de l'Ontario depuis 1937 vient d'être nommé conseiller général de la commission. M. Carrick est né à Brandon, Manitoba et avant son entrée à Osgoode Hall était professeur. Il pratique le droit depuis 1914.

Chauffeur de taxi...

(Suite de la 1ère page)

son époux ne revenait pas, elle alerta, vers six heures lundi matin, le chef de la police d'Huntingdon, M. L'Heureux qui effectue des recherches depuis ce moment. Quatre heures plus tard l'auto maculée de sang était découverte dans une grange et immédiatement les autorités de la Sûreté provinciale de Montréal étaient alertées. Peu après on retrouvait près de cent officiers provinciaux sur les lieux patrouillant les diverses routes de la région, alors que d'autres, accompagnés de citoyens d'Oms-town, effectuaient des recherches dans la forêt.

La police a, au cours de la nuit dernière, questionné plusieurs citoyens de la région en rapport avec la disparition du chauffeur de taxi Brunette, du vol à main armée et des allées et venues des jeunes gens présentement recherchés. Aucune arrestation n'a toutefois été opérée.

Les autorités de la Gendarmerie Royale et de la police de l'Etat de New-York ont été alertées et se sont lancées dans les recherches de chaque côté de la frontière.

geurs des tramways ne soient plus tenus de payer des frais additionnels parce qu'ils sont des clients d'une compagnie de transport en commun. Je ne veux nullement dire que les économies ainsi réalisées devraient bénéficier aux propriétaires du réseau mais bien qu'on devrait les appliquer à l'amélioration du service ou à la réduction du tarif."

LES SECRETS DU SUCCÈS

par Elmer Wheeler



Voici une histoire racontée par un homme d'affaires de retour d'Orient. Deux voyageurs traversaient une montagne au sommet couvert de neige. Ils avaient égaré leurs montures et continuaient difficilement leur voyage à pied. A mi-chemin, ils rencontrèrent un autre voyageur qui avait perdu sa monture et qui s'était brisé une jambe. Ils s'arrêtèrent à sa vue et se regardèrent.

M. Philias Hébert décédé à 72 ans

A Montréal le 11 décembre, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Philias Hébert, demeurant à 1720, rue Gladstone. Il laisse dans le deuil outre son épouse, née Alexina Daigle, deux filles, Blanche et Cécile (Rév. Soeur Cécile de Marie des Soeurs de l'Assomption, supérieure au Convent Saint-Sauveur de Val d'Or), ses fils, J.-René, président de Daigle & Paul Limitée, Lionel, marchand, l'abbé Albert Hébert, vicaire à Saint-Philippe de Montréal, Bernard de Hébert Lumber, Roland de Richard Lumber, Armand, marchand de bois, et Lucien, de Hébert Lumber. Ses brus, Madame J.-René Hébert (Gabrielle Vendette), Mme Lionel Hébert (Irene Archambault), Mme Bernard Hébert (Thérèse Vendette), Mme Roland Hébert (Hélène Colette), Mme Armand Hébert (Gabrielle Malo), et Mme Lucien Hébert (Rolande Couture). Ses beaux-frères et belles-soeurs, l'honorable sénateur et Mme Armand Daigle, M. et Mme Albert Daigle, Madame veuve J. A. Tailleux, M. et Mme J. Saint-Michel, M. et Mme A. Lafliche, Madame veuve E. Pichette et Madame veuve A. Hébert. Il laisse de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Funérailles jeudi le 15 décembre en l'église Saint-Paul, Ralliement, 9 h. 30 angle Drake et de l'Eglise.

Retour des écoliers

L'arrivée à la gare centrale, jeudi matin, des étudiants du Collège King's Hall, de Compton, marquera le mouvement de retour des écoliers dans leurs familles à l'occasion des vacances de Noël et du Jour de l'An.

Ce déplacement sera plus prononcé la semaine prochaine quand la plupart des écoles et des couvents

—Fabriquons une civière avec nos paletots, dit l'un d'eux et nous pourrions le transporter ainsi jusqu'au village.

—Non, répondit l'autre. Nous ne sommes pas responsables de son état. Nous nous épuiserons à le transporter jusqu'au village.

—Eh bien, tu peux partir si tu le veux; moi je reste pour l'aider.

Ainsi ils se séparèrent. Il échoisa le membre du mieux qu'il put et se chargeant du voyageur il se mit à gravir la montagne. Il arriva au milieu de la nuit au village. Il s'enquit de la présence de son compagnon. C'est alors qu'un des villageois lui dit qu'il avait été trouvé mort dans la montagne. "Il fait si froid la nuit dans les montagnes qu'un homme ne peut survivre dit-il. Le fait d'avoir porté quelqu'un sur votre dos vous a sauvé la vie, sans cet exercice exténuant vous seriez mort comme votre compagnon".

fermeront leurs portes pour le temps des fêtes.

Alors que des écoliers arriveront dans la métropole dans des trains du Canadien National venant de Toronto, Victoriaville, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Joliette, d'autres étudiants venus poursuivre leurs études dans les collèges et couvents de la métropole quitteront la gare centrale à destination du Lac Saint-Jean, l'Abitibi, de l'Ouest du Canada, des Provinces maritimes et des Etats-Unis.

VENTE de Clavigraphes

UNDERWOOD, ROYAL, REMINGTON
L. C. South-Corona réguliers, portatifs

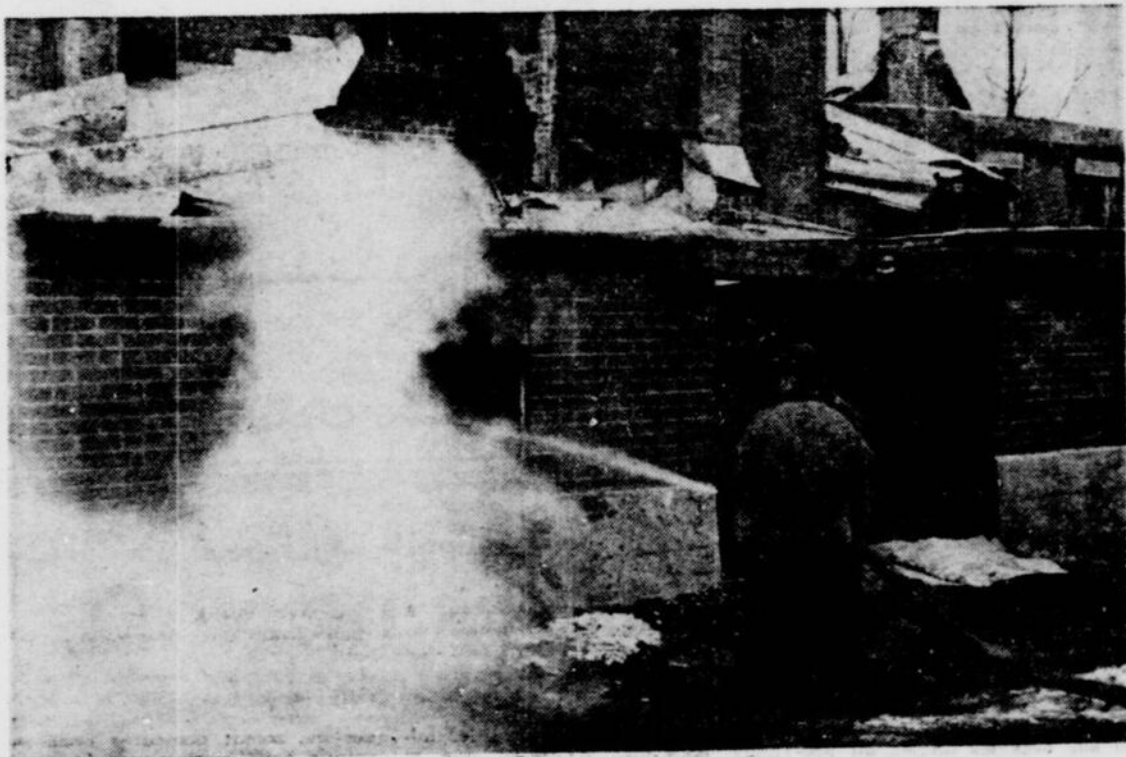
Machines à additionner
Calculateurs
Duplicateurs
Micrographes
Gestetner
Protecteur de chèques
Dictaphones et classificateurs.



N. Martineau & Fils

1019, RUE BLEURY
entre les rues Vitré et Lagache
Loyer • Vente • Achat • Service
REINR 2318 — MONTREAL

Le charbon fumait encore



Hier après-midi, lors de la visite des représentants de La "Patrie", à Saint-Robert, comté de Richelieu, lieu du terrible soir de samedi, le charbon fumait encore dans la soule et répandait une odeur

âcre. On voit des volontaires appliqués à éteindre le feu qui couvre toujours sous la cendre. Toutefois, tout danger est maintenant disparu.

(La "Patrie", par Jacques Sénécal).

L'ASSOCIATION DES INFIRMIÈRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A QUI DE DROIT

Conformément à la Loi des Infirmières de Québec (10 George VI, chapitre 88, 1946) nous attirons l'attention de tous les intéressés sur les dispositions suivantes de la dite Loi en vigueur depuis le 31 décembre 1946 (les chiffres se rapportent aux articles de la Loi).

- 39: Aucune personne ne peut exercer la profession d'infirmière à moins D'AVOIR OBTENU UNE LICENCE et d'être inscrite comme membre de l'Association dans le registre.
- 41: Les titres "d'infirmière", "d'infirmière enregistrée", de "garde-malade enregistrée", "Nurse" ou de "Registered Nurse" et leurs initiales, savoir: "I.", "G.M.", "G.M.E.", "I.E.", "N" ou "R.N." et autres appartiennent AUX SEULS MEMBRES de l'Association.
- 42: Il est interdit d'exercer la profession d'infirmière sous un pseudonyme.
- 54: Quiconque n'étant pas porteuse d'une licence d'infirmière, légalement accordée par le Comité et n'étant pas inscrite comme membre de l'Association, PRATIQUE DANS LA PROVINCE COMME INFIRMIERE OU COMME GARDE-MALADE, est passible des pénalités prévues par la Loi.

Avis spécial au sujet des arrérages

Conformément à une clause spéciale contenue dans les règlements de l'Association des Infirmières de la Province de Québec, tous les arrérages, jusqu'au 31 décembre 1949, peuvent être réglés sur le paiement de la somme de \$10.00 plus la cotisation de l'année courante. Après cette date, on ne pourra être réinstallée que sur le paiement de la cotisation annuelle due pour chaque année pour laquelle une cotisation n'aura pas été payée. (Règlement No 1 (g)).

MARGARET M. STREET, g.m.e.
Secrétaire-registraire.

Chambre 506,
1538 Sherbrooke Ouest, Montréal.

Fitzroy 0843

1410 SUR VOTRE CADRAN**CHLP****C·H·L·P***présente . . .***AUJOURD'HUI**

- 2 h. 30—L'HEURE SYMPHONIQUE, programme classique présenté le mardi, le jeudi et le samedi après-midi pour les mélomanes, fidèles auditeurs de CHLP. C'est une réalisation JACQUES BERTRAND.
- 3 h. 30—FANTASIE SWING, une heure de sélections musicales américaines par ANDRE CHABOT avec le concours des meilleurs orchestres américains.
- 4 h. 30—AU CARREFOUR DE LA CHANSONNETTE, un programme que les amateurs de la Chanson de Paris ne manquent jamais d'écouter puisqu'il leur apporte les voix des vedettes de la Ville-Lumière qui sont aujourd'hui: Fernandel, Jean Tranchant, Joséphine Baker, Charles Trénet, Toni Bert, Yves Montand.
- 6 h. 00—LA REVUE DES NOUVELLES avec notre reporter de l'air JACQUES AUGER qui vous revient du lundi au vendredi à 1 h. et à 6 h.
- 6 h. 10—SPORT-ECLAIR en quelques minutes, la revue des nouvelles sportives avec Roland Giguère.
- 7 h. 45—NOS VEDETTES CANADIENNES où vous applaudirez ce soir à la voix chaude de Rolande Desormeaux, une étoile de la radiophonie canadienne.
- 8 h. 00—ALOHA HAWAII qui vous apporte un peu de brise de là-bas.
- 8 h. 30—XAVIER CUGAT et son orchestre de danse.
- 9 h. 00—PLACE PIGALLE avec le dynamique disc-jockey ANDRE TREICH et Maurice Chevalier, Léo Marjane, André Dassary, Lily Fayol, Georges Guétary, Anny Gould, Orchestres Fredo Gardoni et Chico-Chica.
- 10 h. 30—PHIL BRITO qui ce soir, de 10 h. 30 à 10 h. 50, se fera entendre dans un programme de populaires chansons de charme américaines.
- 11 h. 30—AU CABARET DANSANT où vous êtes conviés pour applaudir l'orchestre de Artie Shaw et le chanteur Tony Martin.

DEMAIN

- 9 h. 00—MADAME, BONJOUR viendra vous dire une fois de plus demain matin, notre amie à tous et à toutes, GISELE, conseillère en soins de beauté. Une émission que la ménagère ne doit pas manquer.

L'HEURE SYMPHONIQUECET APRES-MIDI DE 2.30 A 3.30
UNE REALISATION DE**Jacques Bertrand**

- 1—Ouverture SEMIRAMIDE de Rossini.
Orchestre philharmonique de New-York
sous Arturo Toscanini
- 2—Troisième Symphonie de Schubert
Orchestre Marius François Gaillard.



Un nouveau et pétillant

COQUETTEL**MUSICAL**revient sur les ondes
de CHLP lundi de
5 h. à 5 h. 30

avec

JERRY TRUDEL

(du lundi au vendredi)

directement du café
HALE HAKALA*Sur les ondes de CHLP
le poste des sportifs*

Ecoutez tous les soirs de 10 h. 50 à 11 h.

LE SPORT CE SOIR

avec

JERRY TRUDEL

qui vous apporte en primeur montréalaise les dernières nouvelles du monde sportif et ses commentaires personnels.

Le MESSAGE du PÈRE NOËL

du lundi au vendredi

6:35 - 6:40 p.m.

—★—

Gracieuseté de
DUPUIS FRERES**Allo! Allo!**

ICI

CHLP 1-4-1-0DU LUNDI AU VENDREDI
10.30 à 11.00 A.M.MUSIQUE
CONCOURS
PRIX

AVEC

ANDRE CHABOT**ATTENTION**

LUNDI PROCHAIN, LE 19 DECEMBRE

JUSQU'AU 31 DECEMBRE



Soyez à l'écoute du poste CHLP pour

LES CONTES DE NOËL

NARRATEUR: JEAN MATHIEU

TEXTES: JEAN BART

4:00 A 4:55 P.M.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

MARDI

P.M. | CHLP | CKAC | CBF | CFCF | CBM | CJAD | CKVL

6	09 Revue et sport 15 Carr. de la ch. 30 Père Noël et 45 Carr. de la ch.	Elle et lui Dites-moi sport Nouvelles	Yvan Fintz. Nouv. de sport Revue En dinant	Star Club Nouvelles Instrumentally	Variétés Nouv. Nations-unies Contes de Noël	Nouv. et ballroom "	Par. de la chan Sport (8.55)
7	09 Autour de la l. 15 Heure familiale 30 Blanc & noir 45 Vedettes canad.	Jacq. Catudra Moulin des rêves Rue des zigzags Faubourg à m'	Un homme Métropole Fred Barry Chansons	Beulah Jack Smith Club 15 Make mine mus.	Bernie Braden Globe Reportage L'Etat	Nouvelles Dow Award sh. Decca features Sport	Par. de la chan Nouv. (7.55)
8	09 Jongleurs 15 Xavier Cugat 30 Nouv. (8.55) 45	Juliette Béliveau Mine d'or Ch. du Lps 8.55	Idées en marche Concert symp.	Search of citizens Symphonies	Musique Cavalcade	Share the wealth Fun parade	Chansons popu- laires Étoiles de cem Nouvelles (8.55)
9	09 Place Pigalle 15 Nouvelles 30 45	Dans le vif Rail, du rire & Paris	Ecole des parents	Dr Lambert Orchestre	Bob Hope Fibber & McGee	Phillip Marlowe Pursuit Reflections	Swing la baquaise Nouvelles (9.55)
10	09 Montréal la nuit 15 Phil Brito 30 Sport (10.50) 45	Moment musica J'ai dit ça Les nouvelles Musique	Nouvelles Conférence Amérique latine Musique	Critiques Cho. St. Peter's	Revue Leicester Sq.	Nouv.-Quiz \$50 question Nouvelles Chicagoans	Paris swing Paris-swing Sport (10.50)
11	09 Montréal la nuit 15 Cabaret dansant 30 45	Sports Chanteur genre Orch. de danse	Adagio Pour vous	Nouv.-D. Smith Serenades	Alberta Ranch Orch. danse	Sport Music in the night	Here come the bands Nouv. (11.50) Musique

MERCREDI

A.M.	09 Messe du jour 15 (6.50) Ouvert. 30 45	Eveil agricole	Nouvelles et Merry-go-round	Nouv. et mus.	Nouv. et Farm- Prière	Aux fermiers Nouv. (6.55)
7	09 Carroussel 15 Nouv. & sport 30 45	Actualités Michel Noël K. h. Oratoire	Opéra de 4 sous Nouvelles Merry-go-round	Nouvelles Dévotions Fanfare	Nouvelles Mus. Clock Nouv. et mus.	Avec Marce Kath Nouv. (7.50)
8	09 Of. au S.-Coeu. 15 Impromptu 30 En déjeunant 45 Nouv. (8.55)	Nouv. du jour Michel Noël	Radio-journal Élévations Rythmes	Nouv.-Merry-go- round	Nouvelles Musical clock "	Messieurs-dames Nouv. (8.55) News
9	09 Madame bonjour 15 Fohanna 30 Nouv. (9.55) 45	Actualités et Michel Noël Bl. & potes Pl. & chardons	Nouvelles et chansonnettes Petit train	Nouv.-Mus. Breakfast club "	Nouv. Musique Educatif	Roger Basin Nouv. (9.55) News
10	09 Au sa musette 15 Canzone 30 J.H.L.P. 1-4-1-0 45	Act. et Fern. Robidoux	Sur nos ondes M. Amie d'Amour Mme est servie Ce qui ne va...	Rosemary Brighter day Kate Aitken Jane Ogilvy	Kindergarten Grant & Brett Song shop	Nouvelles Ballroom "
11	09 Buffet de gala 15 (11.05) Panier 30 Club du disque 45	Actualités F. Louvain Mét. Rancourt Troubadours	Remember Brain wave Pour Madame	Road of life Grande avar Your beef Laura	Nouvelles et Kate Aitken Record shop	Par. de la chan (11.50) News
P.M.	09 Heure féru. 15 30 45	Nouv. & bon appétit Coin du disque Les magasins	Jeunesse dorée Rue Princ. Rég. Rural	Nouv. et today's the day	Nouv. Thine Lucie Emis. rurale	Nouvelles News Quiz Nouv. et Sports Anne Richard
1	09 Radio-journal 15 Heure féru. 30 45	Nouv. & Buenos Culture & Mus.	Quelles nouv. Radio-journal Vers le Soleil Fins gourmets	Nouv.-Rendez-va "	Nouv. Happy gang Rita Martin	Nouvelles et Popa concert "
2	09 Votre goût 15 30 45	Actualités Musique Un peu de tout Réverie	Grande Soeur Maman Jeanne Voyage Lettre à une C.	Breakfast in Hollywood Strollin' tom Nancy Craig	Voyage Commentaires Musically yours	Nouvelles Music please Paula Stone Gospel singer
3	09 Fantaisie swing 15 Nouv. (3.55) 30 45	Act. et avec Denise	Chefs-d'oeuvre	Méodies	Life can be Ma Perkins Pepper Young Right to	Nouvelles et Garry Moore "
4	09 Fantaisie swing 15 Carr. de la ch. 30 Nouv. (4.55) 45	Act. et évé. société Thé dansant	Pour les malad. Radio-colège	Aunt Mary Guiding light Dr Malone Valse	Jack Berch Chansons Claire Wallace Musique	N. et Club 500 "
5	09 Coquetel 15 Carr. de la ch. 30 45	Act. et Ch de mon coeur Hollywood J.-Claude & Lise	Paire-part Chansonnettes	Bunk house Oncle Troy	Variétés Contes Don Messer	Nouvelles Ballroom "
6	09 Nouv.-sport 15 Carr. de la ch. 30 Père Noël et 45 Carr. de la ch.	Elle et lui Dites-moi Forum sports Vv. chez nous	Yvan Fintz. Nouv. et sport Revue En dinant	Star Club Nouv.-D. Smith Instrumentally	Variétés Nouv. Nations Unies Contes de Noël	Nouvelles et Ball Room "
7	09 Autour de la l. 15 Heure familiale 30 Blanc & noir 45 Rhythm. & chan.	Jacq. Catudra Cavalcade Rue des zigzags Faubourg à m'	Un homme et... Métropole Peintres Ce... Pélex Leclerc	Beulah Jack Smith Club 15 Make mine mus.	Bernie Braden Mercredi soir Concerto Frank Starr Sport	Nouvelles Dow award sh. Frank Starr Sport
8	09 Heure italienne 15 30 45	Paris chante Trois cloches (8.55) C. du I.	Ceux qu'on aime Musique canad.	Maglietta Couda Gr. Gildesleeve	Georges Bizet Carmen	Escape Table à chance
9	09 Place Pigalle 15 30 45	Heure des sports "	Carabin "	Comrades in arms Curtain time	Groucho Marx Town topics	Jazz de France 13 chansons Nouv. (9.50)
10	09 Montréal la nuit 15 Evelyn Knight 30 sport (10.50) 45	Moment musica Nos gouvernem Nouvelles	Nouvelles Carmen (partie)	Favorite story Mystery playhouse	Nouv.-Quiz \$50 question Nouvelles L. Barrymore	Paris swing Nouv. (10.55)
11	09 Montréal la nuit 15 Cabaret dansant 30 45	Sports Chanteur genre Orchestre	Adagio Jrch. danse	Nouv.-D. Smith Serenade	Tombée de la nuit Musique	The band Nouv. (11.55) Musique



Comment résoudre les problèmes de la vie

Par ELISABETH B. HURLOCK, Ph.D.

Q. — Mon père est décédé récemment et ma mère est venue habiter avec nous. Je suis pleine d'attention pour elle parce qu'elle a eu une vie difficile ayant élevé une nombreuse famille sur un revenu modeste. Je cherche à lui rendre la vie le plus agréable possible. Mais elle se plaint constamment qu'elle n'a rien à faire et qu'elle a l'impression d'être un fardeau. — UNE FILLE AIMANTE.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Voici une intéressante donne qui démontre combien il est avantageux de laisser passer la première et la deuxième attaque de la couleur adverse.

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

Nord	7 6 5 2	Est	8 4
	R D 3		A V 9
	R V 7 6		10 9 4 3
	D 2		10 7 4 3
Ouest	R D V 10		
	8 7 6 2		
	D 2		
	V 6 5		
Sud	A 9 3		
	10 5 4		
	A 8 5		
	A R 9 8		

Les déclarations :
Sud Ouest Nord Est
1 ♣ passe 1 ♦ passe
2 SA passe 3 SA passe

Ouest entama du roi de sa séquence à pique et, comme il convenait, Sud le laissa tenir. Ouest continua la couleur et, bien que convaincu que son flanc droit était maintenant dépourvu, de pique, Sud laissa Ouest remporter la levée. Alors, Ouest continua la couleur, ce qui eut le don d'embarrasser son partenaire. En effet, si Est jette un trèfle ou un carreau, il sera squeezé à la couleur à laquelle il se défauçera.

Si Sud prend le deuxième pique et retourne coeur, dans l'espoir de trouver l'as chez Ouest, Est laissera passer et jouera le neuf de coeur. Alors, Sud ne peut faire son contrat, car il ne peut s'éviter de perdre deux coeurs, et soit trois piques ou deux piques et un carreau ou un trèfle.

Décès à 79 ans de l'abbé E. Chevalier

M. l'abbé Joseph-Evariste Chevalier est décédé à l'hôpital St-Laurent, le 11 décembre. Sa dépouille est exposée en l'église Notre-Dame des SS. Anges de Cartierville, où le service aura lieu mercredi matin à 9 heures. De là, la dépouille sera reconduite au cimetière de la paroisse de Ville St-Laurent. Il était âgé de 79 ans. L'abbé Chevalier était un prêtre retiré. Au cours de son ministère,

R. — Votre bonté est fort édifiante. Mais n'oubliez pas que votre mère a trimé dur toute sa vie durant et qu'elle s'accommode mal de son oisiveté actuelle. Habitée qu'elle a été de vaquer aux soins du ménage du matin au soir, elle ne peut vraisemblablement s'enfoncer dans un fauteuil et se croiser les bras. Je ne doute pas qu'elle soit bien malheureuse ainsi. Je vous conseille donc, sans la surcharger toutefois, de lui confier quelques menus travaux de façon qu'elle ne croie pas être un fardeau. Des personnes du caractère de votre mère ne sont pas de celles qui se complaisent dans le parasitisme. Rien que cette pensée les mortifie et les blesse au plus profond de leur être. Le dévouement dont elle a fait preuve toute sa vie n'est pas uniquement une habitude, une routine; cela fait partie de sa nature de sorte qu'elle se sent déséquilibrée lorsqu'elle n'a pas sujet de se consacrer à autrui. Les grand-mères deviennent, il me semble, plus sentimentales en prenant de l'âge. Elle est sans doute énormément attachée à vos enfants. Confiez-lui une partie des soins dont ils doivent être entourés. Cela mettra un sourire dans sa vie. Vous verrez combien elle en sera silencieusement reconnaissante. Ne craignez donc pas d'être une fille ingrate en donnant à votre mère un rôle utile à jouer dans votre maison.

Il a occupé plusieurs postes. Il fut vicaire à St-Jean, aumônier des Soeurs Grises, vicaire au Sacré-Coeur et curé à Notre-Dame des Anges de Cartierville, de 1910 à 1927, alors qu'il a pris sa retraite, demeurant dans la même paroisse.

Vous Aimerez Écouter COLETTE et ROLAND et leur musique

CE SOIR et JEUDI SOIR À 5.15 P.M.

PROGRAMME PRÉSENTÉ PAR LES BISCUITS McCORMICK

Les aventures d'ARSENÈ LUPIN d'après le célèbre Roman de MAURICE LEBLANC 813 ILLUSTRATIONS DE GEORGES BOURDIN ADAPTATION DE GEORGES CHEYLARD



En apprenant que le complice du mystérieux assassin se nommait Malreich, comme Isilda, Lupin saute sur sa chaise. "Et l'autre, continue-t-il, le petit homme noir?" Dominique manifeste aussi tôt l'anxiété la plus vive. "Je ne l'ai jamais vu, que la nuit. Il tue, comme d'autres mangent. Il ne faut pas parler de lui."

Pensif, impressionné malgré lui par la terreur de l'homme, Lupin tend à Dominique les deux billets et sort du restaurant. Sur son ordre, Doudeville court à la gare du Nord et saute dans l'express du Luxembourg. Il doit vérifier l'état-civil des Malreich à la maison de ville de Veldeux. Rendez-vous est pris pour le lendemain.

Cependant, dès le lendemain, Lupin, vêtu d'un bourgeron et coiffé d'une casquette, se dirige vers Neuilly et commence son enquête route de la Révoite, à l'adresse donnée par Dominique.

Une porte cochère ouvre sur une première cour, et là, c'est une véritable cité qui se dresse, toute une suite de passages et d'ateliers où grouille une population d'artisans, de femmes et de gamins.

Lupin gagne la sympathie de la concierge et bavarde longuement avec elle. Il ne tarde pas à voir passer un des hommes d'Altenheim. "C'est la bonne piste", songe-t-il en frémissant d'impatience.

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 Est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE, Limitée; O. L. Bourque, Secrétaire-Trésorier Téléphone: LAnconster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRI D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois ... 2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an ... 5.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois ... 2.98
Edition du dimanche, Canada, 1 an ... 5.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an ... 5.00

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, chambre, 291, Edifice McKinnon 19, rue Melinda, Téléphone: ELgin 1016.
Etats-Unis: Ralph P. Mulligan, 441 Lexington Avenue, New-York.

MONTREAL, 13 DECEMBRE 1949

Louis Arnould

Monsieur Louis Arnould, littérateur éminent qui vient de décéder en France, était un grand ami des Canadiens. Non seulement il enseigna dans notre université (il y a près d'un demi-siècle), mais il écrivit sur nous un livre fort intéressant intitulé : *Nos amis les Canadiens*. Il nous fut fidèle jusqu'à la fin. Pendant les quarante ans qu'il professa à l'Université de Poitiers, il n'avait pas de plus grande joie que de rendre service aux Canadiens et de les accueillir avec cette amabilité qui lui seyait si bien. Il consacra toute sa vie aux lettres, qu'il servit bien. Il est mort entouré de ses enfants et de ses petits-enfants dans la maison du poète Racan dont il avait fait l'acquisition. Sa mort sera douloureusement ressentie dans cette province française du Québec qu'il aimait tant et qui lui rappelait les vertus ancestrales auxquelles il était si attaché. Sur la tombe de ce grand ami du Canada, nous déposons l'hommage de nos profonds regrets.

La date de la Fête du Travail

Si la célébration de la Fête du Travail se faisait chaque année le troisième lundi de septembre, plutôt qu'au tout début du mois, la saison des vacances et du tourisme se trouverait prolongée de deux semaines avec le résultat que nos villégiateurs et les touristes qui nous viennent des Etats-Unis prolongeraient leur séjour à la campagne, grossissant d'autant les recettes de nos hôtelleries et, dans une grande mesure, celles des dollars américains dont notre pays a tant besoin.

Telle est la suggestion que réitérait récemment, à une assemblée du Congrès Canadien du Travail, M. George-A. Martin, président de la *Canadian Association of Tourist and Publicity Bureaus*. Il apporta à l'appui de cette innovation maints arguments d'ordre économique, notamment l'avantage de prolonger l'embauchage du personnel des établissements de villégiature, celui de la continuation des achats de victuailles de la part des hôtelleries, ainsi que celui de la disponibilité de ces établissements durant tout au moins la moitié du mois de septembre.

Comme le disait M. Martin, la Fête du Travail est chômée par tout le monde mais c'est spécialement la fête de la masse des travailleurs et ce sont eux qui peuvent le plus sûrement amener le gouvernement fédéral à changer la date de cette célébration, s'ils le veulent. Nul ne doute des avantages que ce changement comporterait, dans certains domaines, mais il ne suffirait pas d'une proclamation gouvernementale fixant la nouvelle date plus tardive de la Fête du Travail pour engager tous les villégiateurs à prolonger leurs vacances de deux semaines.

Ce qui marque, en réalité, la fin de la période des vacances, c'est la réouverture des écoles et tant que celle-ci se fera dès le début de septembre les familles qui passent l'été à la campagne rentreront en ville à cette date. Il faudrait donc que le changement se fit de concert avec les autorités scolaires.

Anomalies évidentes

par E. LETELLIER de SAINT-JUST

Le président de la Compagnie des Tramways de Montréal, M. R.-N. Watt, voyait juste lorsqu'il disait hier, dans une causerie devant le *Canadian Railway Club*, que le public adopte une attitude illogique à l'égard des impôts de toute sorte qui grèvent les entreprises de transport en commun. « Chose étrange et dont je ne cesse moi-même de m'étonner, disait-il, l'on n'entend jamais de protestations de la part de ce corps important de citoyens que sont les clients du transport en commun, lorsqu'une nouvelle taxe ou l'augmentation d'un impôt déjà existant viennent frapper la compagnie; j'irais même jusqu'à dire qu'ils paraissent approuver cela. L'on semble s'imaginer, par un curieux raisonnement, que la compagnie en question peut, à l'aide de quelque formule magique, trouver l'argent qu'il faut pour solder ces impôts accrus. Et l'on fait abstraction totale de cette vérité que tous les revenus d'une compagnie de transport doivent provenir en substance des passages qu'elle perçoit de ses clients. »

Ce commentaire sur la psychologie de la foule est d'une vérité que chacun de nous a été à même de constater et le président de la Compagnie des Tramways l'a appuyé de certaines constatations qui s'appliquent plus particulièrement au problème montréalais. Il a rappelé que le contrat de la Compagnie des Tramways oblige celle-ci à payer un loyer annuel d'un demi-million de dollars à la Ville et à contribuer au coût de l'enlèvement de la neige dans les rues où circulent les tramways. Les sommes que verse ainsi la Compagnie proviennent des passages payés par les usagers du transport en commun et constituent une taxe déguisée prélevée par la Ville des seuls clients des tramways.

« Quant à l'enlèvement de la neige sur la voie des tramways, explique M. Watt, le coût n'en saurait être logiquement imposé aux habitués du tramway que si le transport en commun avait l'usage exclusif de cette voie après que la neige en a été enlevée. Mais au contraire, le passager des tramways, après qu'il a payé pour faire enlever la neige, n'a pas cet usage exclusif de la voie ainsi déneigée; de fait tous les autres véhicules y circulent dans une plus grande mesure que les tramways. Et ce n'est pas tout: en payant son passage, l'usager du tramway se trouve à contribuer aussi à l'enlèvement de la neige dans toute la rue ainsi que sur les trottoirs et sur les toits des édifices qui bordent cette rue. »

Pour faire mieux ressortir cette anomalie, le président de la Compagnie des Tramways fait la comparaison entre l'état de chose que subit le client du transport en commun et le traitement qui est fait à l'automobiliste, lequel a accès, gratuitement, à toutes les rues de la ville et peut même y parquer sa voiture durant la journée. M. Watt voit là non seulement une injustice à l'égard des usagers des tramways mais l'une des causes de la congestion de la circulation dans les rues de Montréal. Reprenant une thèse qu'il avait déjà exposée naguère devant le Rotary Club, il affirme que « l'on a fait une erreur fondamentale, dans la recherche d'une solution, en voulant donner à la masse des citoyens les moyens de se rendre de leur domicile à leur travail, et vice versa, en automobiles. Il est maintenant démontré que la chose est impossible (...) Il faut abandonner cette pratique fondamentalement erronée, car si on la maintient, il faudra reconstruire complètement les quartiers du centre de nos villes, et en tentant de faire cela, il se pourrait fort bien que nous chargions les contribuables d'un fardeau qu'ils ne pourraient pas porter. »

On ne saurait dire que ces observations du président de la Compagnie des Tramways ne sont pas fondées sur l'expérience, et sur une observation raisonnée de l'évolution des coutumes

de la vie métropolitaine. Ses remarques sur les taxes déguisées imposées aux usagers du transport en commun évoquent la conclusion du rapport de la commission Tremblay, où le président de ce tribunal laissait entendre qu'il pourrait peut-être suggérer plus tard un moyen de ne point rendre permanente l'augmentation du tarif que la commission avait approuvée.

Le commissariat de Madrid

par Henri DUFRESNE

Le Canada, qui est à la recherche de nouveaux débouchés pour ses produits, a eu un geste heureux en établissant un commissariat du commerce à Madrid. Le titulaire sera M. E.-H. Maquire, ci-devant conseiller commercial au Chili, un des pays latins d'Amérique. Le Canada aura tout à y gagner en développant ses relations commerciales avec l'Espagne. D'autant plus que le marché espagnol pourra éventuellement, la crise d'après-guerre liquidée, prendre une grande importance. Déjà, l'Espagne, sans être richement pourvue en dollars américains, achète régulièrement sur notre continent. Elle se tourne présentement vers le Canada en vue d'y acheter, notamment, des métaux et certains produits manufacturés. De ce pays, nous importons présentement des fruits, du liège et des textiles, mais nous pourrions importer nombre d'autres produits en échange des nôtres et ce serait de bonne politique économique. Personne ne pourrait trouver à y redire, même ceux qui tiennent le plus Franco en suspicion, pour ne pas dire davantage. Il ne s'agit pas d'approuver le régime franquiste, pas plus qu'en achetant certains produits de la Russie on approuve le régime communiste, même s'il a place officielle au grand conseil des nations démocrates. Le gouvernement français ne voit certes pas Franco d'un bon œil et, cependant, il a cru bon de rouvrir la frontière des Pyrénées et de renouer ses relations commerciales avec l'Espagne; non seulement de les renouer, mais de les développer considérablement. Et il s'en est bien trouvé; et toute la France s'en est bien trouvée. La nomination d'un commissaire du commerce à Madrid arrive bien à propos, au moment où le Canada confère avec les provinces pour trouver des débouchés à ses produits à la suite de la défection apparente du client britannique.

En établissant un commissariat du commerce à Madrid, le gouvernement fédéral applique sa politique déjà annoncée de développer ses relations commerciales avec tous les pays du monde possibles. C'est de bonne politique réaliste. Les préjugés ont trop longtemps fermé les frontières. Le Canada se doit de chercher son bien là où il peut le trouver. C'est la raison d'ailleurs, et non le sentiment, qui préside aux affaires. On l'a bien vu récemment lorsque notre meilleur client d'outre-mer, auquel nous sommes liés par de puissants liens politiques, nous a fait défaut, momentanément du moins, pour aller acheter ailleurs, voire en Russie, des produits qu'il pouvait trouver chez nous. De là une crise qui menace gravement l'écoulement de notre production agricole. Il importe donc, — c'est une nécessité vitale de notre économie, — de trouver à tous nos produits des marchés sûrs et adéquats: l'établissement du commissariat commercial de Madrid est un nouveau pas dans la bonne voie.

Les mots qui vivent

— Nous avons été dotés de trois merveilleuses facultés spirituelles pour jouir de Dieu dès la vie présente: de la mémoire, pour nous souvenir de lui; de l'intelligence, pour que nous pénétrions graduellement dans sa connaissance au moyen de la foi et de la contemplation; de la volonté, par laquelle nous fixons en lui notre choix et notre amour.

La musique syndiquée

par Alonzo CINQ-MARS

La dictature de Cesare Petrillo sur la musique aux Etats-Unis, pour être moins spectaculaire que celle de John-L. Lewis sur les mines de houille, a pris une envergure extraordinaire depuis quelques années. Une manifestation intéressante du totalitarisme chez les musiciens syndiqués vient d'avoir lieu à New-York, frappant cette fois les corps de musique des universités et des collèges. La Fédération Américaine des Musiciens, affiliée à la Fédération Américaine du Travail, a informé les universités et collèges de la région de New-York qu'ils ne pourront plus utiliser les fanfares de leurs étudiants pour animer les joutes de championnat de football, basketball, etc., qui ont lieu en ce moment au Madison Square Garden et dans les autres grandes arènes de New-York, et qu'ils devront désormais les remplacer par des corps de musique composés de musiciens syndiqués qui seront rémunérés selon les tarifs réglementaires.

Le syndicat des musiciens prétend qu'il s'agit là d'entreprises commerciales payantes dont les recettes sont partagées entre les propriétaires des arènes et les institutions qui les louent. C'est pourquoi il entend leur imposer exclusivement ses membres comme il le fait pour les concerts et les spectacles ordinaires.

Les autorités des universités et des collèges ont en vain protesté contre cette décision qui, selon elles, entraînerait l'absence de toute musique à leurs concours sportifs, car elles soutiennent qu'elles n'ont pas les moyens de payer les salaires de musiciens syndiqués. Elles considèrent que la musique est l'accessoire obligé de ces concours et qu'il est vraiment arbitraire qu'on les oblige à se priver de leurs propres corps de musique, qui ne leur coûtent rien, et qu'on les oblige de recourir à des étrangers. Les équipes d'athlètes étudiants, qui ont besoin d'airs entraînants pour activer leur courage, tiennent à être soutenus dans leurs ébats par les accords des fanfares de leurs confrères, et non pas par ceux de musiciens mercenaires qu'ils ne connaissent pas.

L'attitude adoptée par le syndicat des musiciens de Petrillo est conforme à celle de tous les métiers syndiqués. Le dictateur musical prétend avoir toléré assez longtemps la présence de fanfares collégiales à ces concours sportifs. Il croit devoir protéger les nombreux musiciens syndiqués qui sont actuellement en chômage et il possède évidemment le moyen de le faire. Advenant que les propriétaires des grandes arènes de New-York persistent à laisser jouer les fanfares collégiales, dont les membres ne sont pas rémunérés et ne sont animés que par l'amour de la musique et du sport, le syndicat des musiciens n'a qu'à mettre ces établissements sur la liste noire, et ce serait pour ces derniers la faillite à brève échéance. Si les universités et les collèges tiennent absolument à ce que leurs fanfares d'étudiants activent le zèle des membres de leurs équipes sportives, ils devront engager tout de même des musiciens syndiqués, dussent ces derniers rester inactifs et regarder jouer les étudiants. Pareille anomalie s'est déjà présentée.

Cette ligne de conduite que le syndicat des musiciens vient d'inaugurer à New-York s'étendra sans doute bientôt à tout le territoire des Etats-Unis et probablement au nôtre. L'ancien joueur de cor Petrillo, qui n'a jamais eu le talent de devenir chef d'orchestre, a par contre celui d'un chef syndical de premier ordre. Il a organisé les musiciens des Etats-Unis, du moins les instrumentistes, sur un pied tel que cette profession, qui jadis faisait difficilement vivre son homme, est devenue exceptionnellement rémunératrice. Les musiciens ont certes gagné à se laisser enrégimenter. Reste à savoir si l'on peut en dire autant de la musique.

En marge de l'actualité

Leur bon côté

(par Paul de MARTIGNY)

"Aux Deux Copains" était le nom du bistrot qui faisait le coin de la rue des Martyrs, qui monte à Montmartre, et de la rue Hippolyte-Lebas, où tourne l'autobus. Trois clients buvaient, debout, au comptoir de zinc; la salle était remplie de consommateurs; c'était l'heure de l'après-midi. Une banquette, près de la porte, était vide: je n'y installai.



A Paris, quelle que soit votre mise, quel que vous fassiez, personne ne vous regarde. Aussi fus-je étonné de la curiosité que je soulevai.

—Qu'est-ce que j'ai fait? demandai-je au garçon qui m'apportait ma demi-tasse de chocolat.

—Oh! rien encore, que Monsieur se rassure! Mais il a pris la place de l'autobus, alors, vous pensez, ça intéresse la clientèle...

—De quel?

—De l'autobus, répéta-t-il avec autorité. Nous sommes ici au bas de la côte, le chauffeur met les freins avant de tourner, mais si le pavé est gras, comme en ce moment, le véhicule dérape: ça se comprend!

—Le mur a été refait, voyez; la banquette est toute neuve: il n'y a donc pas longtemps qu'il est venu. Alors, ces messieurs attendent ce qui va arriver.

Ce qui se comprend aussi c'est que je n'attendis pas longtemps pour filer.

Les maisons et les personnes ont leur destin. Celui des unes leur déverse des bombes sur la tête ou sur la tête en temps de guerre. Le destin du plus grand nombre est de vieillir doucement. On en dit qu'elles ont une carrière peu intéressante. La maison de Madame Elisabeth Kirby, que personne ne songe à bombarder, a cependant un destin dramatique. Il lui arrive, en effet, d'être secouée par un choc formidable: les murs se fendillent, les plâtres tombent et les carreaux des fenêtres volent en éclats.

—Où est-il entré cette fois? se demande Madame Kirby sans s'émouvoir.

"Il" c'est le camion qui dérape en tournant la colle et qui entre chez elle. Quatre fois en moins d'un an la chose est arrivée, nous informe une dépêche de l'Associated Press, lancée de Bridgeville, en Pennsylvanie. Le camion, à sa première visite, dévasta la cuisine. Madame Kirby toucha \$750 d'indemnité. La deuxième fois il entra au salon: l'indemnité fut de \$350. La troisième il fit irruption dans la salle à manger: il y eut du grabuge dans le buffet et \$450 tombèrent dans le portefeuille de Madame Kirby. Hier, un camion rusa de si près la façade qu'il emporta le portique: l'indemnité reste à fixer.

—On se fait à tout, dit Madame Kirby avec philosophie: de tamponnements ou catastrophes, ma maison sera bientôt payée. . .

D'où on peut conclure que les accidents ont leur bon côté.

CONVOCAION

Une séance de la Commission métropolitaine aura lieu à 8 heures, demain après-midi, mercredi, sous la présidence de M. J.-O. Asselin, le président.

Anniversaire historique

Demain il y aura 112 ans qu'eut lieu la bataille de St-Eustache

(par Eugène STUCKER)

En 1791, le gouvernement anglais avait donné au Canada un régime constitutionnel. Mais à la suite de ce geste de libéralité, la Couronne ne fit pas tout pour plaire aux Canadiens. Cette attitude se manifesta même en notre pays. Dans nos Chambres législatives on sentit la lutte pour le pouvoir que se firent les représentants de la Couronne et les représentants du peuple.

ACTE PROVOCATEUR

Au printemps de 1837 l'Angleterre posa ici l'acte le plus arbitraire qu'elle ait jamais posé en Amérique. Elle fit passer une loi qui remplaçait les subsides librement votés par les Chambres, par un prêt obligatoire de l'Angleterre au Canada, prêt dont le produit serait employé par la prètresse et à sa guise. Notre parlement n'avait donc plus d'autre raison d'être, sinon comme source productrice de revenus.

OPINION SOULEVEE

Ce fut une levée en masse de toutes les énergies combattives. Pendant tout l'été de cette année 1837, on convoqua des assemblées à travers toute la province du Bas-Canada. Des tribuns populaires s'appliquèrent à exposer au peuple tous les abus accumulés depuis cinquante ans. On ne cherchait qu'à créer une opinion publique capable de s'imposer à l'attention impériale. Papineau inspira et dirigea cette campagne oratoire, mais il eut trop de "jeunes" pour le second dans cette éducation politique de la foule. Ces tribuns de second ordre se montrèrent plus ardents qu'avisés. Ils prêchèrent la résistance par les armes, l'annexion aux Etats-Unis, voire l'indépendance. Le peuple ne voulait pas aller si vite et si loin; d'ailleurs nous n'en avions pas les moyens. Cette campagne de discours échoua; elle allait tout de même achever les masses à un soulèvement.

COLBORNE PREND SES PRECAUTIONS

Sir John Colborne, à qui l'Angleterre avait confié la défense du pays, sentit monter l'orage. Il ne voulait pas être pris à l'improviste. Dès janvier 1837, il créa un régiment de carabniers irlandais à Québec. Au printemps il permit la création d'un autre régiment d'irlandais, de 600 hommes, dans les Cantons de l'Est. Des troupes régulières arrivèrent d'Angleterre. Il y eut donc au pays pour tenir tête à un soulèvement, quelque 10,000 hommes sous les armes, postés autour de Montréal et dans la vallée du Richelieu.

IL A SES ESPIONS

Colborne reçut de Londres la somme de \$10,000 pour s'entourer d'un service de police secrète. Il organisa surtout un réseau d'espionnage qui conduisit à de nombreuses arrestations. On alla jusqu'à demander des cours militaires.

APPELS AUX ARMES

D'un côté, les auteurs des "provocations" semblent avoir réussi à préparer la fôte de la rébellion de '37. De l'autre, cette rébellion était intempestive, mal calculée et inattendue. Les autorités religieuses eurent beau représenter au peuple qu'il ne lui est pas permis de prendre les armes pour s'insurger contre le gouvernement établi. Les assemblées se firent de plus en plus menaçantes avec tout l'attrait révolutionnaire.

PREMIER COUP DE FEU

Dans la ville de Montréal, les Fils de la Liberté s'exercèrent au métier des armes. Des manifestations se firent de plus en plus bruyantes et on chercha à provoquer un soulèvement. Un bon nombre furent blessés dans une rencontre nocturne entre les Fils de la Liberté et les membres du Doric Club, société anglaise. Les premiers coups de feu étaient tirés. Les chefs, Papineau, Lafontaine et O'Callaghan, voyant qu'ils avaient perdu la direction du mouvement, allèrent se réfugier aux Etats-Unis. Leur tête fut mise à prix; \$4,000 furent offerts à quiconque capturerait Papineau.

SEULE VICTOIRE DES PATRIOTES A ST-EUSTACHE

Un premier groupe de patriotes se

réunit à St-Denis sur Richelieu. Colborne entendit étouffer l'insurrection tout de suite. Il envoya Gore pour y arriver par Sorel, et Wetherall par Chambly. Tout mal armés qu'étaient les patriotes, ils réussirent à faire retraiter les troupes régulières harassées de la fatigue des routes parcourues. Comme ils assassinaient un parlementaire envoyé par Colborne à Gore, ils s'attirèrent la vindicte des réguliers.

DEFAITE A ST-CHARLES

Les hommes de Wetherall, tout comme ceux de Gore, avaient été fatigués et retardés par le mauvais temps et les chemins impraticables. Deux jours après la défaite de Gore à St-Denis, Wetherall arriva dans la paroisse voisine, St-Charles. Brown était à la tête des patriotes, mais il se sauva à l'approche de Wetherall. Celui-ci attaqua avec l'artillerie, vigoureusement et avec ténacité. Sans chef, les patriotes ne tinrent pas longtemps. Une trentaine furent tués; un grand nombre furent faits prisonniers. Finalement les réguliers mirent le feu aux quatre coins du village qui fut rasé complètement.

DEFAITE DEFINITIVE A SAINT-EUSTACHE

Les rebelles crurent se reprendre sur un autre théâtre. A St-Eustache le Dr Chénier crut pouvoir tenir tête à Colborne. Celui-ci s'y rendit personnellement le 14 décembre 1837. Avec une forte batterie de campagne, il y arriva avec de l'artillerie, de la cavalerie, 2,000 hommes de troupes et un bataillon de volontaires Chénier ne voulut écouter ni conseils ni menaces. Ses hommes étaient allés chercher des armes et des munitions au fort d'Oké. A ceux qui n'avaient pu y trouver des fusils, il dit: "Ne vous en faites pas; il en tombera, vous prendrez les leurs!"

Lorsque parurent les troupes de Colborne, Chénier commit la sottise de s'enfermer avec ses "patriotes" dans l'église de St-Eustache. C'était une imprudence colossale. Colborne fit cerner l'église. Comme un soldat réussit à entrer, il y mit le feu. Tout l'édifice devint une trappe à mort. L'artillerie de Colborne bombardait l'église et aujourd'hui encore on voit dans la pierre de la façade les marques des boulets de canon. Les "Patriotes" n'eurent pas d'autre choix que de brûler dans l'église ou d'en sortir avec la perspective de tomber sous les balles des assaillants qui les attendaient à toutes les issues. Ce fut un carnage en règle, mais au fur et à mesure que les fusils anglais abattaient un "patriote", on leur criait: "Remember Weir!" C'était le nom du parlementaire que les patriotes avaient saisi à St-Denis. Chénier fut abattu comme ses adhérents. St-Eustache et St-Benoît furent réduits en cendres. Le "Vieux Brûlot" triompha par la force, et le peuple dut rentrer dans ses foyers pour y vivre sous la loi martiale, tandis qu'un bon nombre prirent le chemin des prisons.

Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 liv.

Reconnaissez votre état, votre âge, votre sexe. Consultez votre médecin. Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 livres. Consultez votre médecin. Les personnes maigres engraisissent de 5, 10, 15 livres. Consultez votre médecin.

Conférencier



M. Morris-E. DOBB, directeur général des Vivres et de l'Agriculture pour l'ONU, qui parlera devant les membres de l'Institut agricole au Mont-Royal, mercredi midi. Il a intitulé sa causerie: "Food Comes First". M. Wally J. Lavigne présidera.

Parlons français

Cette chronique bi-mensuelle est due à M. l'abbé Etienne Blanchard, P.S.S., qui la présente sous les auspices de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec:

Monsieur Mademoiselle! Mesieurs.

Madame s'abrège Mme ou Mad (pas Mde), qui pourrait tout aussi bien vouloir dire Marchande; Mademoiselle s'abrège Mlle (pas Melle); Monsieur s'abrège M. (pas Mons ni Mr).

Doit-on dire: Monsieur et Madame Lamarre, ou Monsieur Lamarre et sa femme, ou encore Monsieur Lamarre et sa femme?

Monsieur Lamarre et sa femme ne se disent pas. On ne doit jamais non plus demander à un homme des nouvelles de sa femme, mais de sa femme. Si les rapports sont cérémonieux, on dit: Comment va Mme X...? Un mari parlant de son épouse dit: Ma femme et non Madame. L'usage des mots dame et demoiselle n'est pas sans difficultés. On

entend dire assez fréquemment: Comment se porte votre dame, votre demoiselle ou bien encore: Leur demoiselle a-t-elle été malade? ou bien: Ils ont deux fils et une demoiselle. Ces locutions ne sont pas conformes aux habitudes de la bonne société. On dit cependant avec l'adjectif démonstratif: cette dame ou ces dames; cette demoiselle ou ces demoiselles. On emploie encore les mêmes expressions avec les noms de nombre dans les mêmes expressions: J'ai rencontré ce matin une dame, deux dames bien charmantes; la quête a été faite par une dame, par deux demoiselles. Monsieur Lamarre et sa femme se disent très bien dans le style de la conversation au lieu de Monsieur et Madame Lamarre.

Pour une présentation, ou encore sur une carte de visite, sur une enveloppe, en tête d'une lettre, on dit ou on écrit: Monsieur et Madame Lamarre.

Doit-on dire dame ou femme en parlant d'une femme mariée? Les traités de politesse et de bon ton prétendent qu'il faut dire femme et non dame. Un de ces traités dit: "En parlant à quelqu'un, vous vous borneriez à dire monsieur, madame, mademoiselle, sans ajouter ni le nom propre, ni le nom de famille. Au contraire si vous parlez à un mari de sa femme, vous aurez soin d'ajouter le nom de famille à la dénomination de madame; si on parle à une femme de son mari, on ajoute au mot monsieur le nom de famille du mari, lesquels mots, monsieur, madame, on ne doit pas employer tout court. A un mari en parlant de sa femme, on lui demande des nouvelles de madame Durand, à une femme, on dit, en parlant de son mari: monsieur Chevalier. "Mon époux, mon épouse, madame, mademoiselle" ne se disent ma femme, ma fille. Beaucoup de gens ne peuvent s'habituer à cette simplicité de langage qui est pourtant la meilleure preuve d'une bonne éducation.

D'ailleurs d'après les dictionnaires, dame n'est pas le mot propre à employer pour signifier épouse. C'est femme qu'il faut dire. Dans le Larousse, on trouve les citations suivantes: "Ma femme est allée à la campagne. Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un trésor. Un mari peut employer le mot femme et en parlant de son épouse: Madame Durand est allée à la campagne.

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays MARION & MARION Raymond & Hubert J.-Alfred Bédoin 761 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

Ne courez pas de RISQUE cette année DÉPOSEZ VOS ENVOIS DE BONNE HEURE Évitez tout désappointement. Date finale pour la distribution locale 17 DEC. Allez PLUS DE TEMPS pour les envois à l'extérieur. PAS DE DISTRIBUTION LE JOUR DE NOËL NI LE 26 DEC. Les employés de la poste passeront le congé de Noël dans leurs familles. Publié avec l'autorisation de l'honorable G. Édouard Riéffel, C.B., M.P. ministre des Postes.

LE ROYAUME des Femmes

Réponse à TOUS

Q. — Agée de dix-neuf ans, je suis fréquentée depuis un an bientôt par un jeune homme de mon âge encore aux études. Cet ami, pourvu de certains revenus de famille, m'a laissé entendre qu'il m'offrirait un cadeau à l'occasion de Noël. Or comme son anniversaire de naissance tombe la semaine prochaine, j'ai l'intention, pour lui causer une surprise, de lui offrir un bracelet de bonne qualité.

Ce cadeau, lui sera, je le sais, très utile et je me sentirai plus à l'aise pour accepter la bague à initiales dont il voudra probablement faire emplette pour moi. Qu'en pensez-vous?

Veuillez me dire quel doit être mon poids normal je mesure 5 pieds 4 pouces. — JACQUELINE.

R. — Il vaudrait mieux, je pense, pour marquer l'anniversaire de votre ami, vous en tenir dans les circonstances, à l'envoi d'une carte bien choisie. Une jeune fille ne doit pas avant d'être fiancée offrir des cadeaux aux jeunes gens et le fait de prendre les devants en remettant à votre ami un bracelet de belle valeur de la marque mentionnée dans votre lettre serait, ne pensez-vous pas, de nature à mettre ce dernier dans un réel embarras surtout, si comme vous le dites les ressources dont ce jeune homme dispose lui sont octroyées par ses parents. Je vous souhaite de recevoir la jolie bague rêvée, qui deviendra peut-être le premier anneau d'une chaîne solide.

Pour ce qui a trait à la question de votre poids, celui-ci, pour être normal, doit être d'environ 125 lbs.

Effluves magnétiques:

Pour produire un effet subtil du meilleur goût, le parfum doit être utilisé avec art et discrétion, ne pas être vaporisé d'un seul jet sur la toilette mais délicatement distribué en petites quantités sur la personne. On conseille, soit d'en imprégner la chevelure fraîchement coiffée, de l'appliquer au lobe de l'oreille, au poignet ou au rebord de la robe. Il ne faut pas compter sur la durée indéfinie d'une seule application et celles qui se soucient de parfaite correction à toute heure tiennent à porter sur elles un minuscule contenant de leur essence préférée. Il se vend nous dit-on à cet effet des bracelets et ornements de basque comportant un flacon miniature et qui sont destinés à être grandement appréciés de nombre d'élégantes.

Q. — Pourriez-vous publier pour moi la recette de la préparation utilisée pour les tartes à l'émoussé. Je sais que ce mélange doit être mis à point quelques semaines avant d'être ajouté à la pâte?

FABI

R. — Voici une recette canadienne de ce savoureux dessert fort apprécié au cours de la froide saison: "Après en avoir enlevé les coeurs, émincer finement au hachoir trois livres de pommes non pelées; laver à l'eau courante dans une passoire 2 lbs de raisins de Corinthe et autant de raisin sec épiné laisser égoutter et placer avec les pommes hachées dans une jarre de grès ou un contenant émaillé; ajouter 1 lb. de suif sans membranes, haché fin, 1 lb de zeste d'orange et de citron émincé et mêlé, 1 tasse d'amandes mélangées, hachées, 1 lb de noix piquées blanches émincées, 2 c. à thé de sel, 1-2 c. à thé de poivre, 1 c. à soupe de muscade, une de clou et de canelle moulus, 2 tasses de cassonade brune, 1 tasse de vin blanc, 1-2 tasse de jus d'orange et autant de jus de citron. Bien mélanger le tout, recouvrir, surveiller et brasser tous les jours jusqu'au moment de placer dans les abaisses pour faire cuire."

Annie

La poupée de ses rêves



La petite ELISA MARINO ouvre de grands yeux devant la magnifique poupée que ses petits cousins Joe Passanante, 6 ans et sa soeur, Virginia, 8 ans, viennent de lui offrir. La fillette vient d'arriver d'Italie afin de subir des traitements de chirurgie plastique pour faire disparaître les cicatrices défigurant son visage, résultat d'un accident. Le gouvernement américain a donné un permis spécial à l'Etat de l'Illinois permettant à la fillette de venir se faire traiter à Chicago.

Le Canada, pays des "Deux Forces" plutôt que des "Deux Solitudes"

M. Gustave Lanctôt, B.Litt., LL.M., D.Litt., auteur et historien canadien bien connu, était le conférencier invité du "Women's Canadian Club", lundi après-midi, au Ritz-Carlton. Diplômé en droit de l'Université de Montréal, boursier Rhodes, il fit un stage à Oxford et à la Sorbonne. Ancien conservateur des archives nationales, M. Lanctôt est président de l'Alliance Française, à Ottawa et ancien président de la Société Royale du Canada.

TROIS PERIODES

Parlant sur les influences mutuelles des cultures française et anglaise au Canada, le conférencier souligna qu'on peut répartir ces influences sur trois périodes distinctes. La première date de la conquête à l'Acte Constitutionnel de 1791 alors que la minorité britannique s'adapta aux usages de la majorité française; à cette époque, celle-ci réussit à faire reconnaître sa religion, ses lois et sa langue par les nouveaux arrivés.

Durant la seconde période de 1791



M. Gustave LANCTÔT, B.Litt., LL.M., D.Litt., ancien conservateur des archives nationales, ancien président de la Société Royale du Canada, représentant canadien au Comité International des Sciences Historiques et au Comité International du Folklore, qui prononça une conférence lundi après-midi, au Ritz-Carlton, sous les auspices du "Women's Canadian Club".

à la Confédération, soit durant l'émigration loyaliste, les Français subirent l'influence des institutions britanniques tandis que les requêtes d'au Québec pour les droits des minorités ne touchaient que la haute classe des Britanniques.

La troisième période de la Confédération à nos jours, est marquée par une meilleure entente dans les domaines fédéral et intellectuels entre les deux idéologies opposées, malgré certains conflits occasionnels raciaux.

INFLUENCE FRANÇAISE

De la reconnaissance de l'égalité entre les deux races, conséquence de cette double interpénétration, est résultée une largeur de vue morale et sociale où l'on retrouve l'application des plus hauts principes de civilisation chrétienne.

Récapitulant l'apport du Québec au groupe anglais, M. Lanctôt dit que les Français firent reconnaître à leurs nouveaux compatriotes qu'en dehors des lois britanniques, des droits s'appuyant sur la nature et l'équité existaient, appartenant au peuple conquis. La reconnaissance de ces droits signifie une liberté d'esprit et un parachèvement politique pour le Canada, c'est une pierre d'achoppement dans la marche de l'humanité vers une plus grande liberté politique.

Le Québec français a aussi rendu un autre service au pays. Il s'est tellement imprégné des principes britanniques qu'un auteur américain a pu déclarer qu'il s'est placé en chef de file en réclamant le contrôle parlementaire des affaires provinciales, il a contribué à la naissance du gouvernement responsable.

De plus, les Québécois ont énoncé le premier plaidoyer en faveur du canadianisme, basé seulement sur les intérêts fondamentaux du pays. Ce patriotisme national qui place le Canada au premier rang est inhérent à notre système politique; il provient du groupe du Québec qui a de plus donné à notre pays son hymne national.

INFLUENCE ANGLAISE

Des Britanniques, le groupe français a reçu la notion d'une chose inconnue jadis: la liberté politique. Doté auparavant d'un statut inférieur soumis au pouvoir absolu, les Canadiens français ont obtenu les plus hauts droits politiques et un

Pour les Gourmets

SOUPE AUX ROGNONS

1 pinte d'eau,
1/2 lb de rognons,
1 carotte, 1 navet, 1 oignon,
3 cuillerées à s. de thé de boeuf,
Bouquet garni,
1/2 tasse de farine,
2 cuillerées à soupe de graisse.
Laver le rognon, l'essuyer et le tailler en morceaux. Frire dans la graisse avec un oignon, puis ajouter le thé de boeuf, l'eau, les légumes et le bouquet garni. Chauffer doucement pendant deux heures. Passer votre bouillon; couper votre viande en dés. Remettre le tout dans la casserole, épaissir avec de la farine; faire bouillir quelques minutes avant de retirer du feu. Assaisonner.

CHOU FARCI AU GRAS

Choisissez de préférence un chou à feuilles lisses, débarrassez-le des premières feuilles vertes que vous jetez; échaudez votre chou, puis faites-le cuire à moitié dans de l'eau salée, faites égoutter, puis posez votre chou sur une planche, enlevez le trognon et écartez les feuilles du chou, prenez le coeur que vous mélangez à un hachis de viande, chair à saucisses, mie de pain trempée dans du lait, un ou deux oeufs entiers, selon la quantité, sel, poivre, oignon émincé, et une pointe d'ail. Quand cette pâte est bien amalgamée, posez-la sur vos feuilles de chou et refermez avec une ficelle.

Faites dorer avec un peu de saindoux, ajoutez quelques lardons et un gros oignon coupé en tranches puis une cuillerée de farine; quand le tout aura une belle couleur dorée, mouillez avec du bouillon et laissez cuire doucement une heure et demie après avoir salé et bien poivré.

gouvernement responsable, deux décades avant la France elle-même.

Les Québécois doivent aux Anglais la loi criminelle britannique qui assure une meilleure compréhension de la justice et des droits individuels. Ces principes de respect et de protection individuels ont été si bien assimilés par les Québécois qu'ils sont maintenant devenus une partie de leur idéologie personnelle.

En dernier lieu, le groupe britannique a incité le Québec au service social, qui n'existait presque pas en Nouvelle-France, laissé tel qu'il était à l'Etat et à l'Eglise. L'acquisition de semblables notions de solidarité collective pour le bien-être et le progrès de tous a contribué à augmenter la valeur morale et sociale du groupe français.

En conclusion, M. Lanctôt ajouta que l'influence mutuelle des deux groupes canadiens n'a pas agi de la même façon ni dans le même domaine. L'influence française a at-

Pour les petits



712



PATRON No 712. — Cette magnifique gravure représentant la Vierge et les enfants conviendra parfaitement pour la chambre de vos petits. Si vous aimez le travail à la broderie, n'hésitez pas à entreprendre cette oeuvre, vous serez enchantée du résultat.

LE PATRON No 712 comprend le motif à décalquer de 15 par 19 1/2 pouces.

Procurez-vous le catalogue d'automne et d'hiver Anne Adams, contenant suggestions diverses pour cadeaux et conseils du monde. Un patron gratuit de chapeau est inclus dans ce catalogue. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

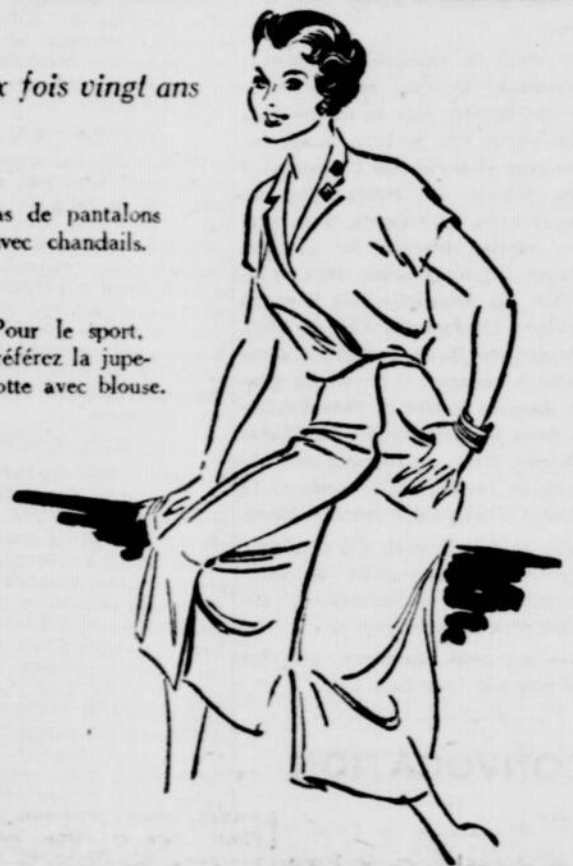
teint seulement les classes supérieures, politiques et sociales de la population britannique; les influences britanniques se sont infiltrées dans tout le groupe français. Les deux influences ont bénéficié aux deux groupes et devraient continuer de le faire. Le conférencier termina en disant que le Canada ne devrait pas être le pays des "Deux Solitudes" mais celui des "Deux Forces".

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Deux fois vingt ans

Pas de pantalons avec chandails.

Pour le sport, préférez la jupe-culotte avec blouse.



Mondanités

Concerts Symphoniques

M. et Mme Allan Bronfman recevront en l'honneur de M. Vladimir Golschmann et de M. William Kappel, à l'issue du concert symphonique qui aura lieu ce soir, au Plateau.

Au Club Musical et Littéraire

Le mardi 20 décembre 1949, à 9 h. p.m., aura lieu dans la Salle de Concert du Ritz Carlton, la troisième Conférence-Concert, de la 17ème saison artistique du Club Musical et Littéraire de Montréal, sous la présidence de M. Gérard Gamache directeur du Club.

A cette conférence-concert, les membres du Club auront le plaisir d'entendre comme conférencier, M. Guy Boulizon, professeur au collège Stanislas.

M. Boulizon a intitulé sa causerie: "La littérature de sensation". (De Pierre Loti à André Gide).

M. René Lescoup remerciera le conférencier. Artiste invité: Georges Savaria, pianiste.

A cette réunion, seuls les membres et leurs invités sont admis. Tenue de ville.

Conférence

Sous les auspices du Comité Conjoint du Statut légal de la femme mariée, aura lieu une conférence



Mme Edith Lamothe BROSSARD qui a été récemment élue présidente des Dames de Charité de Nicolet.

(Photo Lucile Coulombe, Nicolet)

dans le Salon Bleu de l'hôtel Ritz Carlton, mardi soir, 20 décembre 1949, à 8 h. 30.

La conférence sous la présidence d'honneur de l'hon. juge O. Tynedale, juge en chef de la Cour Supérieure, chancelier de l'Université McGill, sera donnée par Me Louis Baudouin, spécialiste du droit civil français. La conférence de Me Beaudouin portera sur "Le mari français, ce nouvel incapable".

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Suzette Jobin, fille de M. Paul Jobin, décédé, et de Mme Jobin, au lieutenant-colonel Jean Soumaistre, de Grenoble, fils de M. et de Mme Jean-B. Soumaistre. Le mariage aura lieu en France au début de janvier.

Réceptions

M. et Mme Paul Riou, de Paris, ont reçu, ces jours derniers, à la Maison Canadienne en l'honneur du docteur Donatien Marion, directeur général de l'Association des médecins de langue française, et de Mme Marion.

Lundi soir, M. et Mme Paul LeFebvre ont reçu à dîner en l'honneur de Mlle Denyse Paquette et de son fiancé, M. André Fautoux. Samedi, un dîner fut également offert par M. et Mme Maurice Desmarais.

M. et Mme Paul Riou, de Paris, recevaient à déjeuner, ces jours



Mme Frances COURTNEY-DUNNE, fille de M. et de Mme W.-R. Wright, et le Dr Alain-Paul FLEURY, fils du Dr et de Mme B.-P. Fleury, dont le mariage aura lieu le jeudi 29 décembre.



derniers, en l'honneur de M. et de Mme Rosario Messier, d'Ottawa.

Samedi, en fin d'après-midi, Mme John Hollyer recevait en l'honneur de sa fille, Anne, et de Mlle Mildred-Ann Bagshaw, de Radlett Herts, Angleterre, toutes deux débutantes de la saison. Des chrysanthèmes ornaient les salons. Mme Hollyer portait une robe de romain noir et Mlle Hollyer, une robe de jersey noir et de taffetas flamme avec touffe d'oeillets rouges à l'épaule. Mlle Bagshaw portait une robe de crêpe abricot avec large berthe et bouquet de petits chrysanthèmes bronze.

Le major-général et Mme Churchill Mana, de Todmorden, recevront le vendredi soir, 21 décembre, au Royal York, de Toronto, pour leur fille, Shirley, débutante de la saison.

Déplacements

Mlle Suzette Jobin s'embarquera le 29 décembre à New-York, sur le "Queen Elizabeth" pour la France.

Lady MacBrien et Mlle Lynette MacBrien, d'Ottawa, ont passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Margot Beaubien, qui poursuit ses études à Compton, passera les fêtes de Noël et du Nouvel-An à Montréal, chez ses parents, M. et Mme Louis-A. Beaubien.

Mme John Hall Kelly, de Québec, est de passage à Montréal en route pour les Bermudes où elle séjournera quelques mois.

Mme Claude Jasmin-Finozzi passe quelque temps à Ottawa. L'invitée de M. et de Mme J.-J. Jasmin.

Mme Donald Gray-Donald, de Québec, à Montréal depuis quelques jours, est l'hôte de ses parents le Dr et Mme Donald Hingston.

M. et Mme Georges Lafortune étaient de passage à Ottawa la semaine dernière.

Women's Canadian Club

Une réception intime en l'honneur de M. Gustave Lanctôt avait lieu, hier après-midi, au Ritz-Carleton, à l'issue de la causerie qu'il prononçait sur l'influence mutuelle des cultures française et anglaise, devant les membres du "Women's Canadian Club". Parmi les invités, mentionnons: l'hon. sénateur Thomas Vien, président du Comité France-Amérique, M. Victor Morin, président de la Société d'Archéologie et de Numismatique, Mme Alfred Paradis, présidente de la Société d'étude et de conférences, Mme Joseph-Edouard Perrault, Mme E. de B. Panet, Mme Westcott Papineau, l'hon. juge et Mme Séverin Létourneau, M. Percy E. Nobbs, M. Richard Penington, M. P. C. Nar-

Le Bon Parler Français

Honneur à la Rév. Mère Ste-Marie-Armand, C.N.D.

Au cours d'une intéressante séance, le B.P.F. a conféré le titre de directrice à vie de l'Ordre "Honneur et Mérite" de cette Société à la R. Mère Ste-Marie-Armand, c.n.d., supérieure de l'École Marguerite-Lemoyne, et lui a remis la magnifique médaille d'argent de cette distinction académique.

Le président général, M. Jules Massé, rendit hommage à la Rév. Mère provinciale qui présidait la séance avec M. Emile Girardin, et fit l'éloge de la récipiendaire en résumant sa carrière de 50 ans d'enseignement. "Je souligne particulièrement son culte pour le bon parler scolaire", dit M. Massé. Il en rendit témoignage lors d'une récente assemblée-concert de la Société dans la salle de l'école qu'elle dirige. Il évoqua le succès fort applaudi des élèves dans une pièce intitulée: "Sa Majesté le Langue française".

La nouvelle directrice à vie affirme qu'elle n'a fait que pratiquer l'idéal de la fondatrice de sa communauté, la vénérable Mère Marguerite Bourgeois, dont le but était d'instaurer la civilisation française et catholique en Nouvelle-France. La Rév. Soeur supérieure rappela que le premier élève à fréquenter l'école de la fondatrice était Jean Desroches, l'ancêtre maternel du président actuel du B.P.F. Elle remercia vivement la Société de l'honneur qu'elle vient de lui conférer.

M. l'abbé Adélaré Desrosiers, président honoraire du B.P.F., M. Lucien Hétu, directeur scolaire de Montréal; M. l'inspecteur Jules Racicot félicitèrent la nouvelle décorée qui, au cours de ses 50 ans au service de la langue française dans nos écoles a noblement illustré la mission religieuse et patriotique de Mère Bourgeois et hautement mérité le respectueux et fervent témoignage de la Société du Bon Parler Français.

Les élèves de Marguerite-Lemoyne exécutèrent un programme de chant approprié à la circonstance. Mlle Thérèse Laporte, soprano, interpréta quelques pièces de son répertoire. M. Gérard Sauvé agissait comme maître de cérémonie.

A L'HOPITAL STE-JUSTINE

La fête patronale de la Bonne Mère, Soeur Marie-Ambroise, directrice à vie du Bon Parler français, fournit à l'École des Infirmières l'heureuse occasion de recevoir, jeudi soir, le distingué président général de la Société du Bon Parler français: M. Jules Massé. M. l'abbé Adélaré Desrosiers qui en est le président honoraire, l'accompagnait.

Présenté par Mme Rose L.-La Salle, secrétaire d'honneur de la Société et organisatrice de la filiale de Sainte-Justine, M. Massé offrit d'abord ses vœux à la Rév. Mère Marie-Ambroise qui faisait partie du premier groupe de religieuses qui répondit à l'appel de notre archevêque d'alors, Mgr P.-E. Bruchési, ces religieuses arrivèrent de France au Canada le premier mars 1910, pour prendre charge de la régie interne de Sainte-Justine; M. Massé félicita les Infirmières de leur attachement à Sa Majesté la Langue française, les intéressa vivement par une causerie marquée au coin de sa ferveur, de son patriotisme et de son érudition en faveur de notre parole.

Mlle Françoise Pinard, l.l., secrétaire de la filiale, remercia le conférencier. M. l'abbé Desrosiers, invité à adresser la parole, fit d'habiles suggestions pour promouvoir l'émulation entre les membres de la filiale et félicita à son tour, l'École des Infirmières et leurs dévouées directrices.

La partie artistique a été admirablement exécutée par Mlle Thérèse Laporte, chanteuse, accompagnée au piano par Mlle Olivette Saint-Roch et Mlle Odile Baril, violoniste, accompagnée au piano par sa soeur Mlle Thérèse Baril. M. Gérard Sauvé agissait comme maître de cérémonie. Plus de quarante religieuses, autant d'infirmières et plusieurs invités assistaient à cette soirée, sous la présidence d'honneur de la Révérende Soeur Valérie de la Sagesse, présidente de l'Association des Infirmières de la province de Québec.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON NO 4949 — A l'occasion de Noël, offrez à la jeune épouse ce ravissant petit tablier qu'elle saura sûrement apprécier. Il est simple, attrayant et des plus pratiques. Le corsage est formé de larges épaulettes dentelées et la jupe ample est ornée de grandes poches. Un criquet de couleur sert de garniture.

LE PATRON NO 4949 est offert dans les tailles petites (14, 16), moyennes (18, 20), larges (40, 42). La taille petite requiert 2 1/2 yds d'un tissu de 35 pouces.

Procurez-vous le catalogue d'automne et d'hiver Anne Adams contenant suggestions diverses pour cadeaux et conseils de mode. Un patron gratuit de chapeau est inclus dans ce catalogue. Ajoutez trente cents en monnaie pour le recevoir, en plus du prix du patron.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 30 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", Montréal.

Le Dr Paul chez les pharmaciens

Le Dr Paul, professeur de chimie organique à l'Université catholique d'Angers, a prononcé récemment une conférence à l'Université de Montréal, sous l'égide de la Société de Chimie de Montréal et de la Faculté de Pharmacie.

Au cours de son exposé, le Dr Paul a rappelé les conditions nécessaires à l'obtention de résultats fructueux dans l'étude des problèmes pharmaceutiques. Il a souligné spécialement l'apport des diverses disciplines chimiques, biologiques, pharmaceutiques et médicales, dans les travaux de grande envergure, et indiqué l'importance de l'esprit d'initiative qui doit animer chaque groupe de chercheurs intéressés à un même problème.

Ces idées générales furent illustrées d'exemples empruntés aux travaux de recherches dont le Dr Paul fut lui-même l'auteur ou l'animateur et portant sur des synthèses de produits organiques qui ont conduit à des résultats sensationnels en chimio-thérapie ou en thérapeutique en général.

Le Dr Paul fut présenté par le professeur Jules Labarre, à l'auditoire composé de pharmaciens et de chercheurs de l'Institut de Chimie. Il fut remercié par le professeur Roger Barré.

QUEBEC

M. et Mme Gaston Pratte ont reçu à un cocktail, jeudi après-midi, en l'honneur de M. et Mme N.-S. Robertson, de Toronto.

M. et Mme Reginald Meredith recevront en fin d'après-midi, samedi, au Château Frontenac.

Ces jours derniers, en l'église Saint-Michel de Vaudreuil, M. l'abbé Lamontagne bénissait le mariage de sa nièce, Mlle Fernande Ouellette, fille de M. et de Mme Philippe Ouellette, de Vaudreuil, avec M. Marcel Morin, de Saint-Pie de Bagot, fils de M. et de Mme Wilfrid Morin. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mlle Françoise Boleau. M. Morin était le témoin de son fils et M. Philippe Ouellette accompagnait sa fille. Celle-ci portait une robe, style Empire, avec chapeau assorti rehaussé de tulle illusion et bouquet d'oeillets roses. Mme Ouellette, mère de la mariée, portait une robe de velours avec cape de taupe, un chapeau d'antilope et un bouquet de roses Talisman. Mme Morin, mère du marié, portait une robe gris acier et un chapeau de plumes noires. Après une réception intime chez les parents de la mariée, M. et Mme Morin partirent pour New-York et Atlantic-City. Pour voyager, la mariée portait une robe de lainage, un manteau de rat musqué et un chapeau de plumes blanches. M. et Mme Morin demeureront à Saint-Pie de Bagot.

Banquet de l'Amicale des Anciens de l'Ecole Frontenac



L'Amicale des Anciens de l'Ecole Frontenac tenait, dimanche, sa réunion annuelle, en la grande salle de l'école, située à 2310, rue Bercy. A cette occasion, un grand banquet fut servi aux Anciens. On remarque à la table d'honneur M. Achille Beauchamp, M. l'abbé Hector Girard, curé de la paroisse Saint-Anselme où est située l'école, M. Jean-Marie Savignac, conseiller municipal et représentant de son honneur le maire de Montréal, M. Camille Houde. Debout à gauche, on voit M. Hervé Chartrand, le secrétaire de l'Amicale, au moment où il faisait rapport des activités de l'association aux Anciens.

Soirée récréative de la Jeunesse Libérale au Manoir des Oliviers

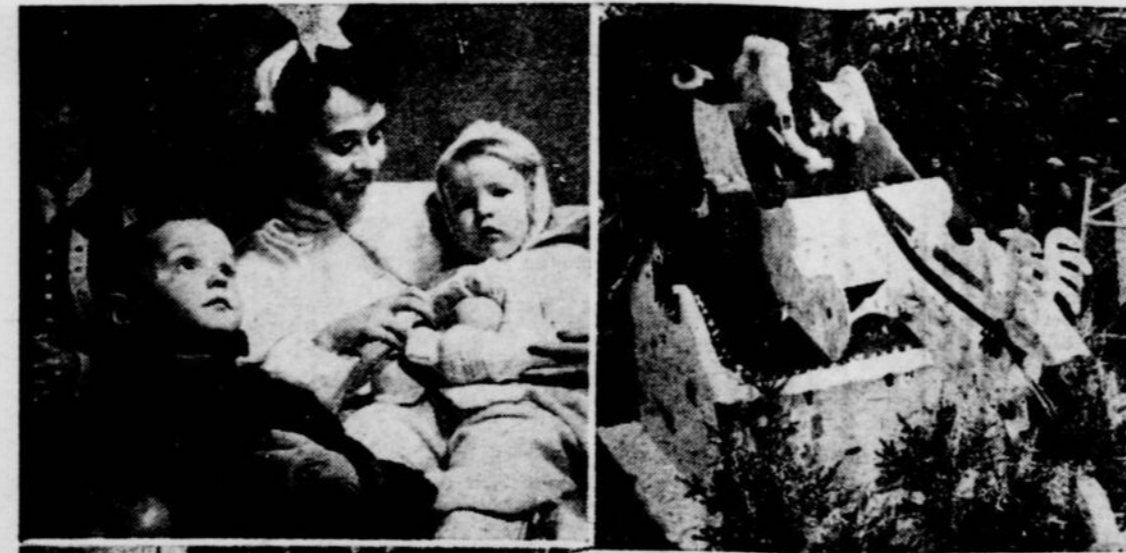


La Jeunesse Libérale de la section Laurier-Mercier se réunissait samedi soir au Manoir des Oliviers, 1331, rue Parc Lafontaine. On remarquait à cette soirée récréative, dans le groupe ci-haut: MM. Roger SASSEVILLE, trésorier; J.-A. FRANCOEUR, ancien ministre provincial; J.-G. BATELLE, député à la Chambre des Communes; Uric LEBLANC, conseiller municipal; Laurent LAJEUNESSE, Jean PAGE, vice-président; Conrad PETELLE, organisateur; N. BESNER, président du comité social et récréatif; Maurice ALLAIRE, conseiller des Jeunes Libéraux; H. LEGAULT, organisateur; Paul CHALIFOUX, et Paul PLOUFFE, également vice-présidents.

\$2.000 de marchandises recouvrées accidentellement



Des marchandises volées pour une valeur de \$2.000 ont été recouvrées par la police de Hamilton alors que les officiers découvrirent accidentellement une cache en faisant enquête dans une autre cause. Deux hommes ont été appréhendés et sont détenus pendant que les détectives William STAMP et George CATO examinent les articles recouvrés.



Plus de 4.500 enfants ont reçu des cadeaux du Père Noël, à Cowansville, samedi dernier, lors d'une réception qui eut lieu dans l'usine des Bruck Mills, Ltd. à la suite d'une parade qui défila dans les principales rues de la ville. Les enfants venaient de toute la région de Cowansville. Tout le monde était invité. En haut, à gauche, la Reine des Fées avec quelques bambins venus voir le Père Noël. A droite, le Père Noël lui-même défilant dans les rues de Cowansville, monté sur son char allégorique. En bas, une partie de la foule attendant d'entrer dans l'enceinte des usines.

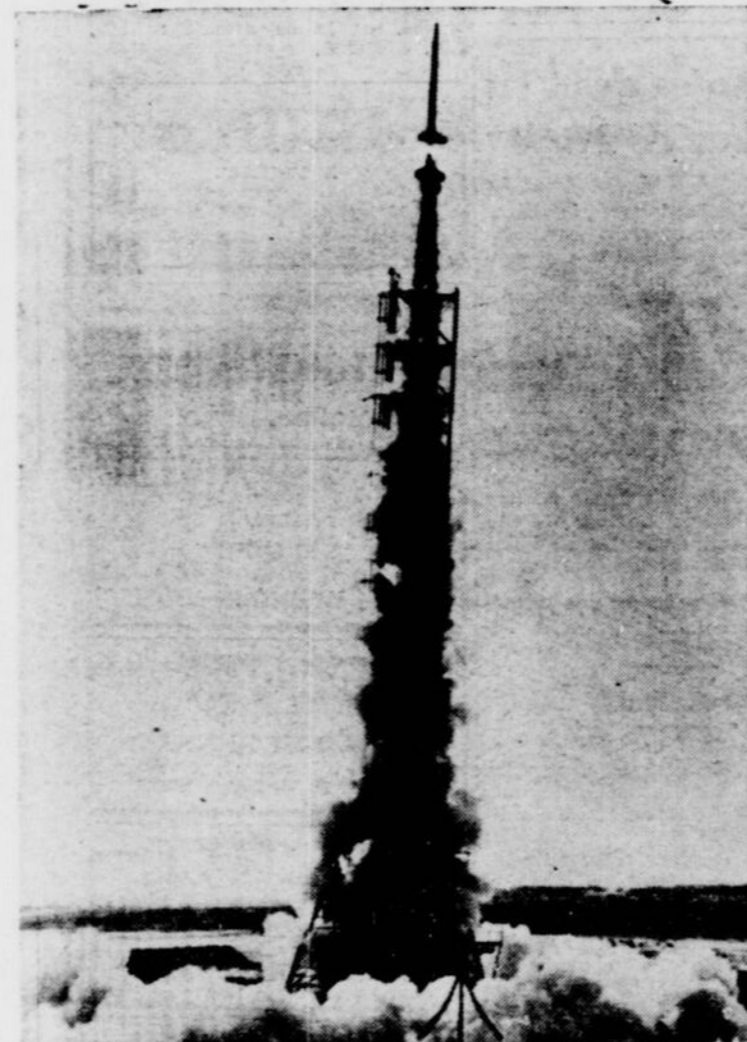
Billets de banque uniformes



A compter du 1er janvier prochain, tous les billets de banque des banques à chartre disparaîtront de la circulation. Seule la Banque du Canada imprimera désormais la monnaie de papier. Ci-dessus, un des billets qui bientôt auront plus de prix pour les numismates que pour le public.

L'actualité en images

L'Aerobee: 3.000 m. à l'h.



Voici l'Aerobee, une fusée de l'aviation des Etats-Unis, qui est lancée dans les airs de la base aérienne d'Holloman, Nouveau-Mexique, E.-U. L'Aerobee peut s'élever à une altitude moyenne de 60 milles au-dessus de la terre et à une altitude possible de 76 milles. Il peut atteindre une vitesse de 3.000 milles à l'heure. Au cours d'un programme de deux ans de recherches atmosphériques, l'Aviation des Etats-Unis en lancera une soixantaine dans les airs. Cet appareil a une longueur de 30 pieds et un diamètre d'un peu plus d'un pied.



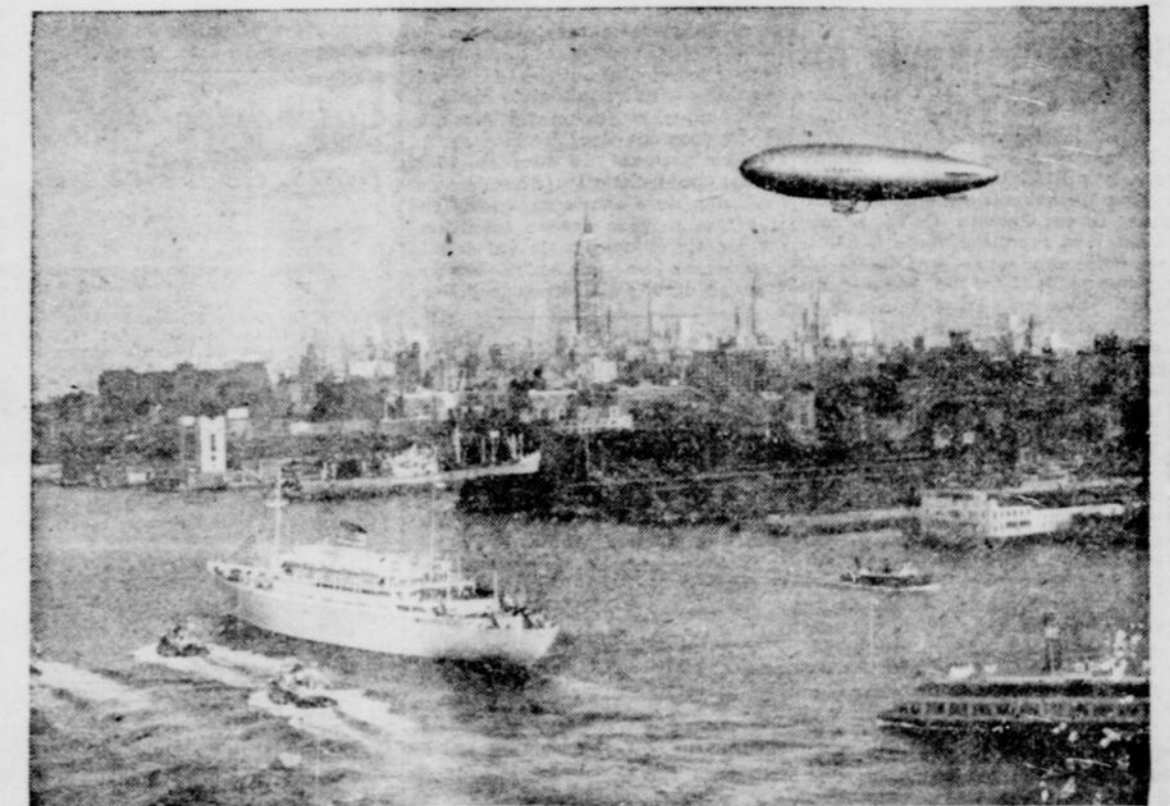
En route pour Victoria, C.B., 21 chèvres destinées à la production laitière sont passées par Montréal, en fin de semaine, dans un fourgon spécial des messageries du Canadian National. Ces chèvres sont la propriété de Mme May Stanby. Elle est venue d'Angleterre récemment et s'est fixée sur la côte du Pacifique. On voit, ici, Anne STANBY, sa fille, qui accompagne les chèvres laitières dans leur voyage à travers le Canada. (Photo Canadian National).

Le prochain président des Chemins de fer Nationaux



Ayant confiance que son mari peut s'attaquer efficacement à n'importe quelle tâche, Mm Donald Gordon est toute souriante à la perspective que la direction des Chemins de fer Nationaux, le plus vaste système ferroviaire au monde, sera remplacée à la Banque par M. James-E. Coyne, et directeur de la Commission des Chemins de fer Nationaux, sera remplacé à la Banque par M. James-E. Coyne, actuellement vice-président de la Banque du Canada.

Un luxueux paquebot norvégien



Portant 600 passagers, le paquebot norvégien "Oslofjord" entre dans le port de New-York après avoir effectué sa première traversée de l'Atlantique. Ce nouveau paquebot, un 16.500 tonneaux, appartient à la Norwegian-America Line. Il a été accueilli à son arrivée à New-York par les sirènes des navires dans le port et même par un ballon de la Marine des Etats-Unis.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

La peinture

BORIS VANSIER

(par Maurice HUOT)

Boris Vansier, le peintre que présente actuellement le Cercle d'Art dans l'immeuble du Cercle Universitaire ne manque certes pas de technique. Il sait imprimer de beaux mouvements aux personnages qu'il met en scène, notamment dans "Frotteuse" et "Nus sur fond de pierre".

Dans une veine légère, nous avons aimé "Petit Arlequin" et l'ironique mais cruelle "Fille à Marier". Certaines autres études nous ont plu précisément parce qu'elles démontrent en Vansier un artiste qui pourrait arriver à de belles réalisations artistiques, s'il ne perdait pas son temps à emprunter la langue visuelle des surréalistes, automatistes, et autres écoles qui sont loin d'avoir fait leurs preuves.

Vansier ne semble pas s'être cantonné dans un genre particulier. Il y a beaucoup d'expériences dans ce qu'il offre. Beaucoup d'entre elles n'auraient pas dû passer la porte du studio. Mais Vansier trahit sa propre valeur dans ses études de nus. Cela c'est sans doute le véritable Vansier, un dessinateur solide ayant le sens exact de la ligne.

Y aurait-il un Vansier qui aurait voulu plaire aux snobs en leur faisant la concession de l'étrange jusqu'à aller au mauvais goût en passant par l'obscurité? Nous sommes bien près de le croire devant certaines toiles qui nous semblent de vastes blagues comme on s'en permet souvent dans cet art décadent qui s'appelle l'art abstrait moderne.

Mais nous nous sommes assez expliqués dans des articles antérieurs sur ces écoles ou pseudo-écoles modernes de peinture. Nous n'y reviendrons pas ici. Le résultat le plus clair de ces discussions sur la peinture peuvent se résumer à ceci. L'art a pour mission d'élever par la Beauté, or nous ne trouverons jamais de beauté dans des sujets aussi savamment déformés qu'ils soient. Quant aux écoles qui prétendent ne se laisser guider que par l'instinct et qui tentent de traduire visuellement des rêves et abstractions nous n'y croyons pas.

Félicitons Vansier de nous avoir permis de voir ce qu'il pouvait faire de bien. Pour le reste admettons qu'il ait voulu plaire à une certaine couche de la société. En fait il aurait dû établir deux salles bien distinctes dans son exposition, l'une pour les gens sérieux et l'autre pour les gens moins sérieux ou les fumistes.

Spectacle varié au Gayety

Le nouveau spectacle du Gayety qui a pris l'affiche lundi en matinée a pour principale vedette la danseuse Gene Gemay. Cette artiste en est à sa première visite à Montréal. Le vaudeville américain lui a décerné le titre de "déesse du Soleil" parce que l'une de ses danses s'inspire du cérémonial indien alors que les peuplades du continent américain invoquaient l'astre du jour. Ce numéro fait l'objet d'une mise en scène très brillante.

Le second numéro est présenté par les trois sœurs Herzogs, championnes mondiales du trapèze. Ce trio a fait des tournées dans le monde entier et il a travaillé avec les cirques les plus réputés. Un numéro à voir. La comédie est mise à l'honneur par Bobby Gilbert et Pat Lane qui n'ont pas leurs papiers pour surprendre et amuser tous les publics. Ils sont drôles à se tordre sur son fauteuil.

Le maître de cérémonie du spectacle sera Jack Olsen qui n'a pas à être présenté aux Montréalais. Phillips et Breen offrent un cocktail de musique et de magie; Rex et Betty Powers seront applaudis dans une nouveauté; le chanteur Bob Slack, le xylophoniste Jimmy Smith, le jongleur Mack Horn, complètent l'affiche.

A l'O.N.F.

Fin d'année

Mij neuf cent quarante-neuf se termine en beauté pour le documentaire cinématographique canadien alors qu'en moins d'un an, une sixième réalisation de l'Office national du film vient d'être primée sur le plan international, sans tenir compte de celles qui le furent au cours de cette même période par des organismes canadiens.

Le film à l'honneur cette fois est un dessin animé en marge d'un des thèmes les plus connus du répertoire folklorique français. L'air de Cadet Rousselle. Cette réalisation en couleurs qui vient d'être primée au Mostra Internazionale del Formato Ridotto tenu à Gardone en Italie, transposée pour la première fois à l'écran un personnage traditionnellement populaire, qui a tour à tour passé de la chanson au vaudeville, du vaudeville à la politique, de la politique à la chanson pour devenir aussi célèbre au Canada qu'il l'est en France depuis près de cinq siècles.

Les autres documentaires canadiens produits à l'Office national du film, qui ont déjà mérité à leurs auteurs au cours de ces derniers mois des distinctions internationales sont dans l'ordre suivant: Vive le ski (de Roger Blais, sur la pratique de ce sport dans les Laurentides, et les différentes techniques qu'il comporte) primé au festival international des films sportifs tenu au cours de l'été en Italie; Hen-Hop et Fidèle-de-Dea (travaux d'animation de Norman McLaren, primés pour leurs "qualités exceptionnelles" au festival mondial du film et des beaux-arts de Belgique, tenu à Knokke-le-Zoute à la fin de l'été); Chante Jeunesse (de Roger Blais, sur le célèbre chœur de voix de femmes Leslie Bell) primé à la dernière biennale de Venise; Vegetable Insects (version française: les Insectes du potager, une réalisation en couleurs d'Evelyn Cherry sur les bestioles nuisibles et utiles vues à travers le microscop) qui a remporté le premier prix au festival de la Biological Photographers' Association, tenu à Cleveland, Ohio, où pour la première fois l'on soumettait un film canadien. Et pour terminer la liste: Cadet Rousselle (de Colla Low et George Dunning) qui vient d'être primé au festival de Gardone en Italie.

Six films en un an! Voilà qui place les réalisations canadiennes à l'honneur. Aussi y a-t-il lieu d'espérer qu'un tel succès, en plus de faire mieux connaître notre pays de par le monde, ouvrira des voies nouvelles à notre industrie cinématographique, puisqu'un des buts que se proposaient les fondateurs de l'Office national du film en 1939, était précisément d'encourager l'éclosion au Canada de vastes entreprises privées encore inexistantes à cette époque, mais qui depuis s'affirment un peu plus chaque jour, en étroite liaison avec l'O.N.F.

Club musical et littéraire

Le mardi 20 décembre, à 9 h. p.m., aura lieu dans la salle de concert du Ritz Carlton la troisième conférence-concert de la 17e saison artistique du Club Musical et Littéraire de Montréal, sous la présidence de M. Gérard Gamache, directeur du Club.

A cette conférence-concert, les membres du Club auront le plaisir d'entendre comme conférencier, M. Guy Boulzon, professeur au collège Stanislas. M. Boulzon a intitulé sa causerie: "La littérature de sensations". (De Pierre Loti à André Gide). M. René Lescop remerciera le conférencier. Artiste invité: Georges Savaria, pianiste. A cette réunion, seuls les membres et leurs invités sont admis. Tenue de ville.

Elizabeth Taylor chez les étudiants



ELIZABETH TAYLOR, la brillante actrice, cause ici avec un jeune étudiant de Westwood, Californie, BOB PRECHT choisi comme le prototype du jeune étudiant américain idéal. Bob est fiancé, mais il cache habilement son bonheur à Elizabeth.

Hommage sera rendu à Calixa Lavallée

Au festival musical organisé par des musiciens canadiens et néo-canadiens, afin de rendre hommage à la mémoire de l'illustre musicien national canadien Calixa Lavallée, M. Jean-Pierre Houle a été spécialement invité à venir émettre ses idées personnelles sur l'influence que peut exercer l'hymne national sur l'esprit et le cœur des habitants d'un pays à qui revient la fonction de pétrar l'âme nationale, par des actes répétés de fierté canadienne.

Plus de quatre-vingt participants feront entendre des oeuvres choisies de maîtres de la musique de huit nationalités différentes.

Elizabeth Kardeliené de l'Opéra d'Etat de Lituanie se fera entendre pour la première fois devant un auditoire canadien. M. Michael Sinchak fera interpréter par la chorale paroissiale Saint-Cyril, Saint-Méthod, des oeuvres de B. Oudraček, de V. Vacek et autres compositeurs slovaques.

M. Roger Filatrault, du Conservatoire de Musique de Bruxelles et du Conservatoire national de Paris, professeur à l'École supérieure de Musique d'Outremont, professeur à l'École de Musique Université d'Ottawa, professeur à l'École normale de Musique Institut pédagogique, dirigera la chorale Euphonie, forte de cinquante voix dans des oeuvres de choix dont une pièce de Calixa Lavallée, magistralement harmonisée pour la circonstance. D'autres groupes feront partie du programme, lequel sera fort chargé.

Calendrier des Amis de l'Art

Événements artistiques: Au théâtre des Compagnons, lies 4-15-18 déc. Paul Loyonnet dans un cycle de Beethoven—A la Municipale, mercredi le 14 déc., à 8 h. 30, "Votre auteur préféré" présente M. René Chicoine dans une causerie intitulée: "L'Artiste est-il humain".—Au Plateau, le 15 déc., débat La femme parle-t-elle plus que l'homme?—A l'École Notre-Dame de Grâce, le 24 déc., à 9 h. "Noël sur la place", de Ghéon. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre à l'École).

Concours lancés par l'Association: Concours de danse de ballet ouvert jusqu'au 31 décembre prochain à tout citoyen du Canada de 12 à 20 ans. Premier prix \$200.00, 2e prix \$100.00.

Concours de caricature pour lequel peut s'inscrire jusqu'au 1er février 1950, tout citoyen de 13 à 30 ans ayant domicile dans la province de Québec. Premier prix \$200.00, 2e prix \$100.00. (Les caricaturistes professionnels sont exclus).

Pour plus amples renseignements concernant ces concours, prière de s'adresser à Mlle Jeannette Bergeron, directrice générale, Tél. FR. 1119.

Billets gratuits: sur demande au Secrétariat: Au Ritz Carlton, le 26 déc., le Club Musical et Littéraire présente Guy Boulzon dans une causerie sur Pierre Loti. M. Georges Savaria au piano.

Laissez-passer: En s'adressant à Mme A. Myette, FR. 8209, on peut se procurer des laissez-passer pour

Notes des studios de Paris

Jimmy Gaillard sera le héros du film Plume au vent, l'opérette de Claude Pingault, qu'il a si souvent interprétée sur la scène à Paris et en province.

Raymond Leboursier a commencé cette semaine Crimes à vendre avec une brillante distribution: Pierre Larquey, Pierre Renoir, Jean Tissier, Jean Servais, Alexandre Rignault, M. Teynac, Jean Martinelli, Perez, J.-J. Delbo et Jany Holt, Jacqueline Delubac, Pauline Carton, Colette Darfeuil, Marguerite Deval, Eliza Ruis.

Jean Wall prépare une comédie musicale qu'il portera à l'écran.

Jean Nohain va tourner Cavalier seul.

Il est question de faire un "re-make" du Cavalier noir, ce film "accroché" par la critique mais qui a réalisé, dit-on, d'extraordinaires recettes.

Georges Guétary reprendra-t-il son rôle dans la deuxième version?

Pierre Jourdan tourne actuellement le rôle de commissaire Wens dans Crème à vendre, que réalise Raymond Le Boursier, d'après le roman de Steemann.

C'est André-Charles Bergaud qui mettra en scène Crimes, d'après le roman de Pierre Legarde. Nous avons dit que Kate de Nagy, Kettia Lova, Aimé Charland et Jean Vinci en seraient les interprètes.

Les prises de vues de La Beauté du diable, à Rome, se terminent cette semaine et René Clair va procéder au montage du film.

Georges Lacombe a terminé Roberto, le film dont la vedette est Roberto Benzi, le jeune musicien prodige. A ses côtés nous verrons Jean Debucourt, Felga Lauri, André Le Gall, Charles Lemontier et Robert Pizani.

L'omission avouée doit être pardonnée

Dans le compte rendu de la dernière matinée à l'École Supérieure de Musique d'Outremont, un paragraphe a sauté par inadvertance, qui avait trait à la pianiste Claire Durand. Elle aussi a droit à des félicitations pour la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche. Elle a joué le Rondo Capriccio op. 129 de Beethoven et Danse, de Debussy. On remarque chez elle comme chez ses compagnes beaucoup d'aisance et d'assurance, et elle se présente bien, même très bien. — D.L.

visiter les différents musées. On doit s'adresser 15 jours à l'avance pour faire la demande des laissez-passer et noter qu'ils sont valables pour un mois.

L'horaire du film

LOEWS. — "Oh You Beautiful Doll" 10.10, 12.30, 2.50, 5.10, 7.30, 9.50.

PALACE. — "Mr. Soft Touch", 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.55.

CAPITOL. — "Miss Grant Takes Richmond", 10.15, 12.30, 2.50, 5.10, 7.25, 9.55.

PRINCESS. — "The Reckless Moment", 10.30, 12.50, 3.05, 5.25, 7.45, 10.00.

IMPERIAL. — "Blondie's Hero", 11.55, 2.45, 5.40, 8.35. "Border Incident", 10.15, 1.10, 4.05, 6.55, 9.50.

ORPHEUM. — "Smoky Mountain Melody", 10.10, 12.50, 3.30, 6.05, 8.45. "Red Light", 11.20, 2.00, 4.40, 7.15, 9.55.

SAINT-DENIS. — "La Colère des dieux": 12.20, 3.35, 6.30, 9.45; "Les Amours de Blanche-Neige": 1.50, 5.05, 8.20.

CHAMPLAIN. — "Les pirates de la Manche": 12.53, 2.56, 4.50, 7.02, 9.05.

ELECTRA. — "Les dés sanglants": 2.02, 5.07, 8.15. "C'est arrivé sur la 5e avenue": 12.00, 3.07, 6.14, 9.21.

CAPITOL

A L'AFFICHE

"Miss Grant Takes Richmond" avec Lucille BALL - William HOLDEN

IMPERIAL

A L'AFFICHE

"BORDER INCIDENT" Aussi "BLONDIE'S HERO"

ORPHEUM

2e SEMAINE

"RED LIGHT" aussi "SMOKY MOUNTAIN MELODY"

PALACE

A L'AFFICHE

"MR. SOFT TOUCH" avec Glenn FORD - Evelyn KEYES

PRINCESS

A L'AFFICHE

James MASON - Joan BENNETT "THE RECKLESS MOMENT"

LOEWS

2e SEMAINE

"OH YOU BEAUTIFUL DOLL" en technicouleur

GAYETY

A L'AFFICHE

GENE GEMAY la déesse du soleil 8 autres bons numéros

"C'EST ARRIVÉ DANS LA 5IÈME AVENUE"

et "LES DES SANGLANTS"

ELECTRA

"Les Pirates de la Manche" en technicouleur

CHAMPLAIN

5e-Catherine Est et Papineau, FA. 1065

ST-DENIS

A l'affiche

"LA COLERE DES DIEUX" aussi "Les Amours de Blanche-Neige"

La "Colonial Airlines" refuse de se défendre

OTTAWA, 13 (DNC) — La compagnie d'aviation "Colonial Airlines" a refusé de se défendre, hier, devant le tribunal de la commission canadienne de l'aviation civile qui pourrait annuler son permis pour l'exploitation de la ligne Montréal-New-York et ce conflit semble en voie de prendre les proportions d'un incident majeur dans les relations du Canada et des Etats-Unis.

La cie américaine "Colonial Airlines" avait été sommée de comparaître, hier, devant la commission canadienne de l'aviation civile. A l'audience, les avocats de la compagnie ont soutenu que toute cette affaire fait actuellement l'objet d'un litige diplomatique entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis. En conséquence, ont-ils dit, la compagnie ne peut présenter une défense devant le tribunal canadien car cela vient en conflit avec une loi américaine qui défend aux citoyens d'intervenir dans les litiges diplomatiques. Par ailleurs, les avocats de la "Colonial" ont représenté qu'ils sont des citoyens américains et, tout en protestant hautement que le Canada est un pays souverain, ils ont mis en doute la juridiction de la commission canadienne du transport aérien d'intervenir dans leur cas.

Le président John Baldwin a repoussé énergiquement les prétentions des avocats américains, affirmant que la cause devait s'instruire devant la commission canadienne qui a juridiction sur les transports en territoire canadien. Il a déclaré que les commissaires

ne sont pas au courant officiellement des négociations diplomatiques en cours entre le Canada et les Etats-Unis.

Par ailleurs, ces négociations diplomatiques ne concernent nullement la commission. — "nous siégeons tout simplement pour savoir si la "Colonial Airlines" a violé une loi canadienne, dit M. Baldwin. Nous sommes entièrement libres de prendre une décision sans entendre la preuve de la défense et nous n'étions nullement obligés de convoquer cette audience".

Les trois avocats américains ont multiplié les tentatives pour gagner du temps. Ils ont d'abord refusé de présenter une défense. Ils ont ensuite demandé un ajournement pour consulter l'ambassadeur des Etats-Unis et finalement, ils ont demandé un ajournement pour se consulter entre eux.

Le président, après avoir dit qu'il fallait procéder et qu'il n'admettait pas ces objections, a finalement accordé un ajournement de dix minutes. Quand l'audience a repris, les avocats-conseils de la commission ont déposé une masse de trente documents pour soutenir leur preuve à l'effet que la "Colonial Airlines" a violé les termes de l'accord convenu entre le Canada et les Etats-Unis.

On sait que le fond de la querelle provient du fait que la "Colonial Airlines", qui opère depuis 20 ans un service entre Montréal

et New-York, a contesté jusqu'ici avec succès une entente canado-américaine qui accorde à la compagnie Trans-Canada le droit d'établir une ligne Montréal-New-York. Devant les procédures dilatoires de la "Colonial", la commission a sommé cette compagnie de comparaître afin de justifier le maintien de son permis pour exploiter une ligne en territoire canadien, en vertu d'accords dont cette compagnie elle-même refuse de reconnaître la validité quand une compagnie canadienne l'invoque.

L'audience reprendra ce matin à dix heures.

La pétition de droit devrait être abolie

QUEBEC, 13. — (D.N.C.) — Le Conseil général du Barreau de la province de Québec, réuni sous

la présidence de l'hon. Philippe Brais, C.R., conseiller législatif, bâtonnier du Barreau de Montréal et de la province de Québec, a adopté une résolution pour réclamer l'abolition de la pétition de droit, en vue de faciliter les poursuites contre la Couronne. La résolution vient après celle de l'Association du Barreau canadien, qui demandait l'abolition

complète. Le conseil de l'ordre a soumis au gouvernement provincial que la pétition pourrait être remplacée par une simple requête. Le conseil général a aussi exprimé le voeu que l'on simplifie la procédure par laquelle on peut exécuter un jugement rendu dans une province contre un justiciable qui a ses biens dans une autre province.

CAROL présente l'incomparable



SIMONE DOLPHEN

"Voyez le LOOK magazine de cette semaine".

WILTON CLARY
Etoile de OKLAHOMA

MARCIA LEIGHTON
Brillante ballerine.

WILL SKINNER
et son orchestre

Réservations: Harry, MA. 2145

RESERVEZ MAINTENANT POUR LE GALA DU NOUVEL AN.



2 SPECTACLES TOUS LES SOIRS

3 SPECTACLES LE SAMEDI

LES STEAKS SONT MEILLEURS AU



3956 ST-LAURENT

★ LA RUCHE DES BEIYES FILLES ★
TOUS LES SOIRS

DON REID

Le compositeur montréalais de "BALLERINA". Aussi "EASTER SUNDAY WITH YOU" de Ziegfeld Folies de MGM, et autres succès.

RALPH LEWIS
Sensationnel comédien, m.c.
WOODY ET BOBBY
Patin à roulettes
CHARLES JULIAN
Chanteur et danseur
★ **LEN HOWARD**
et son orchestre

Le grand événement de fin de semaine
L'HEURE DU CHAMPAGNE
en vedette
ROSITA & DENO
meilleurs interprètes de la danse sud-américaine

Licences complètes
PAS DE FRAIS D'ADMISSION NI DE COUVERT
Bienvenue aux dames non escortées à notre spectacle du dîner.
TABLE D'HOTE \$2.50



1244 ST. CATHERINE W. Phone MA 1127

ROCKHEAD'S Paradise Cafe

présente "Harlem de Montréal"



A l'affiche **LEON WARRICK**
chanteur-étoile de l'écran et de la radio-directement d'Hollywood avec
★ **TARZANA**
danseuse exotique sensationnelle
★ **LUCKY & LUCKY**
danseurs à claquettes
★ **DICK MONTGOMERY**
l'as comédien
WARREN BANKS
M.C.
3 SPECTACLES PAR SOIR
Licence complète C.L.Q.
1252, rue St-Anoine

PAUL L'ETANG présente

CETTE SEMAINE

La VEDETTE de l'écran FRANÇAIS et des disques
"LA VOIX DE SON MAITRE"

RENÉE LEBAS

au Quartier Latin

1177, RUE DE LA MONTAGNE — PL. 0725 — LA. 5473

L'Heure du Champagne
CHAQUE MERCREDI en vedette

ROSITA & DENO
Meilleurs interprètes de la danse sud-américaine.
Amusements.
Instructions.
Prix.

UN PLAISIR FOU AVEC

REX WEBER
CHANT ET NOUVEAUTES

Plus un groupe d'artistes de N.Y. et Hollywood.

★ **ARMAND MEERTE**
et son orchestre

★ **FRANKIE RAVENDA**
et son trio

★ **LES ESQUIRETTES**



1224 rue STANLEY
LA. 6700 — HA. 5466

TABLE D'HOTE \$2.00

AVIS: Les dames non escortées sont bienvenues à notre dîner-représentation à 6 h. 10.

La meilleure boîte de nuit à Montréal

présente

LES BRILLANTS

"Delta"

RYTHM BOYS

dans leur 4e et dernière semaine
Attraction supplémentaire spéciale

Le roi des comédiens montréalais

JACKIE KAHANE
(par courtoisie du Linq's Manor House)
Pas de frais de couvert.
Rés: PL. 8000



MARCEL DELORME
VOUS CONVIE . . .

REPAS DELICIEUX
CUISINE FRANÇAISE



Le Château Normand

DANSE

TOUS LES SOIRS AVEC **GERRY GRENIER**

ET SON PIANO

★ ★ ★
SAMEDI ET DIMANCHE SOIR

avec **ROMEO DUHAMEL**
et son orchestre

★ ★ ★

PERMIS COMPLET de la C. L. Q.



Cocktail Lounge

C.-E. Gravel,
M. Delorme
propriétaires

257, BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE DE LAVAL.

CE SOIR
M. NIGHT-CLUB

1949

sera choisi au chic café dansant TOP HAT

TROPHEE — PRIX DE PRESENCE

M. NIGHT-CLUB sera choisi par un comité formé de journalistes, chroniqueurs, et annonceurs de radio. Le comité des juges sera sous la présidence du populaire ROLAND GIGUERE, m.c.

DANSE
ATTRACTIONS
SPECTACLE
ENTREE GRATUITE

ROGER BAUDET, l'organisateur du concours, vous invite à venir applaudir M. NIGHT-CLUB 1949.

Les concurrents sont priés de se rendre à bonne heure.

Deux orchestres. Danse continue.

PAS DE MINIMUM



2 SPECTACLES PAR SOIR:
10.30 - 1.30
Fins de semaine
9.30 - 1.30
Pas de frais de couvert.

PL. 1962

TOP HAT

720 ST. CATHERINE ST. W.

+ DÉCÈS +

BENOIT. — A Montréal le 11 décembre 1949, à l'âge de 81 est décédée Maria Lambert, épouse de feu Lucien Benoit demeurant à 711 rue Mont-Royal Est. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant, le convoi funèbre partira des Salons Eugène Desjardins au No 4545 rue St-Denis, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très St-Sacrement où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là à St-Jean-Baptiste de Rouville, lieu de la sépulture où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

REMERCIEMENTS

RACETTE. — La famille Racette remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Veuve Francis Racette, soit par offrandes de messes, tributs spirituels, floraux ou assistance aux funérailles.

La Finlande essuie l'ire de la Russie

MOSCOU, 13. (P.A.) — Pravda, journal officiel russe, a accusé le premier ministre de Finlande de violer le pacte d'amitié russo-finlandais et de chercher à soulever des controverses avec Moscou.

Le texte de l'accusation est le plus violent que la Russie ait employé depuis l'écrasement des grèves communistes en Finlande, en septembre dernier. La Finlande, dont les frontières touchent à la Russie sur la mer Baltique, est le seul pays voisin qui n'évolue pas dans l'orbite soviétique.

Pravda a vertement dénoncé le projet du premier ministre de changer la date de la célébration de l'indépendance nationale de façon à commémorer le commencement de la guerre russo-finlandaise en 1939. La fête est célébrée, depuis 1917, le 6 décembre, qui marque la souveraineté de la Finlande du fait de la révolution des bolchéviks.

Action contre la Dom. Square Corp.

MM. Marco Leon, Harry Low et Charles Burns viennent d'inscrire une action au greffe de la Cour Supérieure contre les propriétaires du Dominion Square Building, juste avant la réunion des actionnaires de la Dominion Square Corporation, pour étudier une offre pour l'achat de l'immeuble au prix de \$6,500,000. Les demandeurs faisaient affaire sous le nom de Low, Leon et Burns, agents d'immeuble. Ils réclament de la Corporation \$603,315 avec intérêts, cette somme représentant la balance d'argent qu'auraient avancée les demandeurs à la Corporation défenderesse. Les demandeurs sont représentés par Me A. H. Tanner, C.R.

Nominations au C. N.

M. J.-S. McGowan, directeur du service de la colonisation et de l'agriculture du Canadian National, annonce aujourd'hui des changements importants dans son service. M. F.-R. Kirkwood, autrefois gérant du service de l'établissement sur la



M. F.-R. KIRKWOOD

terre, à St-Paul, Minnesota, est promu surintendant de l'établissement pour le réseau national, et M. C.-D. James, autrefois chef de bureau, est promu adjoint du directeur du service de la colonisation et de l'agriculture. Tous deux auront leurs bureaux à Montréal.

M. Kirkwood est né à Medonald, Man., et a obtenu ses diplômes d'agronomie à l'Université du Manitoba. Il est entré au service du Can-



M. C.-D. JAMES

adien National à Regina en 1927 comme représentant spécial pour le service de la colonisation et de l'agriculture. En 1928, il a été promu représentant à Edmonton du service de l'établissement sur la terre et en 1929 a été nommé surintendant de district à Saskatoon. En 1931, il a été nommé surintendant

du service de l'établissement sur la terre à Winnipeg et a été promu en 1944, gérant du même service à St-Paul, Minn. Au cours de la première guerre, M. Kirkwood a servi dans l'Artillerie canadienne en France.

Antif de Winnipeg, M. C.-D. James a débuté dans la carrière ferroviaire comme sténographe dans le bureau de l'agent général du service des voyageurs à Vancouver en 1924. En 1928, il vint à Montréal occuper le poste de sténographe dans le service du trafic-voyageur et la même année a été nommé à un poste similaire dans le bureau du vice-président. En 1929, il a été nommé commis dans le bureau du président et l'année suivante a été promu secrétaire du directeur du service de la colonisation et de l'agriculture. Il a été promu chef de bureau de ce service en 1935.

L'aide de la Norvège aux écoles de l'Unesco

OSLO, Norvège. — La Commission nationale norvégienne pour l'Unesco a recueilli des fournitures et du matériel scolaires d'une valeur de 10,000 dollars; elle en a fait don à l'Unesco qui les a répartis entre les 29 écoles établies par ses soins au Liban, en Syrie et en Palestine.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 103797 — Alice Lapointe, Demanderesse vs Marjorie Bertrand, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 6652 rue Henri-Julien en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, radio, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. MA. 7016

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 108010 — Alice Lapointe, Demanderesse vs Gérard Brouillet, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à une heure de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 2538 rue Orléans en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LUCIEN COUTU, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. MA. 7016

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 93154 — Edouard Laroche, Demandeur vs Gérard Bonneville, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 1837 rue Sicard en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. PERNARD GUYETTE, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. PL. 8089

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 121175 — R. Marcel, Demandeur vs Omer Lusselle, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5339 rue Casgrain en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radios, meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. L. LAVIGNE H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 7299

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 121176 — R. Marcel, Demandeur vs Arthur Loiselle, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5155 rue St-Hubert, Apt. 7 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. L. LAVIGNE H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 7299

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 272570 — Eli Bernstein, Demandeur vs Edgar Laporte, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 558 rue Thibodeau en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 74291 — Guardian Trust Co., Demanderesse vs J. Fisher, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 5162 rue Séville en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. L. ROLLAND, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 120724 — Ben Blitt, Demandeur vs Peter Timmone, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à une heure de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 3137 rue Wellington, en la cité de Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 279034 — Ral Beauvais, Demandeur vs Edwin Thompson (P. & T. Garage), Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur, en arrière du No 1922 rue Ste-Catherine, ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, horloge à poignarder, outillage de garage, etc...

Conditions: Argent comptant. ROLLAND LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — 279351 — Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Limited, Demanderesse vs Edwin Thompson (P. & T. Garage), Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires dudit défendeur en arrière du No 1922 rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, horloge à poignarder, outillage de garage, etc...

Conditions: Argent comptant. MARCEL MARC, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. HA. 2432

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — 279351 — Chevrolet Motor Sales Co. of Montreal Limited, Demanderesse vs R. David, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 323 Blvd Maple à Ville St-Pierre, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 118598 — Ernest Poilak, Demandeur vs Westmount Grocery Company, Défenderesse.

Le 22ème jour de décembre 1949 à une heure de l'après-midi à la place d'affaires de ladite défenderesse au No 4783 rue Sherbrooke ouest, en la cité de Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite Défenderesse saisis en cette cause, consistant en 1 caisse engraisseuse National, 1 balance de table, etc...

Conditions: Argent comptant. LOUIS GERSTMAN, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. LA. 0607

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 118598 — Ernest Poilak, Demandeur vs Westmount Grocery Company, Défenderesse.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'après-midi au domicile du dit Défendeur au No 2031 rue Connaught en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. HA. 2431

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous. 3 centimes par mot minimum 16 mots. Semi-display sur semaine 5c la ligne, le dimanche 15c la ligne, et samedi et dimanche, 15c la ligne. Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme: sur semaine 75c, le dimanche \$1.00

MEDECINS

A. BRISSEBOIS, M. Médecin, Chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, Sherbrooke est près St-Hubert. FR. 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5 St-Hyacinthe Qué

MACHINERIES A VENDRE

1—Moteur à gasoline neuf 2 1-2 H.P., refroidissement à air. 1—Poinçonneuse (Nibling Machine) en parfaite condition, équipée avec moteur de 5 H.P. 1—"Die Casting Machine" n'ayant servi que 2 mois—complète—parfaite condition. Fourniture type "Fisher" S.F. Spécial Souffleuse Centrifuge Type Fisher J.15. Capacité 190 C.F.M. Pyromètre — Thermocouple — Radiotél — Pompe à l'huile, etc. Matériel d'inter-communication "Magnaphone" manufacturé par Northern Electric Co.—en parfaite condition de marche et comprenant: 3 stations maîtresses, 5 sub-stations, avec boîtes électriques. S'adresser à Casier 966, La "Patrie", Montréal.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ARRANGEURS DE METIERS

Arrangeurs de métiers expérimentés demandés pour nouveaux métiers Draper (coton) grande vitesse. Bons gages, emploi stable et excellentes conditions de travail, dans un des moulins les plus modernes du Canada. S'adresser à: Dépt. du Personnel.

DOMINION TEXTILE CIE LTEE Magog, P.Q.

VENDEURS DEMANDES

ASSUREZ-VOUS un commerce JITO dans un bon territoire: gagnez de \$10.00 à \$50.00 par semaine. Vendez à domicile 225 nécessités garanties. De assortiment de boîtes à cadeaux. Petit capital requis. 30 jours d'essai sans risque. Jito, 5130, St-Hubert, Montréal.

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 118210 — Dick Jordan, Demandeur vs W. E. Stuart, Défendeur.

Le 22ème jour de décembre 1949 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 2031 rue Connaught en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc...

Conditions: Argent comptant. ED. DESROCHES, H.C.S. Montréal, ce 12 décembre 1949. HA. 2431

vous Trébert? Je viens vous demander un service, un grand service: êtes-vous libre demain?

—Libre, l'est-on jamais dans notre métier?

—Sans doute. Mais avez-vous des opérations?

—Non. Quand il n'y a pas urgence, je bloque pour être tranquille au moins un jour sur deux.

—Je suis sauvé! J'ai un cas extrêmement grave. Mon client n'accepte de se laisser opérer que si vous pouvez l'entreprendre. Faites-lui la charité de prendre demain matin le rapide de 7 h. 30; je serai en gare à 11 h. avec ma voiture.

—Votre appel est si impérieux que je ne puis me dérober: comptez sur moi!

Les demandes et les réponses de cette rapide conversation avaient réjoui François:

"Je t'accompagnerai, lança-t-elle au moment même où son mari déposait le récepteur.

—M'accompagner? Mais tu n'y penses pas! Faire sept heures de chemin de fer, pour rester cinq heures à Poitiers serait pure folie dans ton état.

—Si tu m'interdis de rentrer demain soir, je passerai la nuit chez mes parents. Je ne les ai pas vus depuis un mois, l'occasion

est vraiment trop belle. Les déplacements seront de plus en plus difficiles.

—Soit, fit Bernard résigné. Je ne veux pas te contrarier.

Alors, comme une petite pensionnaire à qui la Supérieure ouvre subitement la porte du couvent pour l'envoyer en vacances, la future maman se mit à danser en criant à tue-tête:

"Vite, Marie! ma valise! Je vais demain à Poitiers!"

Le paysage se déroula sous les yeux de François, dont l'émerveillement enfantin — incompréhensible, puisqu'elle a parcouru maintes fois le même trajet — cache mal sa joie impatiente de retrouver sa famille.

"On a bien raison de dire, pense Bernard avec mélancolie, que la femme est une conquête de l'homme, mais une conquête qui n'est jamais faite. Au moment où vous croyez la tenir, l'avoir toute à vous, rien qu'à vous, elle vous glisse entre les mains. J'espère tout de même qu'à force de soins et d'attentions, on finit par joindre d'une certaine sécurité sans laquelle il ne pourrait y avoir de véritable sérénité. Sinon, on se sentirait condamné au supplice des Danaïdes, au supplice d'un

coeur inassouvi, parce qu'il ne pourrait jamais capter les flots fugitifs de l'amour.

—A quoi penses-tu, chéri? demande François qui a observé la méditation prolongée. Crains-tu que cette opération ne soit trop difficile?

—Je me le demande parfois, répond Bernard en rattachant consciencieusement la question aux réflexions qu'il vient de faire.

—Pourquoi parfois? Tu n'as été saisi de cette affaire qu'hier soir et tu ne sais pas encore de quoi il s'agit.

—Je veux dire qu'elle me préoccupe précieusement parce que je me trouve encore dans l'ignorance, reprend le chirurgien en se ressaisissant.

Les deux voyageurs qui partageaient le compartiment avec le jeune ménage sont descendus à Tours et la conversation reprend en toute liberté.

"Tu vas m'accompagner rue du Souci? demande François en prenant la main de son mari.

—Impossible. D'abord parce que je n'en ai pas le temps. Ensuite, parce qu'il vaut mieux que je m'abstienne.

(A SUIVRE)

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Le Lien d'Amour

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres.

Etude psychologique par Jacques Quagebeur

26 suite)

Je t'aimais trop pour me contenter de cette aumône, pour partager avec d'autres tes caresses! Rappelle-toi les joies trop rares que nous avons connues jusqu'à présent; nous les avons eues lorsque nous étions seuls à Nice, à la Roche-Posay et maintenant à Paris. Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence; la même cause produit toujours le même effet.

—C'est vrai, conclut François en serrant plus fort la main de son mari. Et puisqu'il ne peut y avoir d'effet sans cause, nous veillerons jalousement sur notre

intimité. Nous saurons nous isoler dans ce grand Paris où il est peut-être plus facile qu'ailleurs de vivre dans le monde comme n'en étant pas".

A peine rentrés chez eux, les deux promeneurs entendirent la sonnerie du téléphone. Bernard se rendit dans son bureau pour prendre la communication et sa femme l'y suivit.

"Qui donc peut m'appeler de Poitiers?"

—Pourvu qu'il ne soit rien arrivé chez moi, fit François, subitement anxieuse.

—Ici, le docteur Bernier, c'est

RIONS UN PEU



— Pourquoi ne cesses-tu pas de lire des livres indiquant comment conserver son mari? Je t'aime suffisamment telle que tu es.

TRAVERS AMUSANTS



Les femmes n'aiment pas les cheveux blancs...

Regarde! un cheveu blanc! Et à mon âge! C'est la fin de tout. Mes amies vont remarquer mon cheveu blanc. Tout le monde en parlera.

Ce n'est pas un si grand malheur. Ton coiffeur ajoute un peu de brun à tes cheveux.



Mais les femmes n'aiment pas avouer qu'elles ont déjà eu un cheveu blanc.

Comment me trouves-tu? Antoine m'a lavé la tête pour faire ressortir la couleur naturelle de mes cheveux.

STEVE CANYON

Toujours la même

Courez



Pourquoi les soldats l'arrêtent-ils, Steve?

C'est une longue histoire. Convoi, comme celle qui me dira comment il se fait que tu es dans une ville du gouvernement fantôme en même temps que nous.



Cette femme est-elle ton amie, Steve? As-tu décidé de ne plus m'attendre?

Suzanne est mon amie, Convoi, parce qu'elle a toujours été gentille envers moi. Ne crains pas, je t'attendrai.

Quelle heureuse journée pour Clairvoyant! Nous allons jeter les espions en prison.



Alors, si elle n'est pas ma rivale, pour quoi...



Ne courez-vous pas?

TARZAN

Une double victoire

Massacre



Aux portes du village, que les défenseurs craignent d'ouvrir, Tarzan et les Utengas s'abaissent avec rage sur les hommes léopards dont les rangs sont complètement désorganisés.



Et à la rivière, c'est un massacre plus qu'une bataille. Orando et ses guerriers tombent en lions sur le dos des hommes léopards qui essayent d'atteindre leurs pirogues.

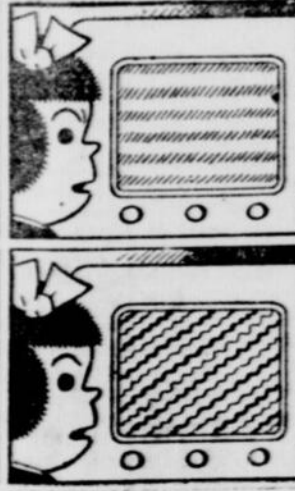
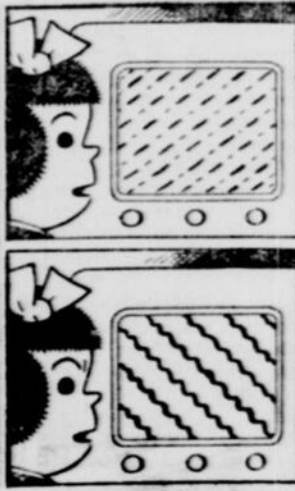
PHILOMENE

C'est la même chose

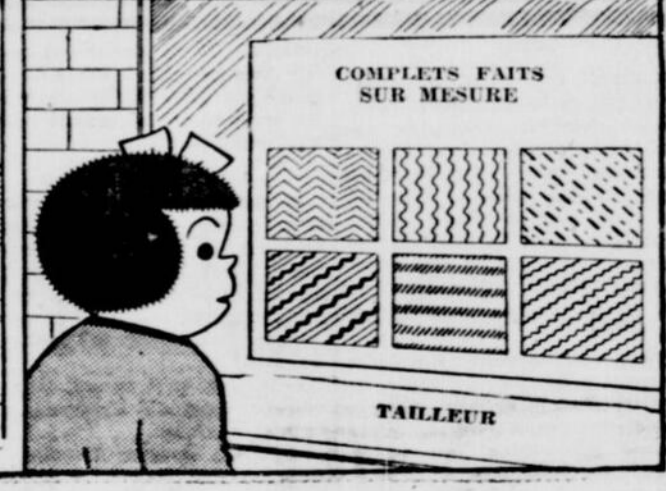
Encore!



Mon appareil de télévision ne fonctionne pas bien aujourd'hui.



Je vais faire une marche et me reposer la vue.



COMPLETS FAITS SUR MESURE

TAILLEUR

ARMAND ET LES PIRATES

Une arme moderne

Attention !



JEANNINE ET PATAUD

Elle est heureuse comme cela

Sans coeur



LE FANTÔME

Question sans réponse

Malheureux !



ROBERT L'INTRÉPIDE

Elle s'apporte des rats blancs

Ouvrez-moi



JOS BRAS-DE-FER

Il a besoin de ses conseils

Appel



FERLAND ET MELL ANNULENT; GRECO ET SAVOIE TRIOMPHENT

(Par Roger MELOCHE)

Johnny Greco a fait un retour victorieux dans l'arène, au Forum, hier soir, en battant facilement Herbie Kronowitz par décision, mais Gaby Ferland, Gus Mell, Armand Savoie et Oliva Breton ont volé la vedette aux finalistes en livrant des combats sensationnels. Ferland s'est relevé au plancher à la deuxième ronde pour exécuter un ralliement et annuler avec Mell, tandis que Savoie a bataillé avec sauvagerie pour l'emporter par knockout technique sur le dur et courageux Breton.

Le combat Greco-Kronowitz a beaucoup déçu la foule de 5.912 personnes qui avaient payé une recette de \$17,415 et elle a commencé à manifester à partir de la quatrième ronde.

Il faut dire à l'avantage de Greco cependant qu'il se montra beaucoup agressif et attaqua continuellement, mais Kronowitz, qui avait un avantage de six livres dans la pesanture accrocha durant toute la durée du match. Quand les grands bras de Herbie n'entouraient pas Greco, les deux boxeurs se battaient très rapprochés, ce qui ne plaît jamais aux amateurs postés à une certaine distance de l'arène.

Greco a concentré son offensive au corps et ses directs et crochets de droite ont laissé le côté gauche de Kronowitz tout rouge. Kronowitz s'est tenu presque toujours sur la défensive et il n'a porté qu'un bon coup au cours du combat, soit un court direct de droite au menton de Greco à la sixième ronde. Ce coup fit plier les genoux de Greco, mais après une seconde d'hésitation, il reprit l'offensive.

COMBAT SPECTACULAIRE

Ferland et Mell se sont livrés un combat sensationnel dans l'autre "finale" de 10 rondes. Gus commença en lion et gagna les premières rondes, mais il faiblit après la cinquième et le "Tigre" accumula assez de points pour s'assurer un verdict nul. Les deux coups ont été fréquents et les deux locaux ont souvent été en danger de perdre par knockout. Ils étaient si épuisés vers la fin qu'ils avaient de la peine à se tenir debout et que leurs coups n'avaient plus de force.

Mell gagna la première ronde et à la deuxième il atteignit Ferland au menton avec une "droite parfaite", après avoir évité un crochet de gauche de Gaby. Ce dernier se releva au compte de deux ou trois secondes et la cloche sonna après que l'arbitre eut compté jusqu'à "8". Le règlement du compte obligatoire de huit secondes est en vigueur à Montréal et l'arbitre "tua le temps" jusqu'à ce qu'il ait atteint ce total.

Gus continua à mener l'offensive dans les troisième et quatrième rondes, ébranlant assez souvent Gaby avec de longs crochets de gauche ou des directs de droite, mais Ferland évita le knockout en chaque occasion.

À la cinquième, Ferland riposta habilement à une offensive de Mell avec une série de coups des deux mains à la figure et l'allure du combat changea. À partir de ce moment, c'est Gaby qui eut le meilleur des échanges. Il ébranla souvent l'Irlandais avec ses longs "swings" mais il ne réussit jamais à l'envoyer au plancher.

La décision nulle rendue par les juges fut bien reçue du public.

SAVOIE GAGNE ENCORE

Armand Savoie, l'artiste du knockout du Griffintown, a continué sa série de victoires par mises hors de combat, quand l'arbitre Tony Mancini arrêta son match contre le courageux Oliva Breton après la septième ronde.

Breton a offert une plus vive opposition à Savoie que tous les autres boxeurs qui lui ont fait face à Montréal depuis qu'il est devenu professionnel. Oliva a encaissé dans les premières rondes tous les terribles moulins d'un Savoie furieux et sauvage sans aller au plancher et il se rallia superbement pour gagner les cinquième et sixième rondes, mais l'inévitable devait arriver. Vers la fin de la septième, une droite de Savoie atteignit Breton au menton. Il plia les genoux et éroula au plancher sous la fusillade de coups des deux mains d'Armand. La cloche le sauva, mais

il avait été tellement malmené et il saignait d'une coupure au-dessus de l'oeil droit, que l'arbitre Tony Mancini arrêta le match.

Le six-rondes entre Rocky Brisebois et Lévis Côté a été déclaré "no-contest" par l'arbitre Gaston Deschamps à la sixième ronde, parce que Côté accrochait continuellement Brisebois et ne combattait pas assez. Brisebois avait gagné les premières rondes.

Dans les autres préliminaires l'Irlandais Paddy Reagan a obtenu la décision sur Frankie Hamilton dans un combat de six rondes, tandis que René Trudeau a battu Rocky Armand par décision dans un match de quatre rondes.

O'Sullivan vs Gardner ce soir

LONDRES, 13. — Manuel Ortiz, champion des poids coqs, mettra son titre mondial en jeu le 23 février, à Harrangay, contre le vainqueur du championnat britannique qui opposera Danny O'Sullivan à Teddy Gardner.

Jack Solomons, en annonçant cette nouvelle, a révélé que le boxeur mexicain lui avait téléphoné aujourd'hui de Californie pour lui proposer le match.

O'Sullivan et Gardner se rencontreront ce soir à Londres.

Dernières réunions au Parc LaLancette

Ce soir et demain soir au Chalet LaLancette, 2315, rue Nicolet, à 7 h 30, seront tenues les deux dernières assemblées pour l'organisation du hockey et ballon-batai dans la section Hochelaga-Maisonneuve, avant la préparation des différentes cédules de la saison 1949-50.

Ce soir, cette réunion est pour tous les clubs peewee, bantam, midget, et écoles primaires, enregistrés ou non. Demain soir, sera tenue l'assemblée des juniors, junior, intermédiaire et ballon-batai, enregistrés ou non.

Paul Gauthier, surveillant des sports, invite toutes les personnes intéressées, gérants et coaches, d'être présents à ces importantes assemblées, car on y fera l'organisation finale avant l'émission des cédules.

Informations: Paul Gauthier, 2315 rue Nicolet, FA. 1803; PL. 6111.164.

Honneur pour Ezzard Charles

NEW-YORK, 13. — Ezzard Charles, champion mondial des poids-lourds d'après la National Boxing Association s'est vu décerner aujourd'hui le trophée Edward Neil, accordé annuellement au boxeur qui contribue le plus pour la boxe. Charles a remporté cinq victoires consécutives pour mériter d'être choisi à l'unanimité.

Déclaration de Lear

CALGARY, 13. — Le coach Les Lear des Stampedeers a révélé que l'alliance des deux ligues professionnelles américaines qui réduira de beaucoup le nombre de clubs professionnels américains, permettra aux clubs canadiens d'engager plusieurs "importés" de grand talent l'automne prochain.



GALA NAUTIQUE

Un magnifique spectacle de nage synchronisée présenté par les nageurs et les nageuses de la Palestre Nationale mercredi soir, le 11 décembre, à 8 heures 15 p.m. sera répété jeudi, le 15 à la même heure.

Le programme de nage de fantasia aura pour thème l'esprit des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Quarante-six nageurs et nageuses participeront à ce magnifique spectacle. Ce sont: Chez les jeunes filles: Miles Lise Archambault, Pierrette Archambault, Thér. Brisson, Géralde Clément, Suzanne Croteau, Denise Demers, Pierrette de Niverville, Marcelle Gaudet, Andrée Guiguère, Andrée Julien, Huguette Larue, Denise Pouliot, Ginette Tanguay, Nicole Trudel, Raymond de Bélieux, Carmel Duquesnoy, Yolande Deslauriers, Ginette Guiguère, Louise Huot, Denise Julien, Claudette Langlois, Claire McKercher, Hélène McKercher, Nicole Séguin, Monique Trudel. Chez les jeunes gens: MM. Pierre Blier, Roger Delage, Roland DeVarenes, André Deslauriers, André Dupuis, Gérald Fyfe, Jean-Paul Galipeault, Jules Léonard, Charles Labrecque, Claude Marie, Robert Monette, Serge Morin, Norman McGregor, Jacques Pinsonneault, Ronald Payne, Marcel Rivest, Louis Rousseau, Bernard Thiffault, Léopold Vigeant, Wilfrid Delage.

Voici le programme tel que préparé par les instructeurs Denise Valois, Laure Gaudet et Louis Choquette:

- 1 — Joyeux Noël des petites
- 2 — Périscope
- 3 — Duo: Andrée Julien et Lise Archambault
- 4 — Nuit Silencieuse
- 5 — Solo: Mlle Thérèse Brisson.
- 6 — Etoile de mer.
- 7 — Plongeurs Classiques: Mlle Marcelle Gaudet, MM. Léopold Vigeant, Claude Marie, Gérald Fyfe, Bernard Thiffault, Robert Monette.
- 8 — Danse du Jour de l'An.
- 9 — Pyramide du nouveau monde.
- 10 — Polo à l'âge de pierre
- 11 — Plongeurs comiques.

LUTTE

Demain aura lieu à la Palestre Nationale une séance de lutte qui promet d'être très intéressante si l'on en juge par les nombreuses inscriptions reçues à date.

Il y aura deux champions du Canada, deux champions de la Ville et plusieurs étoiles qui ont remporté une deuxième place lors des derniers tournois du Dominion et de la Province.

Roland Milord, Adrien Poliquin, Roger Massicotte, Ray Ricci, J. C. Béland, Robert Langlois, Armand Bernard, Lionel Hurtubise, Robert Hamel, Jacques Dessureault, Donald Lortie, E. Nadeau, E. Allard, Marcel Sauvé, Roger Robidoux et plusieurs autres seront au programme de cette séance genre olympique.

L'instructeur, R.-H. Beaulieu est l'organisateur et nous assure une soirée des plus intéressantes; il y aura aussi un programme de plusieurs nouvelles recrues qui causeront des surprises.

PROVIDENCE, R.I.—George Araujo, 125 1-2, Providence, a obtenu la décision sur Timothy (Buddy) Hayes, 125, Boston (12).

Manuel Ortiz sera très occupé en 1950 s'il faut se fier à une déclaration de son gérant

NEW YORK, 13. — Le champion Manuel Ortiz n'a pas été bien occupé en 1949, mais son gérant Johnny Rogers a déclaré qu'en 1950, son protégé se battra plus fréquemment et que cette année sera l'une des plus prospères pour Ortiz dans sa longue carrière de pugiliste. On sait que Ortiz est le champion poids coq du monde. Il est âgé de 32 ans, mais il est encore capable malgré son âge assez avancé pour un boxeur.

Ortiz a fait tellement sensation dans les îles britanniques et en France durant son séjour en Europe, que Rogers a des offres maintenant pour plus de \$100,000 en garanties pour des combats à l'étranger, dit-on.

Rogers, venant de Sacramento, Flo., expliqua à l'International Boxing Club: "Une offre par exemple vient d'un promoteur de Johannesburg, Afrique du Sud. Il garantira à Ortiz la somme de \$30,000 pour défendre son titre contre le jeune Vic Towel de Johannesburg. Towel est le champion poids coq de l'Empire Britannique."

Le petit gérant aux cheveux gris, qui revenait mardi de l'Europe sur le "Mauretania" a dit qu'Ortiz se reposait maintenant à sa ferme à El Centro, Calif., dans la Vallée Impériale, non loin de la frontière mexicaine.

Johnny a dit que les autres offres intéressantes voulaient qu'Ortiz se batte contre Luis Romero, champion européen, à Barcelone, Espagne; Danny O'Sullivan à Londres; Tirso Del Rosario à Honolulu; et Ray Famechon, champion poids-plume à Paris. Le combat contre Famechon ne serait pas un combat pour le titre.

Même si Ortiz n'a défendu son championnat qu'une seule fois en 1949, il a défendu sa couronne 22 fois depuis qu'il l'a gagnée contre Lou Salica en 1942. C'est un record pour la défense d'un championnat poids-coq. Le petit Manuel perdit son championnat contre Harold Dade en janvier 1947, mais il le regagna de Dade en moins de trois mois.

Dans la seule défense de son titre en 1949, il gagna une décision de 15 rondes contre Dado Marino à Honolulu au mois de mars dernier.

Il s'est battu dans huit combats non pour le titre cette année, et en perdit trois de ces huit combats contre Henry Davis, Jimmy Cooper et Ronnie Clayton.

Ortiz perdit la décision contre Clayton à Manchester, Angleterre, le 3 octobre, lors de ses débuts européens. Rogers expliqua que le champion n'était pas en bonne condition pour ce combat, un fait qu'il a prouvé en gagnant ses deux autres combats européens, contre Jackie Paterson à Glasgow, en Ecosse, le 26 octobre, et contre Théo Medina à Paris le 14 novembre. Il envoya Medina cinq fois au plancher.

"Les journalistes de boxe de Paris louangèrent tous Ortiz", ajouta Johnny. "Ils ont dit qu'il était le meilleur boxeur américain à s'être battu à Paris depuis 20 ans."

Quand on lui demanda si le champion avait de la difficulté à faire la limite du poids, soit 118 livres, Rogers a dit: "Oui, il a de la difficulté, il doit travailler fort pour faire le poids. Mais ce dur travail est bon pour lui. Ça le rend meilleur. Il est toujours en meilleure condition pour un combat pour le titre que pour un combat au-dessus de la limite."

"Il est toujours un si bon boxeur à 118 livres qu'aucun boxeur étranger ne peut lui enlever son titre."

Rogers, qui est aussi le gérant du boxeur poids-léger, Lloyd Marshall, a dit qu'il avait acheté la moitié des intérêts dans le contrat du boxeur poids-léger Aaron Wilson, refusé.



Manuel ORTIZ

actuellement à Paris. Wilson, un boxeur de couleur de l'Alabama, demeure à Paris, où il fait ses études, après avoir reçu son licenciement de l'armée. Wilson viendra à New-York l'été prochain.

Pyle et Fyfield annulent à Toronto

TORONTO.—Joe Pyle, de New Waterford, Nouvelle-Ecosse, et Billy Fyfield, de Toronto, ont annulé en huit rondes, hier soir, au Maple Leaf Gardens de Toronto.

Le combat, qui devait durer 10 rondes, fut arrêté à la huitième par l'arbitre Bobby Lawrence alors que les deux boxeurs saignaient abondamment. Cependant la véritable raison fut une large entaille que Pyle reçut au-dessus de l'oeil droit lorsque les deux boxeurs se frappèrent accidentellement tête à tête.

Pyle avait l'avantage aux points. Il pesait 163½ livres et Fyfield 159½. Le vainqueur devait obtenir un match pour le championnat canadien contre George Rockaby Ross. On prévoit que les promoteurs de Toronto organiseront un match revanche.

Dans la semi-finale, Eddie Zastre de Toronto a battu Wilf. Sauvé par knockout technique en six rondes tandis que dans une préliminaire, Dave Mitchell de Toronto a obtenu la décision sur Noël Gagnon de Montréal.

Bing Jukes sera suspendu

NEW-YORK, 13. — Les Ramblers de New-Haven de la ligue Américaine demanderont la suspension immédiate du joueur d'avant Winston Bing Jukes qui a quitté le club aujourd'hui. Il avait demandé d'être transféré au club St-Paul, une autre ferme des Rangers, mais sa demande avait été refusée.

Kenny Reardon blessé au nez; Plamondon rappelé de Cincinnati

La malchance continue de s'acharner au club de hockey Canadien et le joueur de défense Kenny Reardon ne pourra peut-être pas jouer dans la partie de demain soir contre les Leafs à Toronto à cause d'une blessure au nez subie dans la partie contre les Black Hawks à Chicago dimanche. Reardon a passé un examen aux Rayons-X pour déterminer s'il y a fracture, mais le résultat n'a pas encore été annoncé.

Kenny a dû se retirer du jeu dès le début de la troisième période qui a laissé le Tricolore avec seulement trois joueurs de défense: Butch Bouchard, Roger Léger et Doug Harvey. Selon les rapports de Chicago cependant, ces trois étoiles se sont surpassées, tout particulièrement Bouchard et Léger.

Reardon est le troisième joueur du Tricolore à tomber sous les soins du médecin depuis quelques jours. Glen Harmon et Hal Laycoe avaient en effet été blessés dans la partie contre Boston jeudi dernier et ils n'ont pas joué depuis. Il se peut cependant que Harmon s'aligne demain à Toronto.

PLAMONDON RAPPELE

Le Tricolore a annoncé que l'ailier gauche Gerry Plamondon, qui avait été cédé au Cincinnati pour une dizaine de jours, a été rappelé et il s'alignera dans la partie de demain soir à Toronto.

Gerry ne jouera pas sur une ligne attirée, mais il alternera en-



Kenny REARDON



HIER

Aucune joute au programme.

AUJOURD'HUI

Ligue Senior: Chicoutimi à Sherbrooke.
Ligue Junior: National vs Leafs, Valleyfield vs Royal (Forum).

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale:	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Détroit	26	16	7	3	80	60	35
Canadiens	25	10	9	6	60	48	26
Toronto	26	11	11	4	69	66	26
New York	24	9	9	6	50	59	24
Boston	27	8	13	6	67	87	22
Chicago	26	8	13	5	72	80	21

Ligue Américaine:

(Division Est)	P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Providence	26	15	11	0	106	97	30
Buffalo	27	13	12	2	79	71	28
New Haven	29	12	13	4	79	91	28
Springfield	28	12	13	3	96	97	27
Hershey	26	7	13	6	86	90	20

(Division Ouest)

P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Cleveland	25	17	3	5	125	74
St-Louis	26	14	10	2	94	87
Pittsburgh	26	13	10	6	71	67
Indianapolis	27	11	12	4	78	76
Cincinnati	28	5	19	4	67	118

Ligue Senior:

P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Sherbrooke	28	19	8	1	110	80
Ottawa	25	13	11	1	103	93
Chicoutimi	25	12	11	2	82	90
Québec	22	12	9	1	70	62
Valleyfield	28	11	14	3	99	96
Royal	23	8	11	4	65	63
Shawinigan	26	7	18	1	80	122

Ligue Junior:

P.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadiens	16	14	2	0	83	44
Québec	16	11	5	0	85	80
National	13	10	3	0	61	29
T-Rivières	17	9	8	0	58	41
Valleyfield	16	4	12	0	41	91
Royal	14	2	11	1	32	56
Verdun	12	1	10	1	27	71

Jimmy Haggerty n'a pas signé pour Valleyfield

VALLEYFIELD, 13. — Jimmy Haggerty, qui a été congédié par le Royal la semaine dernière, est encore agent libre. Il avait accepté vendredi de signer un contrat avec les Braves de Valleyfield, mais il est devenu indécis par la suite et il n'a pas joué en fin de semaine pour le club d'Arthur Vinet et Toe Blake. Blake a naturellement été bien désappointé, car il espérait que Haggerty remplacerait le blessé Marcel Bessette au centre. Les Braves attendent aussi le transfert officiel de la Canadian Amateur Hockey Association pour le joueur de défense Ralph Toohy, qui a joué au football pour les Abouettes l'automne dernier. Les Braves tentent aussi d'obtenir le transfert du joueur de défense Jimmy Orlando, qui jouait pour le Royal l'an dernier.

Ouverture du nouveau Colisée de Québec

QUÉBEC, 13. — Le maire Lucien Borne a annoncé que le nouveau Colisée de Québec sera disponible pour le hockey à partir de jeudi. Les As de Québec de la ligue Québec Senior et les Citadelles de la ligue Junior joueront maintenant leurs parties locales au nouvel amphithéâtre, après avoir joué respectivement à St-Joseph d'Alma et à Victoriaville depuis le début de la saison.

Miller jouera sa première partie avec Valleyfield ce soir contre Royal; Leafs rencontre National

Un autre excellent programme double de la ligue Québec Junior sera présenté au Forum, ce soir. Dans la première joute, le puissant National sera opposé aux Maple Leafs de Verdun qui s'améliorent à mesure que la saison progresse. Dans la seconde partie, les Braves de Valleyfield, avec leur nouveau cèlèbre Al Miller du Canadien, rencontreront le Royal de Jacques Bélanger.

La course au championnat est plus enlevante que jamais dans la ligue junior. Le Canadien junior, qui avait remporté 12 victoires d'affilée avant de connaître la défaite contre le National, se pose encore comme un sérieux candidat au championnat.

Cependant les Citadelles de Québec, qui ont également réussi à vaincre le Tricolore, par un compte identique à celui du National, lui livrera une lutte serrée. Les Reds des Trois-Rivières s'avèrent de plus en plus difficile à vaincre. Le National a facilement défait les Citadelles de Québec au Forum dimanche et tout indique qu'il sera le club à vaincre cette année.

La course se fera donc entre les clubs National, Québec, Canadien et Trois-Rivières. Ce soir au Forum un programme double régulier sera présenté.

Dans la première partie, commençant à 7 h. 45 le National fera face aux Leafs de Verdun et dans la deuxième joute les Braves de Valleyfield affronteront le Royal.

Au début de la saison, surtout après que le National eut obtenu les services de plusieurs étoiles du Royal junior, plusieurs amateurs crurent que le club de la rue Cherrier avait déjà remporté le championnat. La tâche du National ne sera pas aisée. Les Citadelles de Québec sont bien équilibrés tout comme les clubs Canadien et Trois-Rivières et auront leur mot à dire d'ici la fin.

Le National est combatif à l'extrême depuis quelque temps et si les joueurs maintiennent cette attitude les autres clubs du circuit connaîtront certainement plusieurs difficultés à vaincre l'équipe de Butch Bouchard et Mickey Hennessey.

Les Leafs de Sylvio Mantha sont encore passablement faibles cette saison. Cependant à chacune de ses joutes les Leafs fournissent du jeu très intéressant. Le National ne devra pas se croire gagn d'avance car il pourrait être désagréablement surpris.

Dans la deuxième partie ce soir le Valleyfield tentera de vaincre le Royal. Ces deux clubs sont à peu près d'égal force et la joute promet de fournir du jeu intéressant.

Douglas est toujours en première place

Les dernières statistiques complètes révèlent que Les Douglas, des Barons de Cleveland, est en tête place chez les compteurs de la ligue Américaine avec un total de 44 points à son actif. Les Douglas mène dans les buts avec un total de 18 et dans les assistances avec 26.

En deuxième place, on remarque le nom de Johnny Chad, du Providence avec un total de 35 points, tandis que son coéquipier, Fraser, est en troisième place avec 33 points. Kelvin Burnett, un athlète montréalais qui porte les couleurs du Springfield, est en quatrième place avec 32 points.

LES MEILLEURS COMPTEURS

Nom	E.	A.	Pts
Douglas, Cleveland	18	26	44
Chad, Providence	17	18	35
Fraser, Providence	14	19	33
Burnett, Springfield	16	17	33
Kelly, Cleveland	15	15	31
Carre, Cleveland	14	16	30
Glada, St-Louis	14	16	29
Schultz, Cleveland	12	17	29
McGill, Providence	6	22	29
DeMarco, Buffalo	14	14	28



AL MILLER

Aimé Bourgie en tête dans la Provinciale

Les Rapides de Lachine de la ligue Provinciale ont quatre de leurs joueurs parmi les quatre premiers compteurs du circuit du président Art Walker. Aimé Bourgie est en tête avec 36 points, suivi de Guy Sauvé 31, Hubert Bourgie 28 et Bill Chiara 26. Dick Munn du Parc Extension est en 5e position



AIME BOURGIE

avec 25 points, suivi de Maurice Lévesque du Joliette avec 24.

Le club L'Abord-à-Plouffe est en première position avec 24 points suivi du Parc Extension 21 et Lachine 18. Joliette et Valleyfield ont chacun 12 points. L'Abord-à-Plouffe et le Parc Extension se rencontreront jeudi soir à l'Aréna Saint-Laurent. Lachine et Joliette joueront deux parties en deux jours. Ils joueront à Lachine mercredi et à Joliette jeudi soir.

Nom	E.	A.	Pts
A. Bourgie, Lachine	11	25	36
Sauvé, Lachine	15	16	31
H. Bourgie, Lachine	12	16	28
Chiara, Lachine	13	13	26
D. Munn, Plouffe	9	15	24
Lévesque, Joliette	8	16	24
Lauzon, Plouffe	10	13	23
Petit, Plouffe	10	13	23
Morin, Lachine	8	14	22
Gauthier, Extension	5	17	22
LaSalle, Joliette	7	14	21
Lapierre, Plouffe	7	14	21
Bourassa, Joliette	12	8	20
Chevalier, Plouffe	9	11	20
Reed, Plouffe	7	13	20
Laferrière, Joliette	19	8	19
Hamel, Plouffe	9	10	19
Low, Joliette	8	11	19
Hailargeon, Plouffe	8	10	18
Ramsay, Extension	9	8	17
Eagan, Plouffe	9	7	16
Colby, Extension	8	8	16
Stewart, Valleyfield	6	10	16
Adams, Plouffe	5	11	16
McCaulley, Lachine	7	9	16



Gerry PLAMONDON

tre la première et la troisième ligne. Gerry est un meilleur compteur que Riopelle, et il jouera aux côtés de Maurice Richard et Elmer Lach pendant les punitions imposées aux Leafs.

LINDSAY ENCORE PREMIER

Ted Lindsay, brillant joueur d'avant des Red Wings de Détroit, est toujours en première position chez les compteurs de la ligue de hockey Nationale selon les dernières statistiques complètes. En 26 parties disputées depuis le début de la saison, Lindsay a compté 12 buts et fourni 17 assistances pour un total de 30 points.

Deux joueurs se partagent les honneurs de la deuxième position. Il s'agit de Sid Abel, capitaine des Red Wings de Détroit, et Doug Bentley, des Black Hawks de Chicago. Abel a compté 11 buts et fourni 15 assistances, tandis que Bentley a réussi sept buts et 19 assistances.

RICHARD QUATRIEME

Maurice Richard, prolifique compteur des Canadiens, est en évidence chez les compteurs. En effet, Richard a enregistré 20 buts et obtenu cinq assistances pour un total de 25 points. Richard est en quatrième place chez les compteurs.

Le porte-couleur du Tricolore a cette distinction d'avoir compté le plus de buts depuis le début de la saison. Gordie Howe, du Détroit, et Bill Mosienko, du Chicago, sont ex-aequo avec 23 points chacun, tandis que John Peirson, des Bruins de Boston et Roy Conacher, du Chicago, sont sur un pied d'égalité en septième place avec 22 points chacun.

Paul Ronty, du Boston, suit en neuvième position avec 21 points, tandis que son plus proche rival est Metro Prystai, du Chicago, qui

a amassé un total de 19 points depuis le début de la campagne 1949-50.

Chez les gardiens de buts, Bill Durnan, des Habitants, continue toujours de se signaler avec une moyenne de 1.92 but par joute. Durnan, Harry Lumley, du Détroit, et Turk Broda, du Toronto, mènent dans les blanchissages avec quatre chacun.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

Nom	B.	A.	Pts
Lindsay, Détroit	13	17	30
Abel, Détroit	11	15	26
D. Bentley, Chicago	7	19	26
Richard, Canadien	20	5	25
Howe, Détroit	11	12	23
Mosienko, Chicago	7	16	23
Peirson, Boston	12	10	22
R. Conacher, Chicago	19	3	22
Ronty, Boston	11	10	21
Prystai, Chicago	12	7	19
Laprade, Rangers	8	10	18
Keny, Canadien	4	12	18
Lach, Canadien	6	12	18
Smith, Boston	3	15	18
Stewart, Chicago	12	5	17
Kennedy, Toronto	10	7	17
M. Bentley, Toronto	10	7	17
Gez, Détroit	9	8	17
Smith, Toronto	6	11	17
Mackell, Toronto	6	11	17
Olmstead, Chicago	9	6	15
Watson, Toronto	9	6	15
Guidolin, Chicago	1	14	14
Schmidt, Boston	4	10	14
Harrison, Boston	7	6	13
Carvelth, Can.-Dét.	6	7	13
Maloney, Boston	4	9	13
Dumart, Boston	4	9	13
Creighton, Boston	10	3	13
Klukay, Toronto	7	5	12
Meeker, Toronto	6	6	12
Bodnar, Chicago	1	11	12
Gravelle, Canadien	5	6	11
Riopelle, Canadien	4	7	11
Leswick, Rangers	4	7	11
Gardner, Toronto	2	9	11
Reardon, Canadien	0	11	11
McFadden, Détroit	5	5	10
Slowinski, Rangers	5	5	10
J. Conacher, Chicago	4	6	10
Timgren, Toronto	8	2	10
Crawford, Boston	2	8	10

Sages et Hobos sont victorieux

Dans la ligue Dépression hier soir à l'Aréna St-Laurent, dans la première joute, les Sages ont battu Grads, 5 à 1. Coco Blanchard a compté trois buts pour les vainqueurs et Pierre-Paul Daigle a réussi l'autre. Bastien a évité le blanchissage aux Grads. Les Sages sont toujours installés en première place.

Dans la deuxième partie au programme, Les Hobos ont eu raison du Commerce au compte de 5 à 2. Gerry Heffernan, ancien joueur du Canadien et du Royal Senior, a compté deux buts dont un sur un lancer de punition. Beaulac, Bastien et Desparois ont réussi les autres points des vainqueurs.

Douze lutteurs participeront à la séance de lutte de demain

Une douzaine de gladiateurs connus d'un bout à l'autre en Amérique, seront au programme de lutte du promoteur Eddie Quinn demain soir au Forum. Cette séance est la dernière présentée au Forum cette année et elle sera probablement l'une des mieux réussies, s'il faut se fier aux lutteurs mis sous contrat ainsi qu'aux combats qui ont été bâclés.

Le promoteur Eddie Quinn a bâclé quatre rencontres, dont une finale par équipes de trois gladiateurs chacune.

On sait que dans la rencontre principale au programme, Yvon Robert, Laurent Moquin et Manuel Cortez disputeront la victoire aux rudes Fred Atkins, Al Lovelock et Wee Willie Davis. Ce dernier est un colosse de 275 livres, reconnu par sa brutalité excessive envers l'adversaire.

Ce combat par équipes suscite un immense intérêt. C'est pourquoi le promoteur Eddie Quinn s'est assuré les services de deux arbitres pour surveiller les hostilités. L'action ne manquera sûrement pas au cours de cette rencontre. On verra si la rapidité de Robert, Moquin et Cortez aura raison de la brutalité de Atkins, Lovelock et Davis.

Dans la rencontre semi-finale au programme, Ovilla Asselin, solide lutteur de Montréal, tentera de remporter la victoire aux dépens d'Antoine Leone, un athlète américain, mais d'origine italienne. Ce combat promet d'être très fertile en émotions.

Les Ryan, rude gladiateur de



YVON ROBERT

Boston, se mesurera contre le vilain Dutch Schultz de Milwaukee, tandis que Jos (Killer) Christie tentera de remporter la victoire sur Al Tucker en préliminaire.

Cette séance de lutte sera la dernière présentée par le promoteur Eddie Quinn au Forum cette année.

POTINS DE BASEBALL

NEW YORK, 13. — Il y a eu triple échange de baseball hier soir. Les Cardinals de St-Louis ont envoyé le receveur Jerry Burmeister au club Syracuse de la ligue Internationale. Les Giants de New York ont cédé le 2e but Geo. Hausman au club Houston, tandis que le lanceur Millard Howell du Syracuse va au club Minneapolis.

La joute d'étoiles du baseball majeur aura lieu le 11 juillet, 1950, au Comiskey Park de Chicago, losange des White Sox.

La ligue Nationale a restauré les programmes doubles au crépuscule. Ils avaient été bannis depuis la dernière guerre.

Cette année, 20 millions, 200 mille personnes ont assisté aux joutes des ligues majeures, soit 700 mille personnes de moins que l'an dernier. Il y a une diminution de trois pour cent dans les assistances de la ligue Nationale et de près de quatre pour cent, dans les assistances de la ligue Américaine.

Burt Shotton, gérant des Dodgers de Brooklyn, annonce que Clyde Sukeforth, Jake Pitler et Mill Stock ont été réengagés comme instructeurs pour la prochaine saison.

La ligue Américaine a voté contre le retour du spitball, soit de la balle mouillée. Toute partie commencée le jour sera continuée sous les réflecteurs au cas d'égalité.

Le transfert de la franchise des Bears de Newark à Springfield, Mass., sera décidé le 15 janvier prochain.

Shuttleworth nommé pilote du Canadair

Billy Shuttleworth et Fred Fairbrother, les patrons du club Canadair de la ligue Montréal, ont annoncé, hier, qu'ils avaient mis sous contrat un nouveau pilote. Il s'agit de Guidoo Roy, qui remplacera Bobby Carragher, qui a commencé la saison comme joueur-gérant du club.

Carragher a récemment expliqué qu'il pourrait rendre de plus précieux services au club en agissant comme joueur seulement. Roy est bien connu dans les milieux sportifs, ayant déjà lui-même brillé comme joueur. L'an dernier Roy a pris la direction du Canadair après que le club eut subi cinq défaites consécutives. Il a conduit le club au championnat du circuit par la suite.

Vendredi prochain, à l'Auditorium de Verdun, un programme double régulier sera présenté. Dans la première partie le Canadair affrontera le C.N.R. et dans la deuxième

joute l'Hydro-Québec disputera la victoire au Cancar. Bill Nimijean, cobère du Cancar, est présentement le meilleur gardien de buts du circuit.

Cleveland champion du football américain

CLEVELAND, 13. — Dans la football américain, les Browns de Cleveland ont remporté le championnat de l'All America Conference une autre fois en triomphant des 49ers de San Francisco. Dans l'intervalle, les Rams de Los Angeles et les Eagles de Philadelphie se sont classés dans la finale pour le championnat de la ligue Américaine. Johnny Lujack, l'ancienne étoile de l'Université Notre-Dame, a établi un nouveau record dans le football professionnel alors qu'il a complété 6 passes bonnes pour des touchés au cours de la victoire des Bears de Chicago sur les Cardinals de Chicago, 52 à 21.

ST-LOUIS—Willie Pep, 130, Hartford, Conn., a obtenu la décision sur Harold Dade, 126 3-4, Chicago (19).

Intéressant programme double de la ligue Métropolitaine demain

La ligue de hockey Métropolitaine présentera un autre programme double intéressant demain soir à l'aréna du Collège Saint-Laurent. Les joutes de ce circuit suscitent un très vif intérêt, car elles sont très contestées. Dans la joute initiale, le club des Chevaliers de Colomb (3050 St-Laurent), rencontrera le Collège Dostaler. La deuxième partie opposera les clubs Ste-Gertrude et St-Ambroise.

Le St-Ambroise est toujours installé en première position avec quatre points de plus que les Chevaliers de Colomb. Les clubs Ste-Gertrude et le Collège Dostaler sont tous deux en troisième position avec chacun quatre points.

J. Laplante, des Chevaliers de Colomb, occupe la première position des compteurs avec un total de 14 points, soit 6 buts et huit "assists". Gilles Lemay, du St-Ambroise, vient en deuxième, avec seulement un point de moins et R. Gibeau, du Ste-Gertrude, est en troisième position avec 12 points.

Claude Groulx, le gardien de buts du St-Ambroise, possède la meilleure moyenne: 2.86 en six parties. Robert Lambert, du Ste-Gertrude, vient ensuite avec une moyenne de 4.33, soit 26 buts en six parties.

Les compteurs:

	B.	A.	Pts
Laplante, Ch. de C.	6	8	14
Lemay, St-Ambroise	7	8	12
Gibeau, Ste-Gertrude	7	5	12
Bolleau, R., St-Amb.	5	6	11
Trépanier, Ch. de C.	7	3	10
Bolleau, E., St-Amb.	5	5	10
Bolleau, N., St-Amb.	4	5	9
Duval, Col. Dostaler	5	2	7
Gosselin, Ch. de C.	3	4	7
Legris, Ste-Gertrude	3	4	7

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Ambroise	6	5	1	0	35	17	10
Ch. de C.	6	3	3	0	23	27	6
Col. Dostaler	6	3	4	0	23	32	4
Ste-Gertrude	6	2	4	0	21	26	4

Normand Dussault fait du progrès

Maurice Richard continue de dominer dans le choix du joueur de distinction chez les Canadiens. Richard a reçu le plus de votes et il mène par une grande marge sur ses plus proches rivaux.

Normand Dussault a fait beaucoup de progrès ces jours derniers grâce à sa brillante tenue sur la glace et il est sauté de la treizième à la sixième place. Duran, Lach, Reardon et Billy Reay sont parmi les cinq premiers.

Fred Haas vainqueur

MIAMI, 13. — Fred Haas Junior a gagné le tournoi de golf omnium de Miami en triomphant de Bob Hamilton dans une ronde de détail de 18 trous. Haas a réussi un score de 69 coups contre 71 pour son rival.

"AU PETIT CHÂTEAU"

ST-JOVITE STATION
SPECIAL POUR SKIEURS

\$4.00 à \$5.00 par jour
COCKTAIL LOUNGE
ORCHESTRE

Service quotidien aux différents monte-pentes
Informations:

ST-JOVITE Tél.: No: 10

HOLYOKE, Mass.—Jimmy Warren, 132, Brooklyn, a obtenu la décision sur Roy Andrews, 133, Lowell, Mass. (19).

PITTSBURGH—Bob Baker, 195, Pittsburgh, knock-out technique sur Walter Hafer, 196, Maysville, Ky. (5).

MERCREDI LE 14 DECEMBRE

Les Laurentiens TOP HAT OU ILS ELIRONT LA REINE du SKI 1949-1950

La reine sera choisie parmi les membres du club. Bienvenue à tous les visiteurs qui voudront venir acclamer la REINE.

Son costume est une grâceuseté du café dansant TOP HAT, qui a choisi Les Laurentiens parce que reconnu le plus populaire club de ski de la métropole.

Cet événement marque l'ouverture des activités du club pour la prochaine saison.

ENTREE GRATUITE

Ceux qui veulent devenir membres donnent leur nom à CLAUDE FORTIN,

Talon 5097

Deux orchestres. Danse continue. PAS DE MINIMUM.

TOP HAT

720 ST. CATHERINE ST. W.



2 SPECTACLES PAR SOIR: 10.30 - 1.30
Fins de semaine 9.30 - 1.30
Pas de frais de couvert.



Ste-Rose

CHATEAU NORMAND. Marcel Delorme et Charles-Ed. Gravel vous invitent à un souper tardif à votre retour des Laurentides. Chef Robert Ledanois. Danse tous les soirs. Musique avec Gerry Grenier et son piano Permis C. L. Q.

Lac Guindon

DOMAINE DES LACS. Situé sur les pistes Maple Leaf, Rhoda, etc. A quelques minutes des côtes 69 - 70 - 71. Monte-pentes à 50 pieds de l'hôtel. Prix spéciaux pour clubs. Site du fameux Altitude 1500. Permis complet C. L. Q. Tél.: Shawbridge 606 S 6 Montréal CH. 2803

St-Sauveur

HOTEL NADEAU 22 chambres. Grill avec danse tous les vendredi et samedi soirs et dimanche P.M. Réservations, téléphonez: 9815. Cuisine canadienne, 15 monte-pentes, un T bar. Paradis des skieurs.

Ste-Marguerite du lac Masson

HOTEL CHARTIER Un site merveilleux pour le ski. Monte-pentes à proximité. 37 chambres avec eau courante. Grill, licence complète C.L.Q. Informations: Ste-Marguerite du lac Masson, tél.: 17 ou Montréal, FA. 2505.

Val Morin

MONT-SAUVAGE Superbe côte en face de l'hôtel. Monte-pentes opérant 7 jours par semaine. Danse, grill, licence complète C.L.Q. 22 chambres. Nouvelle administration: Henri Lalonde, Val Morin 186-W-1-1.

MONT BOWLES SKI TOW. 1200 pieds de monte-pentes, en opération jour et soir. Restaurant au pied du monte-pentes. Repas légers. L'endroit idéal pour les skieurs. Henri Vendette, prop. Tél.: 413 W 11.

VAL MORIN LODGE. L'endroit idéal pour le ski. A proximité de belles pentes. Monte-pentes à 200 pieds de l'hôtel. Mardi-gras room, danse tous les soirs avec orchestre. Réservations L. Gravel, prop. Tél. Ste-Agathe 412 W 12.

Ste-Agathe

HOTEL BELMONT Moderne, confortable. 3 monte-pentes à proximité. En plein centre de Ste-Agathe. Cuisine réputée. Spécialité: Filet mignon servi à toute heure. Cocktail lounge. Licence complète C.L.Q. Réservations: B. Liboiron, Tél.: 304.

St-Faustin

LE MONTAGNARD Monte-pentes à proximité de l'hôtel, chambres avec eau courante, eau chaude, cuisine canadienne. Licence complète C.L.Q. Grill, danse tous les soirs. Réservations: Guy Dufour, St-Faustin.

Mt-Tremblant

LAC TREMBLANT Le meilleur endroit pour le ski, tout près d'un monte-pentes à chaises. Repas délicieux, prix modérés. Demandez notre pamphlet par lettre ou télégramme. W. Desmarais, prop.

CHALET DES CHUTES Maison de pension, cuisine réputée. Au pied du Mt-Tremblant, monte-pentes. Cottage de 3 pièces avec douche et eau chaude courante. \$5.00 et plus par jour. Léo Samson, prop. Tél.: 65-2.

LAC MERCIER SITUÉ À FAIBLE DISTANCE DU MT-TREMBLANT. Confortable. CHALET DU LAC moderne, fashionable. Prix modérés. Cocktail bar, danse avec orchestre tous les soirs. Service régulier de l'hôtel au monte-pentes. Écrivez ou téléphonez 5912. Rés.: A. Parent.

**Gai lon la...
Soyons joyeux La Vie Humoristique Restons français**

BON MOT

Massenet, racontait un jour Aurélien Scholl, avait dîné dans une famille bourgeoise.
Après le café, on la pria d'écouter la fille de la maison, âgée de seize ans, une des bonnes élèves de feu Marmontel.
Massenet soupire. La jeune fille se met au piano et donne à l'assistance un échantillon de son beau talent. Quand elle a terminé, la mère demande à Massenet:
—Dites-nous franchement votre avis.
—Mais, répond Massenet, on voit que Mademoiselle a reçu une éducation édifiante.
—Comment cela?
—Elle joue avec une charité parfaite.



—Finies tes sorties du soir, tu as les devoirs du gosse à faire.
—Sa main droite ignore complètement ce que fait sa main gauche.
JEAN RIGOLE.

Au Canadian Club

Notre marine marchande a besoin de subsides

(A.-L. Lawes)

D'une confiance illimitée en l'avenir du Canada, M. A.-Leslies Lawes, C.R., président de Montreal Shipping Co. Ltd., et vice-président de la Fédération des armateurs du Canada, a déclaré, hier midi, devant les membres du Canadian Club, en l'hôtel Windsor, que la marine marchande de notre pays doit recevoir des octrois du gouvernement tout comme celles des autres pays.

M. Lawes parlait quelques jours seulement après que M. Saint-Laurent eût annoncé, en Chambre des Communes, qu'un octroi de \$3,000,000 serait versé aux compagnies maritimes.

"Au moins, nous savons quelle politique entend suivre le gouvernement", dit M. Lawes. "Sans doute, ce n'est certes pas là son dernier mot. Dès que nous saurons comment ces \$3,000,000 seront divisés, nous serons en mesure de dire combien de navires pourront continuer de naviguer sur la haute mer sous le pavillon canadien".

LE SIECLE DU CANADA

M. Lawes est d'avis que le Canada doit conserver un noyau de marine marchande pour l'entraînement des officiers et membres d'équipage. "Je demeure", dit-il, "un optimiste incurable quant au développement futur du Canada. Je crois que ce siècle est réellement le nôtre et que nous devrions être préparés à assumer la somme de nos responsabilités de pair avec le développement du pays et ce, sans jingoïsme ni supernationalisme. Je crois que des octrois à notre Marine marchande proportionnels à nos besoins constituent l'une de ces responsabilités".

M. Lawes dit qu'il est encore trop tôt pour analyser l'effet des octrois promis. Ceux-ci ne seront pas versés à toute notre flotte marchande. Distribués entre une cinquantaine de vaisseaux, cette aide gouvernementale équivaudra à \$60,000 par année par vaisseau, ou \$5,000 par mois, ou \$166 par jour ce qui constitue environ la moitié de ce qu'il faut pour faire face à la concurrence.

CE QU'IL EN COUTE

Préalablement, dans sa causerie, M. Lawes a démontré comment il en coûte à un armateur canadien pour maintenir un navire en opération comparativement aux armateurs des autres pays. Pour un 10,000 tonneaux (sauf les pétroliers), il en coûte quotidiennement \$11 est américain, \$1,000; canadien, \$800; britannique, norvégien ou hollandais, \$500; italien, \$400. Ces chiffres ont été compilés avant la dévaluation. Actuellement, un navire britannique demande environ \$360 par jour pour son maintien. Il n'y a pas que le coût d'opération qui a contribué à affaiblir

Pour créer un fonds de pension

La commission créée la semaine dernière par le conseil municipal dans le but d'étudier quelles mesures il y a lieu de prendre pour accorder une pension aux employés municipaux qui ne bénéficient pas des fonds de pension existants tiendra sa première assemblée demain après-midi, à l'hôtel de ville.

Les membres de la commission sont les conseillers Victor Lévesque, Marcel Lafaille, Achille Dubéau, Georges Guévremont, Dave Rochon et Lucien Croteau.

S. H. le maire, M. Camillien Houde, fait aussi partie de cette commission ex officio.

Tiberio Mitri a conservé son titre

PARIS, 13 — Le boxeur italien Tiberio Mitri a conservé, hier soir, au palais des sports, son titre européen des poids-moyens, en battant l'aspirant français Jean Stock aux poings en 15 rondes.

Costner opposé à Gene Burton

NEW-YORK, 13. — L'aspirant poids mi-moyen George Costner a signé un contrat pour rencontrer Gene Burton dans un combat de 12 rondes le 6 janvier au Madison Square Garden.

Mullen coach du Saskatoon

EDMONTON, 13. — Riley Mullen, ancien coach des Flyers d'Edmonton devenu arbitre dans la ligue Senior de l'Ouest, a été nommé coach des Quakers de Saskatoon. Il succède à Nick Metz.

17,854 personnes à la lutte à New-York

NEW-YORK, 13. — La lutte professionnelle a repris un essor considérable à New-York alors que 17,854 personnes ont payé une recette brute de \$50,639 pour assister au match disputé entre Antonio Roeca et Gene (Monsieur Américain) Stanlee de Chicago, hier soir.

Pep bat Dade

ST-LOUIS, — Willie Pep, champion poids-plume du monde, a battu facilement Harold Dade dans un combat de 10 rondes disputé devant 6,400 personnes. Pep, dont le titre n'était pas à l'enjeu, pesait 130 livres et Dade 126½.

Salaire de \$75,000

NEW-YORK. — A. B. (Happy) Chandler, commissaire du baseball, signerait un nouveau contrat à long terme et une augmentation de salaire, à la réunion conjointe des ligues Américaine et Nationale demain. On rapporte qu'on lui offrira un contrat de sept ans à raison de \$75,000 par année, soit une augmentation de \$25,000 annuellement. Son contrat actuel doit expirer le 24 avril 1952.

Snead en tête

MIAMI. — Slammin' Sammy Snead, de Sulphur Springs, W. Va., a terminé la saison 1949 en première position pour le total d'argent gagné en bourses dans le golf professionnel, soit \$33,073. Snead a gagné six tournois majeurs durant l'année.

CHICAGO—Jimmy Sherrer, 149, Milwaukee, a obtenu la décision sur Jimmy Welch, 155, Columbus, O. (8).

NEWARK, N.J.—Tony Riccio, 149 1-4, Bayonne, N.J., a obtenu la décision sur Sammy Angott, 146, Washington, Pa. (10).

SAN FRANCISCO—Dave Whitlock, 182, San Francisco, a battu aux points Nick Barone, 175 1-2, Syracuse, N.Y. (10).

MOTS CROISÉS DE LA "PATRIE"

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

HORIZONTALEMENT
1—Toile grosse et claire en fil d'étope.
2—Préposition — Longue portion de l'intestin grêle — Ancienne note.

3—Grande étendue d'eau.
4—Emission par la bouche de gaz accumulés dans l'estomac.
5—Qui s'enflamme.
6—Personnes sottes — Genre de gros oiseaux palmipèdes.
7—Bateau qui transporte le lest.
8—Partie dure du corps humain — Qui est à elle.
9—Représentations de choses dans l'esprit — Particule négative.
10—Qu'on apporte en naissant (pl.) — Possédée.
11—Possédé — Qui est à eux.

Solution du problème d'hier

NOCTUEL I E N S
O T O R R H E E U
M E S O S N O B S
I M I T E A U
N O K A P I A L E
A S P A R A G I N E S
T O E T U S U T
A I L E E A U X
I C I S U N N A T
R I T E S E I S M E
E E S S E E A R

VERTICALEMENT
1—Partie de la médecine qui s'occupe des signes ou symptômes des maladies.
2—Puissance, force physique (pl.) — Sans ornement.
3—Caractères des plus anciens alphabets germaniques et scandinaves — Préfixe.
4—Lettre grecque — Ordre de vers plats dont le ténia est le type.
5—Petites îles — En les.
6—Article simple — Personne à qui on impute une infraction pénale.
7—Poisson d'eau douce — Moque-re.
8—Préfixe — Fille de Cadmus.
9—Laver, soumettre à des lotions.
10—Petit ruisseau — Venue au monde — Pronom personnel.
11—Saison — Guide.

Tamponnement de tramways angle Peel et Ste-Catherine

La circulation a été interrompue pendant environ dix minutes, vers 10 heures hier soir, à l'importante intersection des rues Peel et Ste-Catherine, alors que deux tramways, l'un du circuit Windsor et l'autre du circuit Ste-Catherine, vinrent en collision, par suite, appa-

remment de l'état glissant des rails. Une équipe d'urgence de la Cie des tramways se rendit rapidement sur les lieux et la circulation reprit bientôt son cours. Personne ne fut blessé.

Cet avant-midi, d'autres équipés d'urgence du tramway ont dû se transporter à plusieurs endroits de la métropole pour nettoyer les voies de la couche de glace qui les recouvraient. A plusieurs reprises, les voitures de la compagnie durent même être détournées de leur trajet ordinaire jusqu'à ce que le nettoyage des rails eût été effectué.

Congrès à Ottawa en mai



Les membres du comité exécutif de l'Association du CARC se sont réunis à Ottawa, dernièrement, pour leur première réunion annuelle, et ont annoncé que la convention nationale de l'Association sera tenue à Ottawa les 12 et 13 mai prochains. On remarque ci-haut, en compagnie du maréchal en chef de l'air, L.-S. Breadner, CB, DSC, président général, les membres du comité représentant la province de Québec. En premier plan se trouvent le vice-maréchal de l'air A. RAYMOND, CBE, de Montréal, premier vice-président (à gauche), et le maréchal en chef de l'air BREADNER. Debout, le commandant d'escadre G. ROY, DFC, de Montréal. L'Association, qui prit naissance l'an dernier, compte maintenant 40 escadres et plus de 7,000 membres. (Photo du CARC)

OUVERTS JUSQU'A

9 h.

LE VENDREDI SOIR

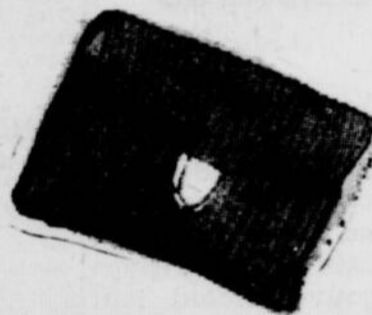
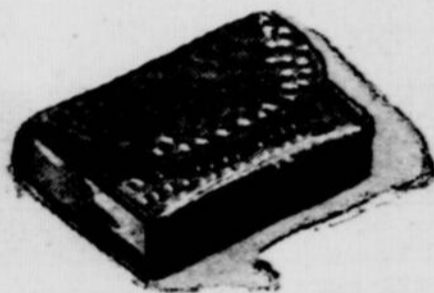
JOLIS "PETITS" CADEAUX

qui feront "grand" plaisir...

DUPUIS**Sacs - minaudières***pour le soir... les sorties*

Petits sacs élégants ou minuscules étuis, en brocart métallique, en cuir, ou en velours côtelé de teintes variées contenant une jolie minaudière, un étui pour sa teinte favorite de rouge à lèvres et un petit peigne. Choix de rouge, brun, marine, beige ainsi que le noir classique.

CHEZ
DUPUIS **5.95 à 9.50**

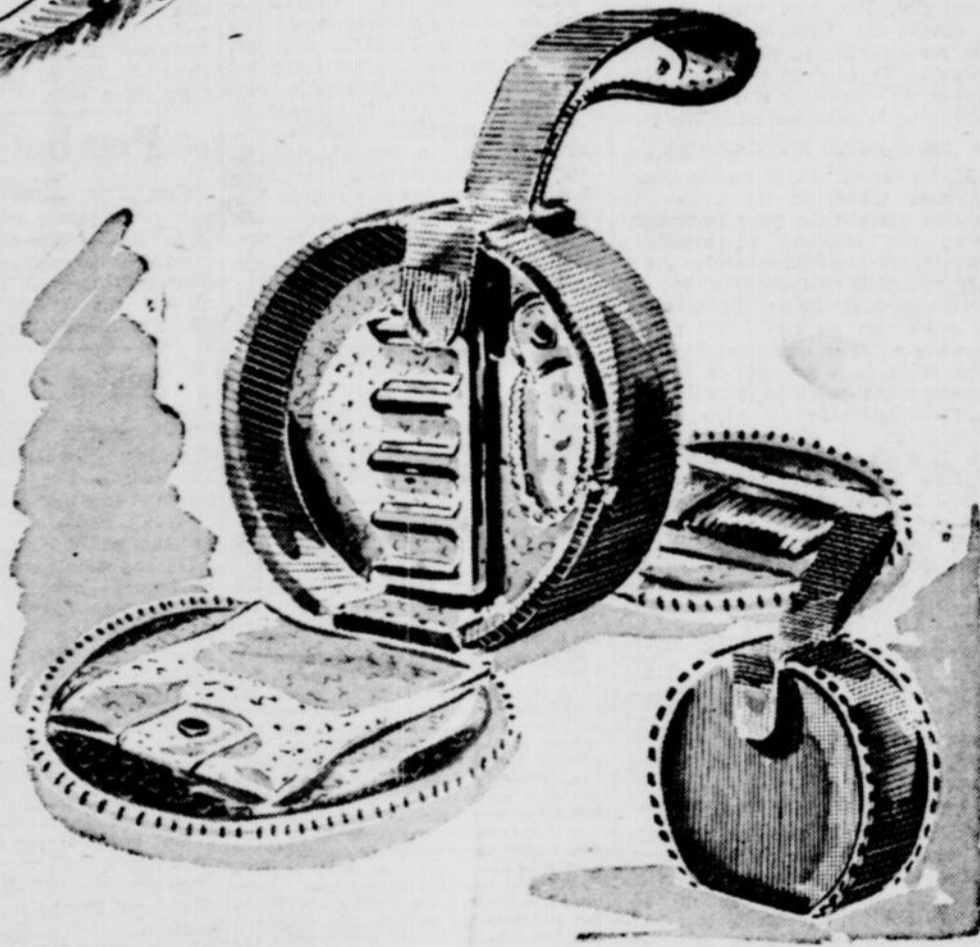
**Sacs "tambourin"***jeunes et jolis*

mignon petit sac genre tambourin en épais cordé de rayonne bordé de métal jaune — il s'ouvre des deux côtés mettant à vue les divisions pour tous les accessoires nécessaires — espace pour billets de banque, cartes, cigarettes et rouge à lèvres; il contient un classeur pour monnaie, chaînette pour clés, peigne et glace. Choix de rouge, vert ou noir.

CHEZ
DUPUIS

2.69

DUPUIS — rez-de-chaus-
sée (Ste-Catherine)



Il ne reste plus que 10
jours d'achats avant Noël